

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VIEILLIR OÙ ? PARCOURS MIGRATOIRES ET ASPIRATIONS D'AÎNÉS NÉS
À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DOCTORAT EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

BOUCHRA TAÏBI

FÉVRIER 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'ai réfléchi longtemps à ce que j'allais écrire ici. J'ai été tellement choyée que je peine à trouver les mots suffisants pour exprimer ma reconnaissance. Quel beau problème ! Alors je veux dire d'abord merci à la vie d'avoir mis sur mon chemin ces personnes uniques...

En commençant par Michèle Charpentier, ma directrice. Merci à l'infini. Entre autres, pour toutes les ressources mises à ma disposition, ton grand engagement durant toutes ces années ainsi que tes nombreux et bons conseils. Merci du fond du cœur. Ta présence dans ma vie a été et restera comme un phare qui a toujours su m'éclairer. Je me souhaite la possibilité et la capacité de transmettre autant et aussi bien à d'autres.

Merci aux personnes âgées qui ont participé à cette recherche : Carlos, Mulundu, Charlotte, Jacqueline, Françoise, Allyson, Amal, Gustavo et Ugo¹. Vos histoires m'ont touchée et portée, autant comme chercheuse que fille immigrante et d'immigrants. Notre société gagnerait tant à vous connaître et reconnaître davantage.

Merci à Lilyane Rachédi pour ta grande confiance et les nombreuses opportunités offertes. Merci aussi pour toutes tes petites pensées d'une immense générosité.

Merci aux membres du jury d'examen de synthèse, notamment Michèle Vatz Laaroussi.

¹ Il s'agit de pseudonymes

Merci à toutes les personnes que je côtoie à l'École de travail social. Je fréquente cette école depuis 13 ans déjà. J'ai commencé comme étudiante à la maîtrise, je suis devenue chargée de cours puis doctorante. Merci à toutes et tous pour vos enseignements, nos discussions ici et là et votre soutien à travers ce parcours.

Merci à mes amies et amis. Mes collègues doctorantEs : Florence, Grégory, Rosita, Hossein et Syndie. Celles rencontrées à la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne : Maryse, Agnès, Karine et Laurie. Les amis de type « famille » qui remplissent de bonheur et de réconfort ma vie et celle de mes deux hommes : Elizabeth, François, Joëlle, Pascal, Audrey et Juliette. Et, enfin, les amiEs qui se situent au croisement d'un peu tout cela, rencontrÉs notamment au CPE tortue têtue ou grâce aux beaux hasards de la vie: Wafa, Hayette, Diane, Maryse et Dan, Maude et Kesna.

Merci aux deux hommes de ma vie. Mi amor : yo no tengo palabras suficientes en ningun idioma para decirte que afortunada soy al tener tu amor. À notre fils : je t'aime comme le ciel et le spaghetti et une grande fleur et un petit peu de chocolat. Tu fais partie de ce projet, maman a réalisé ce gros travail avec et pour toi aussi.

Merci et toute mon admiration à mes parents dont le parcours migratoire a inspiré cette thèse. Mon père me disait de ne jamais oublier qui je suis et d'où je viens. Mais mon problème ce n'était pas d'oublier, c'était d'abord de trouver. Merci de m'avoir menée vers cette quête.

Merci enfin au Fonds de recherche Société et culture pour le financement accordé.

À toutes ces personnes qui partent et font le monde en sacrifiant une partie de leur monde

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	x
RÉSUMÉ	xi
ABSTRACT	xiii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I Problématique	4
1.1 Contexte social et politique de la recherche : une importante population immigrante vieillissante dont les aspirations quant à où vieillir sont méconnues	4
1.2 <i>Aging in place</i> : une prédominance du concept de <i>place</i> en gérontologie	5
1.2.1 Le discours des politiques sociales de la vieillesse.....	5
1.2.2 Les personnes âgées immigrantes et la question du « vieillir où » : état de la littérature	8
1.3 Vieillir <i>sur place</i> ou à <i>quelleS placeS</i> ? Place à la mobilité	11
1.4 Déplacements bloqués et des placements forcés : quelles conséquences ?.....	14
1.5 Questions de recherche et objectifs	17
CHAPITRE II Cadre d'analyse	19
2.1 La perspective du parcours de vie comme principal cadre d'analyse	19
2.1.1 Pour comprendre la mobilité des aînés tout au long de leur vie	20
2.1.2 L'intersectionnalité pour appréhender la diversité et la complexité des parcours.....	22
2.2 Les principes de la perspective du parcours de vie	24
2.2.1 Le développement tout au long de la vie (lifespan development)	25
2.2.2 Le temps et le lieu des événements (time and space)	26
2.2.3 Le moment des événements (timing).....	28

2.2.4	Des vies liées (linked lives)	30
2.2.5	La capacité d’agir ou l’intentionnalité des individus (agency).....	32
CHAPITRE III Méthodologie de recherche		34
3.1	La stratégie générale de recherche	34
3.1.1	Une recherche qualitative	34
3.1.2	La population à l’étude et la constitution de l’échantillon.....	35
3.1.3	Le recrutement des participants	38
3.2	Les méthodes de collecte et d’analyse des données	41
3.2.1	Le déroulement des rencontres et les outils de collecte de données	41
3.2.2	Le récit migratoire comme outil principal	45
3.2.3	L’analyse des données	48
3.3	Les considérations éthiques.....	51
3.4	Les limites de l’étude	53
CHAPITRE IV Analyse des résultats : Les parcours migratoires des aînés rencontrés		56
4.1	Une diversité de parcours migratoires.....	57
4.1.1	Carlos, H, Cuba, 71 ans, célibataire, pas d’enfant	57
4.1.2	Mulundu, H, RDC, 67 ans, marié, 3 enfants.....	58
4.1.3	Charlotte, F, Cameroun, 74 ans, veuve, 3 enfants, 10 petits-enfants.....	60
4.1.4	Jacqueline, F, France, 85 ans, veuve, 1 enfant, 1 petit-enfant	61
4.1.5	Allyson, F, Angleterre, 77 ans, divorcée, 1 enfant, 3 petits-enfants.....	62
4.1.6	Gustavo, H, Guatemala, 71 ans, divorcé, 2 enfants	63
4.1.7	Ugo, H, Uruguay, 76 ans, veuf, 1 enfant	64
4.1.8	Françoise, F, France, 75 ans, mariée, 2 enfants, 3 petits-enfants	65
4.1.9	Amal, F, Algérie, 66 ans, divorcée, 7 enfants, 11 petits-enfants	66
4.2	Des parcours migratoires inscrits dans une histoire sociale et familiale	69
4.2.1	Des parcours d’engagements	71
4.2.2	Des parcours de vie à la fois sauvée et endeuillée par les migrations	75
4.3	Des vies liées et (dé)liées	77
4.3.1	Le familial au cœur des parcours migratoires.....	78
4.3.2	Le familial mis à l’épreuve durant le parcours migratoire.....	81
4.4	Des parcours de mobilité internationale et de transnationalité.....	84
4.4.1	Des (im)mobilités parfois chèrement payées.....	86

CHAPITRE V Analyse des résultats : Les aspirations des aînés rencontrés.....	94
5.1 Vivre où ? : « Chez soi », où qu'il(s) soi(en)t	95
5.1.1 Le « soi » du « chez soi » : un « soi » transnational	97
5.1.2 Le(s) « chez soi » en regard d'un « soi » transnational	97
5.1.3 Le(s) « chez soi » au(x) temps de la vieillesse	102
5.2 Vieillir où ? Au-delà de la question de lieu(x)	104
5.2.1 La liberté de partir ou de rester	105
5.2.2 La présence des proches	111
5.2.3 La sécurité physique et financière	116
5.2.4 L'engagement et l'utilité.....	119
CHAPITRE VI Discussion sur les usages du récit migratoire des aînés.....	124
6.1 Vieillir et raconter son parcours migratoire : pourquoi ?	125
6.1.1 Raconter sa migration : une occasion rare et accueillie différemment selon les parcours	125
6.1.2 Faire le bilan de son parcours migratoire et de vie	131
6.1.3 Cheminer vers une sérénité, entre rêves et réalités	134
6.1.4 Appréhender l'avenir incertain	137
6.1.5 Témoigner pour préserver la mémoire individuelle, familiale et collective 140	
6.2 Accompagner la mise en récit du parcours : comment ?.....	146
6.2.1 « J'ai parlé plus que je ne l'aurais pensé » : l'écoute et le climat de confiance.....	146
6.2.2 L'enjeu du pouvoir : qui dirige le récit ?	148
6.2.3 La reconnaissance du savoir des aînés et l'ouverture à l'inédit : oser la créativité	150
CONCLUSION.....	153
ANNEXE A Affiche de recrutement.....	159
ANNEXE B Questionnaire sur les caractéristiques des participants, la famille transnationale et les pratiques de mobilité internationale	161
ANNEXE C Guide pour la première rencontre : récit migratoire	166

ANNEXE D Guide pour la deuxième rencontre : retour sur le récit migratoire, aspirations quant à où vieillir et commentaires des participants sur la démarche	171
ANNEXE E Formulaire d'information et de consentement.....	175
BIBLIOGRAPHIE.....	181

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Caractéristiques sociodémographiques des personnes âgées rencontrées.....	37

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CISR	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
DRSP	Direction régionale de santé publique de Montréal
LIPR	Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés
ONU	Organisation des nations unies
OIM	Organisation internationale pour les migrations
RDC	République démocratique du Congo
TCAÎM	Table de concertation des aînés de l'île de Montréal
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Au croisement du travail social interculturel et de la gérontologie sociale, cette recherche porte sur les parcours migratoires d'aînés immigrants et leurs aspirations quant au(x) lieu(x) où ils souhaitent vieillir. Appréhendée à partir de la perspective du parcours de vie que nous croisons à une analyse intersectionnelle, transnationale et interculturelle, cette recherche met en contexte les parcours migratoires d'aînés pour comprendre leurs aspirations futures.

La méthodologie qualitative de recherche s'appuie sur le récit de vie – plus précisément le *récit migratoire* – comme outil principal de collecte des données. Pour ce faire, neuf (9) aînés nés à l'extérieur du Canada ont été rencontrés individuellement à deux reprises. Les parcours migratoires ont été reconstitués par la chercheuse à partir du récit fait par les aînés lors de la première rencontre, puis discutés et validés par ces derniers lors de la seconde rencontre avant d'aborder leurs aspirations quant au « où vieillir » pour le futur.

En ce qui concerne les parcours migratoires, les résultats mettent en lumière qu'ils sont très diversifiés, notamment selon le genre, le statut matrimonial, l'âge et les circonstances au moment de la migration. À ces facteurs de diversification, s'ajoutent ceux qui relèvent de l'histoire sociale et familiale que les aînés mettent en toile de fond lorsqu'ils racontent leur parcours. Ces histoires rendent compte de manière éloquente que les parcours de vie et de migration des aînés rencontrés sont transnationaux. Cela se constate, sans s'y limiter, à travers les liens sociaux et familiaux que les aînés ont entretenus (ou tenté d'entretenir) durant leur parcours migratoire ; leurs engagements familiaux, professionnels et militants ; leurs pratiques de mobilité et enfin, les multiples déclinaisons du « chez soi » auxquelles leur parcours a donné lieu. Ainsi, les récits de ces parcours sont des récits de migrations et surtout de vies qui ont eu *lieu et lien* – à la fois ou parfois – ici, là-bas, partout, nulle part, voire au-delà des frontières.

C'est à la lumière de ces parcours migratoires transnationaux que se comprennent les aspirations des aînés quant à où vieillir. De fait, ces aspirations dépassent largement la question de lieu(x). Il s'agit d'une question de liberté, entre autres celle de pouvoir librement choisir de partir ou de rester, et ce, notamment pour être entouré. En effet, pour les aînés rencontrés, la question « où vieillir ? » est presque indissociable de la question « avec qui ? ». De même, ils expriment les souhaits de vieillir là où ils

pourront poursuivre leurs engagements et être utiles. Enfin, le besoin d'être en sécurité (physique et financière) vient conditionner leurs possibilités de concrétiser ces souhaits.

À partir de ces résultats, la thèse ouvre une discussion sur les multiples usages du récit migratoire auprès des aînés immigrants : pour se raconter, faire un bilan, témoigner et aussi transmettre aux autres générations, etc. Ainsi, cette recherche permet d'identifier plusieurs réalités spécifiques aux aînés immigrants et d'envisager des pistes pour une offre de services sociaux et de santé adaptés aux besoins qui en découlent.

Mots clés : parcours migratoire, aînés immigrants; parcours de vie; perspective transnationale; intersectionnalité; travail social interculturel

ABSTRACT

Located at the intersection between intercultural Social Work and Social Gerontology, this research examines the migratory route of elderly immigrants and looks at their desires and wishes about the place(s) where they want to get older. Using Life Course Theory with intersectional, transnational and intercultural perspectives, this research contextualizes migration routes of the elderly so as to understand their future yearnings.

The qualitative research methodology that was used was based on life stories – more specifically *migration stories* – as the main data collection tool. To this effect, two individual interviews were conducted with nine (9) elderly individuals born outside Canada. Using the stories told by the elderly during the initial interview, the researcher reconstructed migration routes. This work was discussed and validated during the course of a second interview before exploring their desires about the places and locations where they want to get older.

The results bring to light a diversity of migration routes as they display differences related to gender, matrimonial status, age and the specific circumstances of migration. In addition to these diverse factors, are those that are part of their social and family history that becomes the underlying background from which they tell their story. These stories demonstrate in an eloquent manner the transnational nature of the life courses and migration routes. This is demonstrated, but not limited, through the social and familial ties that the elderly have maintained (or attempted to maintain) during their migration journey; their familial, professional or activist commitments; their geographic mobility practices and finally, the multiple variations of what they considered to be “home” during the course of their lives. Thus the life histories are stories of migration and especially of lives that have taken place and are linked – both here and there, now and then, everywhere and nowhere or even across borders.

It is in the light of these transnational migratory routes that it becomes possible to understand the elderly immigrants’ aspirations as to where and how they want to grow older. These aspirations go way beyond the choice of a place. They are more closely related to the idea of freedom, to the possibility of a real choice between leaving or staying, especially not to be alone. Indeed, according to the elderly persons who were interviewed, the question of “where do I get old” is almost inseparable from the question “with whom”. Similarly, they express the desire to grow old where they can continue their commitments and be useful. Finally, the need to be safe, physically and

economically, determines their abilities to make these wishes a reality.

Based on these results, the dissertation opens a discussion on the multiple uses of the migration story for elderly immigrants: to tell a story about oneself, to evaluate one's life, to testify and also, to pass on their story to other next generations. In closing, this research identifies important aspects of elderly immigrants' lives and allows us to consider ways to provide health and social services adapted to these needs.

Keywords: Migratory routes, Elderly immigrants; Life Course Theory; Transnational perspective; Intersectionality; Intercultural Social Work

INTRODUCTION

Cette thèse se situe au croisement de deux grands phénomènes sociaux contemporains que sont le vieillissement des populations et les migrations. Les données récentes sont claires. Le vieillissement des populations est sans précédent : en 2018, « pour la première fois dans l’histoire, les personnes âgées de 65 ans et plus étaient plus nombreuses que les enfants de moins de cinq ans dans le monde » (ONU, 2019a). En ce qui concerne les migrations, les faits sont tout aussi retentissants : « Aujourd’hui, indique l’ONU (2019b), il n’y a jamais eu autant de personnes vivant dans un autre pays que celui dans lequel elles sont nées ».

Dans certains pays, « la migration internationale peut temporairement ralentir le déclin et le vieillissement de la population, puisque que les migrants forment très souvent une population jeune et en âge de travailler » (ONU, 2019a). Cela dit, au croisement du vieillissement et de la migration se dessine les contours d’un autre phénomène, à savoir le vieillissement des personnes immigrantes elles-mêmes. En effet, « ces migrants peuvent à leur tour et à l’avenir représenter une part importante des personnes âgées dans ces pays » (ibid). Ce qui est le cas au Canada.

En 2016, 30% des personnes âgées de 65 et plus au Canada étaient nées à l’étranger (Gouvernement du Canada, 2018). Tout indique que ce groupe continuera de constituer un groupe important puisqu’il est estimé que, d’ici 2055, les personnes nées à l’étranger représenteront 40% de la population au Canada (Gouvernement du Canada, 2018) comparativement à 20,7 % en 2011 (Statistique Canada, 2011). De fait, tout comme l’ensemble de la population, ces personnes immigrantes vieilliront elles aussi. S’ouvre dès lors un champ de recherche relativement nouveau, celui du vieillissement en

contexte migratoire, voire en contextes de transnationalité, de mobilité et/ou d'immobilité internationale.

Les migrants sont de plus en plus appréhendés comme des individus « transmigrants » - bien que le terme ne soit pas nécessairement utilisé - pour évoquer les vies transnationales (activités, participations, liens, etc.) qui, à des degrés divers, caractérisent leurs expériences comme migrants (Schiller et al., 1995). Ces vies transnationales peuvent notamment se traduire par des pratiques de mobilité. Qu'en est-il de ces vies transnationales au temps de la vieillesse ? Est-ce possible – voire souhaitable – d'être (encore) « transmigrants » une fois devenu « vieux » ? Poser la question c'est en soulever plusieurs autres comme : l'avancement en âge des personnes immigrantes signifie-t-elle, comme le soutiennent les politiques et représentations sociales à propos des personnes âgées, un « aging in place » (Johansson et al, 2013; Charpentier et al., 2010; Reguer et Charpentier, 2008; Charpentier, 2002)) ? La vieillesse sonne-t-elle pour les personnes immigrantes la fin de leurs liens transnationaux et pratiques de mobilité, une sorte de réclusion « sur place » ? Les personnes immigrantes souhaitent-elles et peuvent-elles maintenir, voire même amplifier, lesdits liens et pratiques durant leur vieillesse ?

Cette recherche doctorale porte sur les aspirations quant à où vieillir d'ânés aux parcours migratoires diversifiés. Nous empruntons une perspective transnationale en posant qu'il est pertinent d'explorer 1) non seulement « à quelle place » les ânés migrants souhaitent vieillir, mais aussi « à quelleS placeS » *au pluriel* incluant 2) dans quel(s) pays compte tenu desdites réalités transnationales des migrants. La pertinence d'une telle question en travail social ne réside pas tant dans la nécessité de connaître où les ânés immigrants souhaitent vieillir mais surtout de comprendre *pourquoi*. Il s'agit là de questions peu – pour ne pas dire presque pas – abordées au Québec, voire au Canada.

Nous avons choisi de privilégier la voix des aînés immigrants. Notamment parce qu'elle se fait peu entendre et ce, que ce soit à propos de leurs parcours migratoires et de vie, de leurs vieillissements ou encore de leurs besoins et aspirations. Ainsi, plutôt que de demander à d'autres de nous relater leurs réalités, nous avons voulu donner à ces aînés une tribune et faire ainsi contrepoids aux discours qui circulent à propos d'eux et où se croisent des discours âgiste, culturaliste et familialiste notamment. Il s'agit ainsi d'appréhender les aînés immigrants, dans la tradition du travail social, en tant qu'acteurs sociaux et, à travers leurs parcours migratoires et aspirations, de mettre au grand jour toute leur agentivité.

Cette thèse est divisée en six chapitres qui rendent compte de notre démarche de recherche dans ses diverses composantes. Le premier chapitre aborde la problématique autour des enjeux de mobilité transnationale et fait état des connaissances entourant la question du vieillir où et des aspirations des personnes âgées immigrantes. Il se termine par la présentation de notre question de recherche et nos objectifs. Le chapitre deux est consacré aux composantes théoriques de l'étude, soit la perspective du parcours de vie qui constitue le principal cadre d'analyse privilégié et que nous croisons à une analyse à la fois intersectionnelle, transnationale et interculturelle. Le troisième chapitre présente la méthodologie de recherche, laquelle est de type qualitatif et s'appuie principalement sur le récit de vie – plus précisément le *récit migratoire*. Les parcours migratoires des neuf personnes âgées immigrantes qui ont participé à l'étude font l'objet du quatrième chapitre. Ces résultats apportent l'éclairage nécessaire pour comprendre les aspirations de ces aînés et qui sont analysées dans le cinquième chapitre. Enfin, les usages des récits migratoires avec des aînés immigrants sont ensuite discutés dans le sixième chapitre. En guise de conclusion, nous dégageons des pistes de réflexion pour l'intervention de même que pour les recherches futures.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Au croisement du travail social interculturel et de la gérontologie sociale, cette recherche s'intéresse aux aspirations des aînés immigrants quant au(x) lieu(x) où ils souhaitent vieillir. Ce chapitre débute par une brève recension de la littérature, laquelle situe d'emblée le contexte justifiant cette recherche, soit une importante population immigrante vieillissante dont les aspirations quant au vieillir où sont méconnues. Nous verrons que cette méconnaissance est liée notamment au fait que les recherches et les politiques sociales concernant les aînés supposent que le premier choix de cette population est de « vieillir sur place » (*aging in place*). Du côté de la littérature, la question ayant été peu, voire pas abordée au Canada, ce sont vers les travaux réalisés en Europe que nous nous tournerons pour compléter notre recension sur les aspirations des aînés migrants et leurs considérations en regard du ou des pays où ils souhaitent vieillir. Enfin, la question générale de cette recherche et les objectifs qui la sous-tendent seront présentés en dernière partie de ce chapitre.

1.1 Contexte social et politique de la recherche : une importante population immigrante vieillissante dont les aspirations quant à où vieillir sont méconnues

Au Canada, les immigrants constituent un groupe important de la population aînée : selon le recensement de 2016, 30% des personnes âgées de 65 ans plus sont nées dans un autre pays (Gouvernement du Canada, 2018). À titre comparatif, 21 % de la population globale est née à l'extérieur du Canada (*ibid*). La proportion d'immigrants parmi la population aînée est particulièrement marquée dans les grandes villes comme Montréal où 44 % des aînés sont nés ailleurs qu'au Canada (Direction de la santé

publique de Montréal, 2019).

Malgré leur importance, les réalités et besoins des aînés restent encore peu connus et ce, particulièrement en ce qui concerne leurs aspirations quant à où vieillir. Selon la politique québécoise *Vieillir et vivre ensemble : Chez soi, dans sa communauté, au Québec*, « Demeurer chez eux, dans le même habitat ou dans leur communauté, constitue le premier choix des aînés » (Ministère de la famille, 2012, p.35). Cela dit, nous constatons au terme de notre recension que, jusqu'en 2020, aucune étude au Québec n'a porté proprement sur le choix des aînés immigrants en regard d'où ils souhaitent vieillir.

1.2 *Aging in place* : une prédominance du concept de *place* en gérontologie

Dans cette section, nous proposons de jeter un regard sur les politiques sociales de la vieillesse et les recherches concernant les personnes âgées et la question du vieillir où. Nous verrons notamment qu'il est très largement présumé que les aînés souhaitent vieillir *sur place*.

1.2.1 Le discours des politiques sociales de la vieillesse

Nous venons de le mentionner, la politique québécoise de la vieillesse indique que « Demeurer chez eux, dans le même habitat ou dans leur communauté, constitue le premier choix des aînés » (Ministère de la famille, 2012, p.35). Les messages dans les publications gouvernementales canadiennes abondent dans le même sens, bien que l'on remarque quelques variations au niveau de la terminologie, voire des concepts utilisés, selon la langue de publication. Par exemple, l'expression « Vieillir chez soi » est privilégiée dans les publications francophones tandis que, pour une même publication traduite en anglais, il est plutôt question de « *Aging in place* » :

Thinking about Aging in Place: If you are like many Canadians, you want to Age in Place in your own home and community (Federal/Provincial/Territorial Ministers responsible for seniors, 2012, p.1)

Penser à vieillir chez soi : Si vous êtes comme de nombreux Canadiens, vous désirez vieillir dans votre propre domicile au sein de votre collectivité (Les ministres fédéral/provinciaux/territoriaux, 2012, p.1)

Au-delà des termes privilégiés, qui par ailleurs peuvent renvoyer à des concepts différents – ex : « Aging in Place » / « Vieillir sur place » ; « Chez soi » / « At home » – le discours dominant véhicule un certain nombre d'idées reçues sur les souhaits des aînés quant à où ils souhaitent vieillir dont celles-ci:

- Les souhaits des aînés quant à où vieillir seraient presque unanimes : il est question « *de nombreux Canadiens* » et au « *premier choix des aînés* »;
- Le vieillissement souhaité par les aînés aurait comme caractéristique la stabilité, voire la staticité : « *Aging in place* »;
- Enfin, advenant qu'ils ne puissent ou ne veuillent « demeurer chez eux, dans le même habitat », les aînés souhaiteraient à tout le moins vivre et vieillir localement : « *dans sa communauté, au Québec* »; « *au sein de votre collectivité* ».

Comme l'expriment Johansson et al. (2013), le concept de « aging in place » (vieillir sur place) prédomine dans les recherches et les politiques concernant les personnes âgées. Ce concept est généralement présumé comme étant représentatif du souhait de la majorité des aînés:

Aging in place has become a key conceptual framework for understanding and addressing place within the aging process. Indeed, aging in place, often defined as involving staying in the same or a familiar place over a sustained period of time, has been held as a policy ideal over the past decade, and places have been variously defined to encompass neighbourhoods, community attributes, and social affiliations (Black, 2008; Means & Evans, 2011). From both a policy and gerontological perspective, equating aging in place with aging at home is positioned as positive in that it meets the presumed desire of the majority of ageing people to stay in the homes in

which they have lived a sustained portion of the lives (Peace et al., 2011; Wiles, Leibing, Guberman, Reeve, & Allen, 2011). These ideas have been incorporated in research agendas and national policies, such as in Canada, United Kingdom, United States, and Sweden in order to improve supportive services for older people (Black, 2008; Cristoforetti, Gennai, & Rodeschini, 2011; Henning, Ahnby, & Osterstrom, 2009; Hwang, Cummings, Sixsmith, & Sixsmith, 2011; McDonough & Davitt, 2011) (p.3).

La « place » dont il est question dans le concept de « aging in place » renvoie généralement à un habitat fixé à une place (unique et statique) : le domicile que la personne habite déjà (sur place) ou sinon une place située dans un périmètre relativement local. Le titre de la politique québécoise est assez évocateur de cette présomption quant aux souhaits des aînés et de la gradation du périmètre de la place : « *Vieillir et vivre ensemble : Chez soi, dans sa communauté, au Québec* ». Reflétant la prédominance de ce concept, on constate au terme de notre recension que, au Québec et au Canada, le lieu où les personnes aînées - tous pays de naissance confondus - souhaitent vivre et vieillir a essentiellement été traité sous l'angle du mode d'habitat (ex. : domicile ou milieu d'hébergement, vie en solo ou en couple, habitat intra ou intergénérationnel, etc.). De plus, un fort accent est mis sur l'anti-institutionnalisation et la stabilité résidentielle, ce que les politiques québécoises et françaises ont longtemps désigné comme « le maintien dans le domicile le plus longtemps possible » (Charpentier et al., 2010; Reguer et Charpentier, 2008; Charpentier, 2002).

Ainsi, au Québec et au Canada, mais aussi comme nous venons de le souligner en Angleterre et en France notamment, il est très largement présumé que le premier choix des aînés c'est de vieillir *sur place et/ou à une seule place*, laquelle se situe dans un domicile privé, à l'intérieur des frontières provinciale ou nationale. Voyons maintenant comment la littérature scientifique a abordé la question du vieillir où pour les aînés immigrants spécifiquement.

1.2.2 Les personnes âgées immigrantes et la question du « vieillir où » : état de la littérature

Précisons d'abord qu'au Québec nous avons recensé deux études qui abordent certains aspects de la question : l'étude de Tannouche Bennani (2017) sur la capacité de Québécois d'origine maghrébine à planifier leur retraite et la recherche de Charpentier et Quéniart (2015, 2017) sur ce que signifie vieillir au Québec pour des femmes âgées immigrantes.

En ce qui concerne l'étude de Tannouche Bennani, elle « porte sur la planification de la retraite et non sur le vécu de la retraite » (p.137). L'échantillon est constitué de 22 personnes âgées de 53 à 67 ans et ayant séjourné au Québec durant au moins 20 ans. Les résultats s'articulent autour de douze thèmes dont l'un est « lieu de vie à la retraite ». À ce sujet, il est intéressant de souligner qu'il s'agit d'un thème dont les participants « ont spontanément fait part » (p.175). Selon nous, cela témoigne, d'une part, de l'importance d'une telle question pour les aînés immigrants et, d'autre part, de la dimension transnationale qui semble quasi intrinsèque au « lieu de vie » :

En les invitant à parler de leurs projets à la retraite, les participants ont spontanément fait part de leur lieu de vie à la retraite. Les lieux de vie se divisent finalement en quatre possibilités : vivre au Québec (six participants, quatre femmes et deux hommes), vivre dans le pays d'origine (deux participants, un homme et une femme), vivre entre le Québec et le pays d'origine (neuf participants dont trois femmes) ou vivre entre le Québec et un autre pays chaud (cinq répondants dont une femme).

La majorité d'entre eux souhaitent donc passer leur retraite entre le Québec et leur pays d'origine (neuf participants dont trois femmes), dans le but de renouer avec leurs origines (de préférence en hiver) tout en vivant au Québec (p.175).

Quant à l'autre étude que nous avons recensée et qui aborde certains aspects de la question « où vieillir », il s'agit de l'étude de Charpentier et Quéniart (2015, 2017) qui s'intéressait à ce que signifie vieillir au Québec pour des femmes âgées immigrantes

(n = 83 et n = 98). L'une des thématiques abordées avec les femmes concerne leur rapport à la fin de vie, à savoir *où* elles souhaitent mourir. Tout comme dans l'étude de Tannouche Bennani (2017), il s'agit d'un *où* qui se décline dans une forme transnationale. Bien que la majorité des participantes expriment le souhait d'être enterrée ou incinérée au Québec, il s'agit pour certaines de « revenir à ses racines » – par exemple en ayant ses cendres dispersées au pays d'origine – ou encore de « se partager entre les deux pays » (ibid) – par exemple en répartissant les cendres au Québec et au pays d'origine (Charpentier et al., 2015).

Si la question du pays où les aînés immigrants souhaitent vieillir a peu - voire presque pas - été posée au Québec et au Canada, la situation est tout autre en Europe. En effet, nombreux sont les travaux européens qui portent sur les volontés des aînés migrants en regard du pays où ils souhaitent vivre, vieillir ou encore mourir (voir notamment Mezzouj, 2018; Bolzman et al., 2017; Samaoli, 2016; Attias-Donfut et al., 2005; Attias-Donfut et Wolf, 2005a ; Attias-Donfut et Wolf, 2005b; Barou et Gallou, 2011; Bolzman et al, 2006; Jovelin et Mezzouj, 2010; Schaeffer, 2001; Barreau-Tran, 2013; De La Noë, 2001; Hungerbühler et Bisegger, 2012). Ils traitent des aînés qui, plus jeunes, ont migré en Europe pour travailler et qui se retrouvent maintenant à la retraite. La question de savoir où ils souhaitent passer (ou passent) leur retraite - en pays d'immigration et/ou au pays d'origine - est au cœur des recherches.

Les analyses de ces recherches révèlent que plusieurs considérations s'entrecroisent. Celles-ci pourraient, grosso modo, être regroupées comme suit :

- Raisons matérielles : situation socioéconomique, possibilité ou non de bénéficier de la pension de retraite ou de vieillesse à distance, coût de la vie au pays d'origine versus au pays d'accueil, etc.;
- Raisons de santé : état de santé, possibilité ou non d'accéder à des soins de santé;
- Intégration/adaptation/acculturation au pays d'accueil;

- Raisons familiales : pays de résidence ou de naissance des enfants, du conjoint et de la parenté;
- Liens aux pays d'origine : maintien/investissement ou non d'un réseau social au pays d'origine tout au long de la vie active, propriété acquise ou non au pays d'origine en vue de la retraite, etc.;
- Représentations de la vieillesse dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil

Ces considérations amènent une grande majorité d'aînés migrants à privilégier des scénarios d'allers-retours plutôt qu'un retour définitif au pays d'origine.

Comme nous venons de le voir, la question du pays où les aînés souhaitent vieillir a été l'objet de plusieurs recherches en Europe contrairement au Québec et au Canada. Il y a plus de 20 ans, Fibbi et al. (1999) faisaient déjà ce constat et résumaient ainsi le « clivage » entre les deux continents :

Les travaux bibliographiques préliminaires à notre étude de terrain ont révélé un clivage parmi les ouvrages scientifiques sur les migrants âgés: alors que la littérature américaine attire l'attention sur leurs conditions de vie, considérant comme acquis que ceux-ci demeurent dans le pays au temps de leur retraite, la littérature européenne est centrée sur leur « orientation vers le retour ». Cette polarisation renvoie à des imaginaires sociaux façonnés par des politiques migratoires foncièrement différentes (Bolzman, Fibbi, Vial, 1996): aux États-Unis, les politiques inscrivent d'emblée l'immigration dans la stabilité, alors que les politiques « européennes » l'inscrivent généralement dans la précarité (Fibbi et al, 1999, p.88, nous soulignons).

Force est de constater que, deux décennies plus tard, ces remarques demeurent d'actualité, du moins en regard de la littérature au Québec et au Canada. La littérature tend encore à prendre pour acquis que les aînés souhaitent vieillir et vieilliront à l'intérieur des frontières. Nous insistons sur le fait que cela semble être pris pour acquis, mais que ce n'est pas nécessairement le cas. De fait, s'il y a un consensus dans la

littérature à propos des aînés immigrants, et depuis quelques années déjà, c'est qu'il s'agit d'une population dont les réalités et besoins doivent être mieux compris (Gouvernement du Canada, 2018; Brotman et al, 2019; Laquerre et al, 2017; Charpentier et Quéniart, 2015; Ministère de la famille, 2012; Charpentier et al, 2010; Das et Emongo, 2003a, 2003b; Firbank et al, 2001; Guberman et Maheu, 1997).

1.3 Vieillir *sur place* ou à *quelleS placeS*? Place à la mobilité

Est-ce que le fait d'avoir migré au Québec plus tôt ou de se trouver à un endroit à un certain moment de sa vie implique nécessairement qu'on veuille y rester pour (ou durant toute) sa vieillesse, voire jusqu'à la fin de sa vie? Voilà une question qui est au cœur de cette recherche. Cette question est d'autant plus pertinente qu'il est de plus en plus souligné que l'immigration se résume rarement à une trajectoire simple entre un point de départ et un point de destination où il y aurait installation permanente. Comme le souligne Martiniello (2007), c'est plutôt la complexité et la diversité qui caractériseraient les déplacements des migrants:

il serait devenu de plus en plus difficile de reconstruire le parcours et les itinéraires complexes qu'empruntent les migrants d'aujourd'hui donnant ainsi forme à des flux migratoires multidirectionnels. D'une manière simpliste, on pourrait dire que les migrations contemporaines ne seraient plus des processus impliquant aussi clairement qu'auparavant un point de départ A et un point d'arrivée B avec, dans un certain nombre de cas, un retour définitif des migrants au point A et dans la majorité des cas, leur installation définitive au point B. Les schémas migratoires dans cette ère de mondialisation impliqueraient en réalité plusieurs points A, B, C, D, E, etc. entre lesquels les migrants circuleraient sans que l'on ne puisse identifier leur point de départ (notamment pour ceux d'entre eux qui voyagent sans papiers) ni leur point final d'arrivée (p.76-77).

Migrations temporaires, durables, intermittentes, régulières, secondaires, pendulaires, circulaires, cycliques ou encore migration de retour, sont quelques-uns des vocables utilisés, renvoyant ainsi à la diversité des parcours des migrants et à la mobilité accrue

de ces derniers (Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017; Gohard-Radenkovic et Rachédi, 2009; Vatz Laaroussi, 2009; Torres, 2008; Attias-Donfut et Wolf, 2005a; Schiller et al., 1995). De plus en plus soulignent par ailleurs la substitution progressive du paradigme de la migration par celui de la mobilité (Faist, 2013; Pellerin, 2011; Torres, 2008; Sheller et Urry, 2006).

Qu'il s'agisse d'un changement de paradigme ou d'un phénomène en croissance, la mobilité des migrants fait l'objet d'une attention croissante depuis quelques années déjà. Au Québec, et plus spécifiquement dans le champ du travail social et de l'interculturel, l'analyse des mobilités des migrants porte non seulement sur celle des vivants (voir Vatz-Laaroussi, 2009; Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017; Montgomery et al., 2010), mais également sur la circulation de leurs corps d'un pays à l'autre lorsque la mort survient (voir Rachédi et Halsouet, 2017; Rachédi et al., 2016). Cela dit, la mobilité des aînés immigrants a fait très peu, pour ne pas dire presque pas, l'objet d'attention au Québec voire même au Canada. Si même la mort ne semble pas mettre fin à la mobilité du migrant, y donnant plutôt de nouvelles formes (voir Rachédi et Halsouet, 2017; Rachédi et al., 2016), qu'en est-il aux temps de la retraite et de la vieillesse?

Avec l'allongement de la vie, le temps libéré du travail représente de plus en plus d'années : cela peut aller jusqu'à 30, 40 et même 50 ans de vie. L'arrivée à l'âge de la retraite est-elle une période plus propice pour les pratiques de mobilité, permettant alors au migrant de vivre sa retraite ou sa vieillesse dans de multiples espaces transnationaux, ou au contraire le temps de l'immobilité ? S'agit-il d'un moment où le migrant est appelé à choisir entre vieillir *ici* ou *ailleurs* ? Au Québec et au Canada, les travaux abordant ces questions sont rares pour ne pas dire inexistantes. D'une part, les recherches en migration se sont surtout concentrées sur les personnes immigrantes alors qu'elles sont dans la force de l'âge (Olazabal et al., 2010) évacuant ainsi du champ des recherches la question de la mobilité des aînés. D'autre part, une prédominance du

« aging in place » (vieillir sur place) dans les recherches en gérontologie (Johansson et al, 2013; Blaakilde, 2015; Wiles et al., 2011;) a eu pour effet d'occulter entièrement la dimension transnationale comme « trait caractéristique de l'expérience du migrant » (OIM, 2010).

Précisons que le concept de « transnationalisme » a été introduit par les anthropologues américaines Nina Glick Schiller, Linda Basch et Cristina Blanc-Szanton au début des années 1990. Comme l'indique Martiniello (2007), dans leur livre intitulé *Towards a Transnational Perspective on Migration*, Glick Schiller, Basch et Blanc-Szanton présentent la définition suivante du transnationalisme :

Nous définissons le transnationalisme comme les procédés par lesquels les migrants forgent et maintiennent des relations sociales multiples et créent de la sorte des liens entre la société d'origine et la société où ils s'installent. Nous appelons ces procédés transnationalisme pour insister sur le fait que de nombreux immigrés construisent aujourd'hui des sphères sociales qui traversent les frontières géographiques, culturelles et politiques traditionnelles. Un élément essentiel du transnationalisme est la multiplicité des participations des immigrés transnationaux (transmigrants) à la fois dans le pays d'accueil et d'origine (Traduction de Lafleur, 2005, dans Martiniello, 2007, p.77-78).

Bien qu'il s'agisse d'un terme relativement récent, plusieurs soulignent qu'il ne s'agit pas pour autant d'une nouvelle réalité (OIM, 2010; Nedelcu, 2010; Martiniello, 2007), mais plutôt d'une condition qui a toujours été caractéristique de l'expérience du migrant. Comme l'affirme l'OIM (2010) :

Dans le domaine migratoire, l'existence de liens avec plusieurs endroits à la fois – ou le sentiment d'être « partout et nulle part » – est **depuis toujours** un trait caractéristique de l'expérience du migrant. Mener une vie transnationale en différents lieux signifie que les échanges et les interactions de part et d'autre des frontières sont un aspect ordinaire et durable de la réalité et des activités des migrants (OIM, 2010, nous soulignons).

Dans ce sens, nous considérons que le transnationalisme est une dimension à prendre compte et à appréhender non pas comme une réalité nouvelle mais comme une réalité qu'il convient de ne plus occulter. Ces liens que les personnes immigrantes entretiennent avec plusieurs endroits et/ou pays à la fois font qu'il est d'autant plus pertinent : 1) d'explorer dans lequel ou encore lesquels, au pluriel, elles souhaitent vieillir et, dans ce dernier cas, 2) de se pencher sur les conditions (politiques, discours, pratiques, ressources personnelles, etc.) qui favorisent la mobilité ou, au contraire, l'immobilité des personnes immigrantes au temps de la vieillesse.

Par ailleurs, comme le soulignent Johansson et al. (2013), la mobilité serait généralement vue comme une « discontinuité » dans le parcours du vieillissement:

Overall, research on migration in aging, implicitly or explicitly informed by aging in place, often starts from an assumption that discontinuity in place is essentially problematic with aging (p.4).

De plus en plus de recherches montrent pourtant que les parcours de vie des aînés d'aujourd'hui – migrants et non migrants – seraient telles que la mobilité représenterait non pas une discontinuité, mais plutôt une continuité de leurs modes antérieures de vie (Bolzman et al., 2017; Blaakilde, 2015; Blaakilde et Nilsson, 2013). Pour certains aînés, la retraite pourrait d'ailleurs représenter une période de vie propice pour accroître les pratiques de mobilité ou encore en développer de nouvelles formes (Blaakilde, 2015; Blaakilde et Nilsson, 2013; Johansson et al., 2013; Attias Donfut et Wolff, 2005a). De telles réalités nous amènent à vouloir demander non seulement à *quelle place*, mais aussi à *quelleS placeS* – au pluriel – les aînés souhaitent vieillir.

1.4 Déplacements bloqués et des placements forcés : quelles conséquences ?

Il convient de porter attention à ce que Northcott et Petruik (2011) appellent « blocked migration », « blocked moves » ou encore « involuntary stayers » – que nous

regrouperons ici sous l'appellation « déplacements bloqués et des placements forcés » – et à ce que cela peut entraîner comme conséquences dans la vie des aînés concernés. Pour Northcott et Petruik (2011) qui se sont intéressés à la mobilité géographique des aînés canadiens, principalement leurs mobilités à l'intérieur du Canada, il y a une nuance importante à faire entre la place choisie et/ou concrétisée et celle qui aurait pu être souhaitée par les aînés pour vieillir : « Although many seniors will choose to stay and not to move, it is noteworthy that some seniors may desire to move but unable to do so because of unfavorable circumstances (that is, blocked migration). » (p.316).

Notre recension de la littérature au Québec et, plus généralement, au Canada nous a permis de constater qu'il s'agit là d'enjeux peu abordés de sorte que les conséquences de ce que nous appelons des déplacements bloqués et des déplacements forcés sont méconnues. Quelles sont les situations vécues par les aînés immigrants à cet égard ? Quels besoins découlent de ces situations ? Ces besoins sont-ils adressés par les services sociaux et de santé ? Les écrits européens confirment la pertinence d'aborder de telles questions. Certains auteurs soulèvent par exemple le fait que l'impossibilité de concrétiser un retour, qu'il soit mythique ou réel, peut être une importante source de souffrance pour les aînés immigrants (Samaoli, 2016; Elouafa, 2016; De La Noë, 2001; Sebag Lanoë, 1991;). De La Noë (2001) résume bien les avis d'autres auteurs à propos des angoisses et de la douleur potentielle du migrant âgé ou mourant:

Rester en France, c'est accepter le risque d'y mourir, loin des siens et de la terre de ses ancêtres. D'après M. Cohen (1991, p.22), la maladie, le vieillissement et plus encore la mort, représentent pour l'immigré âgé le risque de se séparer dramatiquement de sa terre et de sa famille, et d'accentuer son sentiment de solitude. C'est la raison pour laquelle « les angoisses constatées dans cette catégorie de population sont plus complexes, car on a l'impression que ce qui importe le plus à ces êtres déracinés, ce ne sont pas tant la maladie, la vieillesse et le handicap que le risque de perdre la capacité de retrouver les leurs ». R. Sebag- Lanoë (1991, p. 17) a d'ailleurs formulé l'hypothèse selon laquelle il y aurait chez le

mourant d'origine étrangère « une douleur potentielle » spécifique liée à « l'impossible retour à la terre-mère natale » (p.96)

Puis plus récemment, Samaoli (2016) poursuit dans le même sens dans un article intitulé du titre très révélateur « L'inhumation des immigrants âgés : l'ultime mobilité »:

Tout déraciné est habité par une vive angoisse de la mort, provoquée non pas par la peur de mourir mais surtout par celle de mal mourir : le fait de mourir loin du pays d'origine et de la terre natale est souvent synonyme d'une inquiétude sincère, celle d'une mort hors normes sociales, culturelles, identitaires et religieuses éprouvées (p.137)

Nous retenons de cela que, au-delà du projet concrétisé et des alternatives envisagées, il importe de considérer que les aînés qui décident de rester à un endroit, par exemple ne le font pas nécessairement de leur plein gré et que cela peut entraîner des coûts émotionnels importants comme l'évoquent certains auteurs (Samaoli, 2016; De La Noë, 2001; Sebag Lanoë, 1991; Elouafa, s.d). Ainsi, à l'instar de Northcott et Petruik (2011), nous considérons qu'il s'agit de connaissances à développer : « We need to know more about blocked moves and involuntary stayers – not all who age-in-place do so by choice as it is often assumed » (p.319). Ainsi, Northcott et Petruik (2011) suggèrent que des études qualitatives, particulièrement, devraient être faites pour mieux comprendre les dynamiques de décision des aînés en regard de leur mobilité géographique et les conséquences de ces décisions sur leur vie et celles de leur proche :

There is a need for a greater variety of methods to be applied to the study of elder migration. To date, there has been a heavy reliance on census and survey data and, as we have noted, on the individual as the unit of analysis. Qualitative studies have been rare and would provide considerable insight into the dynamics of decision making regarding moving or staying and the experiential consequences of those decisions. Relevant qualitative methods include in-depth interviews, ethnographies, narratives and biographies (p.319, nous soulignons).

Nous rejoignons entièrement les propos de Northcott et Petruik (2011) sur ce point. Il y a pertinence sociale et scientifique de mener une étude qualitative auprès des personnes âgées immigrantes au Québec afin de connaître leurs aspirations quant au(x) lieu(x) où elles souhaitent vieillir et comprendre les dynamiques et considérations qui les sous-tendent. Ce qui nous amène à présenter la question de recherche et les objectifs de cette thèse.

1.5 Questions de recherche et objectifs

Cette étude s'intéresse aux aspirations des aînés immigrants quant au(x) lieu(x) où ils souhaitent vieillir en prenant en compte leurs histoire de migration. En cela, cette recherche exploratoire s'inscrit au croisement du travail social interculturel et de la gérontologie sociale et a une visée compréhensive.

La question générale de cette recherche est : « Quelles sont les aspirations de personnes aînées nées à l'extérieur du Canada et ayant divers parcours migratoires, quant au(x) lieu(x) où elles souhaitent vieillir ? » De cette question en découlent plusieurs autres. Souhaitent-elles vieillir ici (au Québec), dans leurs pays d'origine ou ailleurs ? Comment leurs aspirations s'inscrivent-elles dans leur parcours migratoire ? Sur quelles considérations s'appuient-elles ? Ces aspirations sont-elles récentes et en lien avec le temps de la retraite, de la vieillesse ? Viennent-elles concrétiser des intentions au moment de la migration, soit un « projet de retour » ou « de non-retour » ? La perspective des parcours de vie constitue-t-elle un cadre théorique permettant de comprendre les considérations et les dynamiques décisionnelles à l'œuvre ? Le récit migratoire peut-il s'avérer un outil pertinent pour l'intervention sociale auprès de ces populations afin de soutenir leurs aspirations et leur pouvoir d'agir ?

Rejoignant les préoccupations scientifiques, sociales et politiques, cette recherche prend en compte la diversité des aînés immigrants, reconnaît leur droit à

l'autodétermination et valorise leur pouvoir d'agir et de concrétisation de leurs aspirations. En termes de retombées pratiques, elle cherche à comprendre les réalités et les aspirations pour ensuite pouvoir adapter les services à leurs besoins et développer des outils d'intervention sensibles à leurs spécificités culturelles et générationnelles.

Plus précisément, cette recherche vise les objectifs suivants :

1. Reconstituer le parcours migratoire des personnes âgées immigrantes, à partir du récit qu'elles en font, en inscrivant leurs pratiques (ou souhaits) de mobilités transnationales ;
2. Connaître les aspirations des personnes âgées immigrantes quant au(x) lieu(x) où elles souhaitent – ou auraient souhaité – vieillir ;
3. Identifier les considérations des personnes âgées immigrantes en regard du/des lieu(x) où elles souhaitent vieillir et les comprendre à la lumière de leurs parcours ;
4. Explorer l'usage du récit migratoire d'aînés immigrants comme outil d'intervention en travail social.

Ces objectifs traduisent l'adoption d'une posture de travail social, laquelle vient donner la parole aux acteurs concernés, ici des personnes âgées immigrantes, pour raconter la singularité de leur vécu, susciter leur réflexivité et valoriser leur pouvoir d'agir. Le prochain chapitre présente d'ailleurs le cadre d'analyse que nous privilégions pour cette recherche, à savoir la perspective du parcours de vie que nous croisons à une analyse intersectionnelle, transnationale et interculturelle.

CHAPITRE II

CADRE D'ANALYSE

Au cœur de cette étude, il est question de connaître et de comprendre les aspirations des aînés immigrants quant au(x) lieu(x) où ils souhaitent vieillir. Pour ce faire, nous avons choisi un cadre d'analyse qui s'appuie principalement sur la perspective du parcours de vie et ses principes (Elder Jr et al., 2003) que nous adapterons aux réalités des migrants. Cette prise en compte des réalités spécifiques des personnes migrantes se traduit d'emblée par notre posture que nous positionnons comme étant interculturelle et engagée (Rachédi et Taïbi, 2019). Ainsi, dans cette étude nous croisons la théorie du parcours de vie (Elder Jr et al, 2003) à une analyse intersectionnelle de même qu'à la perspective transnationale (Schiller et al., 1995) déjà évoquée dans le chapitre précédent. Dans les pages qui suivent, nous présentons ce cadre d'analyse en démontrant sa pertinence pour notre objet d'étude et son opérationnalisation.

2.1 La perspective du parcours de vie comme principal cadre d'analyse

On associe les origines de la perspective du parcours de vie à l'étude *The Polish Peasant in Europ and America (1918-1920)* du sociologue Thomas (et Znaniecki), considérée comme étant une œuvre pionnière de la méthode biographique (Elder Jr et al., 2003). Contestant le courant théorique selon lequel les difficultés auxquelles font face les individus sont essentiellement attribuables à des facteurs biologiques, Thomas et Znaniecki restitueront à travers cette étude l'histoire de vie de paysans migrants polonais pour appréhender leur processus d'adaptation au contexte social américain.

Considérant que les histoires et les trajectoires des individus sont de riches sources d'informations, Thomas lancera dès le début du XXe siècle un fort appel à plus de recherches appréhendant la vie des individus dans leur totalité et leur historicité plutôt que de façon fragmentée :

À cette époque, plutôt que d'être considérée dans son ensemble, la vie des individus est étudiée de façon fragmentée, en s'attardant sur des épisodes tels l'enfance, l'âge adulte ou l'âge de la retraite. On en savait alors très peu sur l'influence que peuvent avoir les parcours de vie sur le développement des êtres humains, et sur l'importance que prennent les contextes historiques et géographiques dans ces parcours (Elder et al., 2003 traduit dans Dumont, 2015, p.1).

Ce n'est cependant qu'à partir des années 1960 que la perspective du parcours de vie prendra son essor (Elder Jr et al., 2003). Aujourd'hui, la perspective du parcours de vie est de plus en plus adoptée dans l'étude des vies humaines (Elder Jr et al., 2003). De fait, on constate que cette perspective suscite un réel engouement en gérontologie. Il est à souligner que la popularité grandissante de cette perspective réside notamment dans le fait que ses principes s'empruntent aisément pour être croisés à d'autres cadres théoriques, dont la théorie de l'intersectionnalité comme nous comptons le faire dans cette recherche. Au terme de notre recension, nous avons relevé des travaux qui s'appuient sur la perspective du parcours de vie, notamment pour : 1) comprendre la mobilité des aînés et 2) appréhender le vieillissement des populations aînées immigrantes. Les quelques études que nous évoquerons maintenant rendent compte de la diversité des usages de la perspective des parcours de vie en gérontologie et, surtout, de sa pertinence pour notre recherche.

2.1.1 Pour comprendre la mobilité des aînés tout au long de leur vie

Comme le souligne Hayward (2004) dans une étude sur la mobilité résidentielle d'hommes aînés au Canada, « there has been a growing acceptance of a life course theoretical perspective for researching the residential mobility of older people (e.g.

Kendig, 1990; Robinson & Moen, 2000) » (p.73). Northcott et Petruik (2011) qui ont fait une recension des recherches portant sur la mobilité géographique des aînés – avec un accent particulier sur le Canada - abondent aussi dans le même sens que Hayward (2004) quant à la popularité de la perspective du parcours de vie pour appréhender la question.

La perspective du parcours de vie peut être mobilisée à diverses fins dans les études sur la mobilité géographique des aînés. Par exemple, au terme de leur recension, Northcott et Petruik (2011) constatent qu'il y a eu une progression au niveau des théories utilisées pour appréhender la mobilité géographique des aînés de sorte que les théories contemporaines – ex : la perspective du parcours de vie – mettent l'accent sur les aspects suivants :

In short, contemporary theories of geographic mobility in older age emphasize demographic, economic, social, and psychological contingencies and dynamics that occur over a lifetime and that lead to patterns of moving and/or staying in older age. » (p.313)

Dans ce sens, la perspective du parcours de vie permet de comprendre ce qui, plus tôt dans la vie d'une personne, pourrait avoir favorisé (ou défavorisé) des pratiques de mobilité – ou d'immobilité – durant sa vieillesse. L'étude de Hayward (2004) en est un exemple. Dans cette étude, la mobilité résidentielle d'une cohorte d'hommes (n = 1063) âgés de 45 ans et résidant en Ontario, au Canada, a été suivie une fois par année pendant 20 ans – soit jusqu'à ce que les individus soient âgés de 65 ans – puis une dernière fois lorsqu'ils étaient âgés de 76 ans. Les données recueillies rendent compte de liens, directs ou indirects, entre les parcours résidentiels antérieurs et ceux au temps de la vieillesse :

[...] les trajectoires des antécédents résidentiels, des relations socio-familiales, du statut socio-économique et de la santé au milieu de la vie sont associées aux déménagements survenus au troisième âge, de façon directe

ou indirecte, via leurs effets sur les trajectoires résidentielles vécues au mitan de la vie (Hayward, 2004, p.73).

Enfin, très près du sujet de notre étude mais en France, Mezzouj (2018, 2016, 2010) s'est intéressée au parcours d'hommes maghrébins âgés, entre autres pour comprendre les raisons qui les conduisent à rester, à partir ou encore à faire des allers-retours entre le pays d'origine et la France. Pour ce faire, les travaux de Mezzouj mettent en perspective le sens que ces hommes donnent à leur parcours de vie en France et ce, en s'arrêtant notamment sur les motifs d'immigration en France, les intentions initiales (projet de retour ou non) et les raisons entourant la concrétisation ou non dudit projet.

Les quelques études que nous venons de voir qui appréhendent des questions touchant la mobilité géographique, résidentielle ou migratoire des aînés rendent compte de la pertinence d'utiliser la perspective des parcours de vie pour étudier les aspirations des aînés immigrants.

Cela dit, nous empruntons également une analyse intersectionnelle pour comprendre les parcours migratoires des personnes aînées immigrantes et leurs aspirations.

2.1.2 L'intersectionnalité pour appréhender la diversité et la complexité des parcours

Depuis quelques années, une autre théorie qui est elle aussi de plus en plus mobilisée est celle de l'intersectionnalité, et ce, tant dans le champ des études migratoires que celles sur le vieillissement. L'un des intérêts à recourir à l'intersectionnalité réside dans le fait qu'elle permet de mettre en exergue la complexité des réalités en s'attardant notamment à la simultanéité des oppressions (ex : racisme, âgisme et sexisme) qui peuvent être vécues par certains groupes de la population. Selon Bilge (2009, p.70) :

L'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des

grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales (Crenshaw 1989 ; Collins 2000 ; Brah & Phoenix 2004). Elle propose d'appréhender « la réalité sociale des femmes et des hommes, ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui s'y rattachent comme étant multiples et déterminées simultanément et de façon interactive par plusieurs axes d'organisation sociale significatifs » (Stasiulis 1999 : 345)

En gérontologie, outre le fait que l'intersectionnalité est de plus en plus empruntée, on évoque ses apports notables et un grand intérêt à y recourir dans l'étude des parcours de vie. Plusieurs chercheurs s'inscrivant dans une tradition de recherche qualitative u puisent les assises théoriques pour appréhender les parcours de personnes âgées immigrantes et/ou racisées (Holman et Walker, 2020; Brotman et al, 2020; Ferrer et al, 2017; Koehn et al., 2013). Comme l'indique Ferrer et al. (2017, p.15):

An intersectional life course perspective presents an important analytical lens to focus on the heterogeneous experiences of aging, to offer a richer consideration of the complex biographies of communities, to consider a broader and more detailed analysis of the dynamics of power, and to account for the fluid nature of identity that is embedded within particular times, contexts and spaces/places. [...] Intersectional life course perspective can be used to explore how structural forces that occur over an extended period of time intersect with individual life trajectories. As such, this perspective holds the potential to situate personal stories within wider social processes in order to consider how categories of difference, processes of differentiation, and systems of domination are implicated within the individual life course. [...] [M]erging concepts of the life course and intersectionality can inform our understanding of how gender, labour and migration are inextricably linked, and have important implications for aging. As such, this perspective opens possibilities to understand how life course experiences are structured by experiences of racialization, patriarchy, and commodified labour but are also contested, resisted, and utilized by older people.

Comme on le voit, l'intersectionnalité séduit lorsqu'il s'agit de connaître et comprendre les réalités particulières vécues par un groupe spécifique de la population, en l'occurrence le vieillissement de personnes nées à l'extérieur du Canada et/ou racisées, etc. Les éclairages que peuvent alors apporter une analyse intersectionnelle sont nombreux; ils permettent entre autres de mettre en évidence la nécessité d'avoir des réponses sociales adaptées aux réalités spécifiques des groupes en question, souvent marginalisés ou exclus et, par le fait même, d'ouvrir de nouvelles pistes d'intervention.

Ainsi, une analyse qui intègre à la fois l'intersectionnalité et la perspective des parcours de vie nous semble pertinente pour appréhender les parcours de vie et migratoires des aînés immigrants ainsi que leurs aspirations pour le futur.

Dans la prochaine partie, nous présentons les cinq principes sur lesquels se fondent la perspective du parcours de vie en démontrant leur application à notre étude.

2.2 Les principes de la perspective du parcours de vie

La perspective du parcours de vie s'appuie sur cinq principes (Elder Jr et al, 2003) que nous verrons maintenant et qui sont:

1. Le développement tout au long de la vie (Lifespan development);
2. Le temps et le lieu des événements (Time and place);
3. Le moment des événements dans la vie de l'individu (Timing) ;
4. Les vies liées (Linked lives);
5. L'intentionnalité et la capacité d'agir des individus (Agency).

Dans les sections qui suivent, nous présentons chacun de ces principes et leur application à notre objet d'étude.

2.2.1 Le développement tout au long de la vie (lifespan development)

Il importe d'abord de préciser que le développement humain inclut tous les stades de la vie, dont le vieillissement. Selon ce principe, « le développement humain et le vieillissement sont des processus continus qui se déroulent tout au long de la vie » (Gherghel, 2013, p.34). Ce principe suggère que la compréhension du processus de développement de l'être humain nécessite de poser un regard sur une perspective à long terme (Elder Jr et al., 2003).

Avec l'allongement de la vie et les nouvelles perspectives de vie et de développement personnel, les années dites « de retraite » peuvent être une occasion de s'adonner à une passion (intellectuelle, artistique, sportive) ou de s'engager socialement par exemple. Les nombreux écrits en gérontologie sur la participation sociale des aînés et le « active aging » en sont le reflet (Charpentier et al., 2010). À cet égard, en questionnant les aînés immigrants sur leurs aspirations, cette étude vient ouvrir leurs futurs et leurs possibilités de développement humain.

Ainsi, ce principe suggère que non seulement le développement humain et le vieillissement ne s'arrêtent pas à l'arrivée du grand âge, mais aussi que cette période de plus en plus longue dans la vie d'un individu ne peut être comprise sans prendre en considération les expériences et les événements qui ont eu cours plus tôt (Elder Jr et al., 2003). Ce que Elder (1994) explique ainsi :

With an eye to the full life course, analysis is sensitive to the consequences of early transitions for later experiences and events. Indeed, we now see that the implications of early adult choices extend even into the later years of retirement and old age (Clausen 1993), from the adequacy of economic resources to adaptive skills and activities. The later years of aging cannot be understood in depth without knowledge of the prior life course (Elder, 1994, p.5).

Il s'agit là d'adopter une approche holistique, comme le prône d'ailleurs l'intervention interculturelle auprès des migrants (voir Rachédi et Taïbi, 2019; Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017; Bolzman, 2012; Legault et Rachédi, 2008; Vatz Laaroussi et al, 2002; Cohen-Emerique, 2000). Par exemple, Legault et Rachédi (2008) mentionnent que « l'immigrant n'existe souvent qu'à partir du moment où il franchit les frontières de son pays d'accueil, alors que ce n'est pas le seul point de repère qui doit être pris en compte » (p.122). Elles soulignent l'importance de prendre en compte que « l'immigrant est aussi un émigrant. Notre regard de professionnel doit donc balayer tout autant l'avant et l'après que l'ici et le maintenant » (*ibid.*, p.122). Vatz Laaroussi et al. (2002) considèrent d'ailleurs que le filtre de l'*ici et maintenant* est de ceux qui peuvent avoir pour effet de biaiser l'intervention. Abondant dans le même sens, Roy et al. (2019) suggèrent que pour sortir de cette vision « confinée au lieu (ici) de rencontre [...] et réduite à l'instant où se déroule cette rencontre (maintenant) » (p.196), il faut « réintroduire une certaine profondeur historique dans nos interventions avec les immigrants en osant nous entretenir avec eux de leur parcours, des raisons de leur déplacement ou de la nature de leur projet migratoire, etc. » (p.197).

En résumé, nous pourrions dire qu'il y a consensus à l'effet que pour bien saisir la réalité d'une personne immigrante dans un contexte d'intervention, et par extension dans une recherche qualitative à visée compréhensive, il importe d'avoir un champ de vision à deux dimensions : la dimension *temps* : avant – maintenant – après et la dimension *espace* : ici – là-bas. Qui plus est, cette vision à deux dimensions (temps et espace) rejoint le prochain principe du parcours de vie, à savoir *le temps et le lieu des évènements*.

2.2.2 Le temps et le lieu des évènements (time and space)

Ce deuxième principe de la perspective du parcours de vie renvoie à l'idée que chaque histoire de vie se déroule à l'intérieur d'un temps précis de l'histoire (le temps historique) et dans un contexte social donné (le lieu). Ce faisant, le cours de la vie de

chaque génération est influencé par des événements historiques et des mouvements sociaux spécifiques à son temps. Ce principe suggère également que le cours de la vie d'un individu sera influencé différemment selon la cohorte d'âges à laquelle il appartient au moment où ces événements ou mouvements surviennent. Par exemple, un même événement tel que la Deuxième Guerre mondiale peut avoir eu des conséquences différentes sur le parcours de vie des femmes selon qu'elles étaient jeunes ou plus âgées au moment de celle-ci (Elder, 1994).

Cela dit, à quoi renvoie *le temps historique* pour les sujets de notre étude? Quels sont les *événements historiques* que l'on pourra considérer comme ayant été marquants dans le parcours de vie des personnes âgées rencontrées ? Faut-il les déterminer d'avance pour s'assurer de porter une attention sur ces événements historiques marquants ? S'agit-il plutôt de demander à la personne elle-même quels sont les événements historiques qui ont été marquants dans le cours de sa vie? Ou, enfin, ne s'agit-il pas plutôt, à partir du récit livré par la personne, d'identifier s'il y a référence ou non à des événements historiques et si oui, lesquels? Il s'agit là de considérations relatives à notre posture théorique et nos choix méthodologiques. Nous présenterons nos choix méthodologiques dans le prochain chapitre. Nous nous attendons à ce que les conjonctures économique, sociale et politique – à l'échelle locale et internationale – qui provoquent différentes migrations et formes de mobilité (Rachédi, 2019; Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017) ressortent parmi les événements marquants du parcours de vie des aînés.

2.2.3 Le moment des évènements (timing)

Selon ce principe, l'incidence d'un évènement sur le parcours de vie d'une personne dépend du moment où il survient (Elder, 1994, p.6, notre traduction)². Un exemple classique qui est utilisé dans les écrits sur le parcours de vie pour expliquer ce principe est celui de l'âge au moment d'avoir un enfant (Elder Jr et al, 2003). Devenir parent à l'âge de 20 ou 45 ans est un évènement qui ne sera pas vécu de la même manière et qui n'aura pas la même portée sur le parcours de vie de la personne. Elder Jr et al (2003) citent l'étude de Harley et Mortimer (2000) qui montre que de jeunes adultes devenus parents en même temps qu'ils vivaient plusieurs autres transitions (ex : quitter le domicile des parents, commencer à cohabiter avec un-e conjoint-e, intégrer le marché de l'emploi) avaient une santé mentale plus fragile comparativement à d'autres jeunes adultes qui vivaient eux aussi plusieurs autres transitions sans toutefois devenir parents en même temps (p.12). Selon Elder et Jr et al (2003), cette nouvelle expérience de la parentalité, vécue différemment selon le moment où elle survient dans la vie de l'individu, « explain the emergence of a socioeconomic gradient in mental health in early adulthood through cumulative advantages and disadvantages » (p.12). De même, nombreux chercheurs ont mis en évidence l'importance de prendre en compte l'âge au moment de l'arrivée dans le pays d'immigration (à un jeune âge, à l'âge adulte ou plus tardivement à un âge avancé) pour comprendre les dynamiques d'adaptation (Charpentier et Quéniart, 2017; Olazabal et al., 2010).

L'étude réalisée par Firbank et al. (2001) sur les immigrants âgés résidant au Québec et leurs conditions de passage à la retraite illustre bien l'intérêt de ce principe du

² « According to the life stage principle, the personal impact of any change depends on where people are in their lives at the time of the change. » (Elder, G.H Jr, 1994, p.6)

parcours de vie en contexte migratoire. Les résultats de l'étude indiquent que le cumul des obstacles auxquels font face certaines populations immigrantes au cours de leur vie active contribue à ce que leurs retraites se différencient à plusieurs égards de celles des non-immigrants. Une de ces différences concerne leur statut socioéconomique. Pour une personne âgée immigrante, le fait d'avoir été confrontée à un cumul d'obstacles depuis son arrivée peut l'obliger à rester plus longtemps en emploi ou, au contraire, la forcer à se retirer prématurément du marché du travail, par exemple, pour des raisons de santé³ ou parce que les discriminations par rapport à son âge ou à son appartenance à une minorité visible ou audible font qu'il est plus difficile pour elle de décrocher un nouvel emploi après avoir perdu le précédent (Firbank et al., 2001). Ainsi, la condition socioéconomique de ces migrants à l'âge de la retraite ne peut être comprise sans considérer le cumul de leurs expériences en regard du marché du travail. À ce sujet, rappelons que les écrits en Europe sur les migrants âgés font état que les conditions socioéconomiques sont, d'une part, l'une des raisons évoquées pour expliquer leur souhait de vieillir dans un pays plutôt qu'un autre et qu'elles ont, d'autre part, une incidence sur la possibilité de concrétiser ou non ledit souhait.

Nous pourrions poursuivre ainsi la recension de la littérature pour tenter d'identifier des types d'évènements qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur le vieillissement des aînés immigrants, notamment en regard d'où elles vieillissent. Comme le souligne Laborde et al. (2007), la manière d'identifier les évènements marquants peut varier selon « l'optique adoptée et le type de matériau traité » (p.567). La recherche de ces évènements « peut s'appuyer sur des données purement factuelles,

³ À cet effet, il nous semble pertinent de souligner que, d'après des estimations de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail « presque 50% des travailleurs touchés par une lésion professionnelle sur l'île de Montréal seraient issus de l'immigration alors que les personnes immigrées représentent 30% de la population montréalaise » (Côté et al., 2017, p.1)

mobiliser les interprétations plus personnelles des sujets ou, plus rarement, tenter de concilier les deux » (ibid., p.567). Considérant que notre approche est qualitative et de type exploratoire, et étant donné que l'un de nos objectifs est de donner la parole aux personnes âgées immigrantes et de susciter leur réflexivité, nous souhaitons plutôt laisser la personne identifier elle-même les événements les plus significatifs et leurs impacts en regard du moment et du lieu où ils sont survenus dans sa vie.

Cela dit, compte tenu de notre objet d'étude et de la littérature sur le sujet, les événements comme le départ du pays d'origine ou encore l'arrivée au Québec et l'âge du migrant au moment où ceux-ci surviennent s'avèrent des incontournables et seront abordés spécifiquement. En effet, le fait d'immigrer à 25 ans ou à 65 ans est un même événement qui n'aura cependant pas la même incidence sur le parcours de vie d'une personne. Par exemple, Olazabal et al. (2010) indiquent que « le fait de s'établir (pas toujours selon son projet de vie) dans le pays d'accueil alors qu'on est déjà une personne âgée réduit considérablement la marge de manœuvre quant au processus d'adaptation, ce qui aura une influence bien entendu sur le processus biopsychosocial du vieillissement » (p.74).

Nous avons donc vu trois principes de la perspective du parcours de vie jusqu'à maintenant, à savoir : 1) le développement et le vieillissement tout au long de la vie 2) le temps et le lieu des événements et 3) le moment des événements. Voyons maintenant un quatrième principe qui est celui *des vies liées*.

2.2.4 Des vies liées (linked lives)

Selon Elder (1994), aucun autre principe de la perspective du parcours de vie n'est aussi central que celui-ci. Le principe des vies liées signifie que les vies des individus sont interdépendantes. La vie d'une personne est susceptible d'être affectée par des événements qui se produisent dans la vie des personnes de son réseau (famille, amis, collègues, etc.) et, inversement, la vie de ces dernières est susceptible d'être affectée

par les évènements qui se produisent dans la vie de cette personne. Ce principe prend tout son sens pour un objet d'étude comme le nôtre considérant que le migrant est de plus en plus appréhendé comme étant un individu transnational – c'est-à-dire un individu qui se caractérise notamment par ses multiples liens et appartenances à des réseaux locaux, transnationaux et diasporiques (OIM, 2010; Martiniello, 2007; Aggoun, 2002; Schiller et al, 1995)

À cet effet, les travaux réalisés en Europe montrent que la décision de rester au pays d'accueil et/ou de retourner dans le pays d'origine n'implique pas seulement la personne âgée immigrante, mais aussi l'ensemble de sa famille (Attias-Donfut et Delcroix, 2004 ; De La Noë, 2001 ; Barou et Gallou, 2011). Par exemple, Barou et Galou (2011) mentionnent que le choix du pays peut être l'objet d'une longue négociation et en particulier pour les couples. Également, les pays de résidence des enfants, de la fratrie et des autres membres de la famille influencent les intentions des aînés comme l'indiquent Attias-Donfut et Wolff (2005) :

L'intention de retour est fortement accrue parmi ceux qui ont des enfants au pays et, dans une moindre mesure, parmi ceux qui y ont des frères et sœurs ou d'autres membres de la famille. Inversement, la présence d'enfants et de famille en France limite la probabilité de retour au pays (p. 96).

Le principe des vies liées invite ainsi à comprendre et reconnaître la place et les dynamiques des familles transnationales - lesquelles peuvent être composées de membres répartis dans plus d'un pays (Vatz Laaroussi et Bolzman, 2010) – dans le parcours de vie des aînés immigrants. Voyons maintenant un dernier principe de la perspective du parcours de vie, à savoir « la capacité d'agir ou l'intentionnalité des individus ».

2.2.5 La capacité d'agir ou l'intentionnalité des individus (agency)

Ce principe rejoint notre choix de s'intéresser aux aspirations des aînés immigrants et de les analyser à la lumière de leurs parcours migratoires ou, plus précisément, à la lumière du récit migratoire qu'ils en font. Comme le résume Gherghel (2013), le principe de *capacité d'agir (agency)* conçoit que :

Les individus ne subissent pas de façon passive les influences sociales et les contraintes structurelles, mais ils ont la capacité de créer du sens et de donner de nouvelles significations aux normes et aux institutions sociales, ainsi que de choisir des cheminements différents parmi les opportunités disponibles (Gherghel, 2013, p.36).

Pour cette recherche en travail social, les récits migratoires des aînés sont compris comme des récits à travers lesquels les aînés pourront rendre compte de leur capacité d'agir. Nous concevons ici que faire le récit de son parcours migratoire, c'est notamment créer et raconter le sens qu'on donne à ce parcours. C'est aussi exposer les choix qui ont été faits ou contraints. Pourquoi tel départ et telle arrivée ? Pourquoi à ce moment-là plutôt qu'à un autre ? Pourquoi vers telle destination plutôt qu'ailleurs ? C'est rendre compte de ses capacités comme personne migrante à produire des savoir-migrer : savoir circuler, savoir séjourner, savoir rester, etc. (Shili et Zuniga, 2014). Dans ce sens, explorer les aspirations des aînés quant à où vieillir, c'est reconnaître leur capacité à appréhender l'avenir ainsi que la légitimité des besoins qu'ils expriment. Dans un contexte social et politique où la norme du « aging in place » est largement présumée comme étant le premier choix des aînés, cette recherche, en adoptant et appliquant le cadre d'analyse du parcours de vie, prône le droit et la liberté fondamentale de choisir son lieu de vie à tout âge.

Ce chapitre a permis d'exposer les raisons pour lesquelles nous avons opté pour la théorie du parcours de vie comme cadre d'analyse principal auquel nous avons croisé l'intersectionnalité ainsi que, de manière transversale, une perspective transnationale

et une posture interculturelle. Tel qu'analysé, les cinq grands principes qui sous-tendent cette perspective – le développement tout au long de la vie, le temps et le lieu des événements, le moment des événements, des vies liées, la capacité d'agir ou l'intentionnalité des individus – s'articulent très bien à notre objet et rejoignent les valeurs véhiculées par cette étude. Le prochain chapitre présente la méthodologie de recherche que nous avons développée en cohérence avec ces postures épistémologiques.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce chapitre porte sur la méthode qui a été utilisée pour réaliser notre recherche. Dans un premier temps, nous présentons la stratégie générale de recherche : l'approche qualitative adoptée, la population à l'étude et la stratégie d'échantillonnage. La seconde partie décrit le processus de recherche, soit : le déroulement des rencontres, les outils de collecte de données et les méthodes d'analyse. Une attention particulière est accordée à la présentation du récit migratoire qui constitue l'outil principal de cette recherche. Nous terminons le chapitre en discutant des considérations éthiques inhérente à ce projet et des limites de l'étude.

3.1 La stratégie générale de recherche

3.1.1 Une recherche qualitative

Il s'agit dans cette thèse de doctorat d'une recherche exploratoire qualitative avec une visée descriptive et compréhensive. Cette étude est exploratoire puisqu'elle porte sur une question complexe peu documentée, à savoir où les aînés nés à l'extérieur du Canada aspirent vieillir et, surtout, pourquoi. À cet égard, Paillé et Muchielli (2016) conçoivent qu'une enquête est dite « qualitative » principalement dans deux sens :

D'abord, dans le sens que les instruments et méthodes utilisés sont conçus, d'une part, pour recueillir des données qualitatives (témoignages, notes de terrain, image vidéo, etc.), d'autre part, pour analyser ces données de manière qualitative (c'est-à-dire en extraire le sens plutôt que les transformer en pourcentage ou en statistiques); l'enquête est aussi dite qualitative dans un deuxième sens, qui signifie que l'ensemble du processus est mené d'une manière « naturelle », sans appareils sophistiqués

ou mises en situations artificielles, selon une logique proche des personnes, de leurs actions et de leurs témoignages (une logique de proximité cf. Paillé, 2007) (Paillé et Muchielli, 2016, p.13)

De fait, la méthodologie qualitative est la plus appropriée pour cette étude puisque celle-ci cherche à recueillir des données qualitatives et non quantitatives. En effet, elle ne vise pas, par exemple, à répertorier les lieux où les aînés souhaitent vieillir ou encore à dégager des statistiques sur la question, mais plutôt à découvrir ce que les aînés cherchent/trouvent dans lesdits lieux et à savoir si leur parcours migratoire peut nous aider à comprendre leurs aspirations. S'appuyant sur la perspective du parcours de vie, cette recherche considère que les aspirations des aînés en regard des lieux où ils souhaitent vieillir se comprennent à la lumière de leur parcours migratoire et à partir du récit qu'ils en font.

L'approche de cette étude est donc aussi qualitative dans le deuxième sens énoncé par Paillé et Muchielli (2016), c'est-à-dire qu'elle est menée selon « une logique de proximité » (Paillé, 2007 dans Paillé et Muchielli, 2016, p.13). La parole des aînés est au cœur de cette étude. Il convient de souligner que cette logique de proximité est aussi une posture de recherche que nous choisissons de privilégier. Dans cette recherche, les sujets sont appréhendés comme des acteurs détenteurs de connaissances. Comme le soulignent Poupart et al. (2005), « la méthode qualitative permet de saisir l'expérience et le vécu des sujets, de comprendre la dynamique des problèmes et des besoins en reconnaissant le sujet comme un acteur actif dans la connaissance de leur propre situation » (Poupart et al., 2005, p. 192). Ainsi, la méthode qualitative reconnaît, voire valorise, l'importance de la subjectivité des informations recueillies et redonne aux sujets la richesse et la complexité de leur vécu (Poupart et al., 2005).

3.1.2 La population à l'étude et la constitution de l'échantillon

La population-mère de l'étude se compose des personnes âgées de 65 ans et plus, nées à l'extérieur du Canada. Selon le recensement de 2016, c'est sur l'île de Montréal qu'on

retrouve la plus forte proportion d'aînés immigrants comparativement au reste de la province. Alors que les personnes âgées immigrantes représentent 15,1% de l'ensemble des aînés québécois, leur proportion est presque trois fois plus élevée à Montréal, s'élevant à 44%. Ainsi, plus de deux aînés montréalais sur cinq sont nés à l'extérieur du Canada. Il s'agit là de considération qui ont été prise en compte dans la constitution de l'échantillon.

S'agissant d'une recherche qualitative de type exploratoire abordant les parcours migratoires et les aspirations d'aînés nés à l'extérieur du Canada, nous avons opté pour un échantillon théorique basé sur des choix raisonnés selon la méthode non probabiliste. Trois (3) critères de sélection ont été appliqués pour la constitution de l'échantillon. Pour participer à l'étude, les personnes devaient répondre à 3 critères principaux : 1) être nées ailleurs qu'au Canada; 2) être âgées de 65 ans et plus; 3) être capables de comprendre et de s'exprimer en français.

Afin d'obtenir une richesse de données recueillies, des efforts ont été faits pour assurer une diversité des expériences et de parcours migratoires. Ainsi, s'appuyant sur la littérature recensée, l'échantillon a d'abord été diversifié en regard du genre et du nombre d'années de résidence au Canada, plus précisément de l'âge au moment d'immigrer au Canada. Comme le suggère la perspective du parcours de vie, un même évènement – en l'occurrence le fait d'émigrer ou d'immigrer – n'a pas la même incidence sur le parcours de vie et possiblement les aspirations d'une personne selon que cet évènement soit survenu à un jeune âge ou à un âge plus avancé (Elder Jr et al, 2003). Des efforts ont également été faits pour diversifier l'échantillon en fonction de l'âge des personnes : nous souhaitons un certain nombre d'aînés dit du 3^e âge (65 à 74 ans) et d'autres du 4^e âge (75 ans et plus). De même, nous avons tenté de diversifier l'échantillon en fonction de pays de naissance afin d'avoir des participants issus des pays les plus représentés à Montréal. Cela dit, comme le soulignent la Direction régionale de la santé publique (DRSP) et la Table de concertation des aînés de Montréal

(TCAÎM) (2019), le portrait des personnes âgées à Montréal en regard du pays de naissance évolue rapidement.

Enfin, dans la mesure du possible, notre stratégie d'échantillon visait aussi une diversité d'expériences selon les caractéristiques socioéconomiques des personnes âgées immigrantes : revenus et niveau de scolarité des participants (niveau élémentaire, collégial et universitaire, en portant une attention sur la question de la reconnaissance ou non des diplômes et des expériences de travail à l'extérieur du Canada); nombre d'années en emploi ou sans emploi et type d'emploi occupé, etc. Cette diversification est cohérente avec la perspective théorique privilégiée pour cette étude. Une diversification en regard des caractéristiques socioéconomiques nous semblait d'autant plus nécessaire considérant la littérature européenne qui indique que les conditions matérielles ont une incidence sur les souhaits des aînés quant à où vieillir et leur capacité de les concrétiser (Gallou, 2009; Attias-Donfut et al, 2005; De La Noë, 2001;). Plus près d'ici, au Québec, il est souligné que les conditions de vie et de passage à la retraite des aînés immigrants se distinguent de celles de l'ensemble de la population, notamment en raison des obstacles auxquels ils peuvent faire face durant leur parcours d'emploi (Tannouche Bennani, 2017; Firbank et al., 2001). Le statut matrimonial/familial (avec ou sans conjoint-e, avec ou sans enfant(s)) ont également été pris en compte dans la diversification de l'échantillon. En effet, la littérature indique que la décision du lieu où vieillir peut varier selon que l'on soit un homme ou une femme, que l'on vive seul-e ou en couple et que l'on ait ou non des enfants. (Barou et Gallou, 2011; Attias-Donfut et al., 2005; Attias-Donfut et Delcroix, 2004; Fibbi et al., 1999). Comme l'indiquent Barou et Gallou (2011), la décision de partir ou de rester au pays d'immigration ne concerne pas que la personne elle-même; elle peut notamment faire l'objet de négociations avec les proches. Cela rejoint par ailleurs l'un des principes de la perspective du parcours de vie – principe des vies liées – à savoir que la vie des individus est influencée par les événements qui ont cours dans la vie de

leurs proches et vice-versa (Elder Jr et al., 2003), comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent sur le cadre d'analyse.

La prochaine sous-section expose la stratégie adoptée pour recruter les participants selon nos critères de sélection et se termine par une présentation de l'échantillon final et de ses caractéristiques.

3.1.3 Le recrutement des participants

Dans le cadre de cette recherche, la stratégie adoptée pour recruter des personnes âgées immigrantes a été de les rejoindre via les organismes communautaires. Une annonce de recrutement (voir annexe A) a été envoyée par courriel à divers organismes communautaires que nous avons identifiés comme étant susceptibles d'être fréquentés par une population âgée et/ou immigrante (ex : maisons de grands-parents, groupes et centres communautaires ethniques, associations de professionnels retraités, centres de femmes, etc.). Précisons que la plupart des organismes ciblés se situent dans la grande région de Montréal mais certains d'entre eux sont des regroupements d'organismes répartis dans l'ensemble de la province. Le courriel a également été transmis à certains de nos contacts professionnels (doctorants en sciences humaines et sociales, chercheurs et enseignants en gérontologie et en immigration) qui, à leur tour, ont diffusé l'annonce de recrutement dans leurs réseaux professionnels. Enfin, soulignons que nous avons aussi l'intention de recourir à la méthode « boule de neige » (Ouellet et Saint-Jacques, 2000) pour compléter le recrutement – soit de demander aux participants de nous référer d'autres aînés intéressés à participer à la recherche – ce qui n'a pas été nécessaire. En fait, une fois le premier courriel de recrutement envoyé (aux organismes communautaires ciblés et à nos contacts professionnels), nous avons été surpris par le nombre d'appels et de courriels d'aînés intéressés à participer à l'étude ($n = 17$). Par souci de diversifier l'échantillon, en regard du genre et des conditions socioéconomiques notamment, et considérant la méthodologie prévue pour cette

recherche (deux rencontres avec chacun des participants), nous n'avons pas retenu l'ensemble des personnes ayant manifesté un intérêt à participer à l'étude.

Les hommes ont été beaucoup plus nombreux à nous contacter. Cela rejoint d'ailleurs l'expérience de Tannouche Bennani (2017) dont l'étude est, tel que souligné dans le chapitre exposant la problématique, l'une des rares à aborder certains aspects de la question « où vieillir ? »:

Il a été plus facile de recruter des hommes et de les convaincre de participer à notre recherche. La raison à cela demeure floue. C'est ainsi qu'après un recrutement rapide qui a duré environ un mois et demi et a permis de réaliser des entrevues avec 11 hommes, nous avons pris conscience qu'il fallait rééquilibrer l'échantillon en se mettant à la recherche des femmes (p.136).

De notre côté, il s'est avéré que les quatre (4) premières personnes qui nous ont contactés et que nous avons rencontrés étaient des hommes. Cela nous a fait craindre de ne pas avoir un échantillon équilibré en regard du genre. Nous avons donc décidé de retenir ensuite les femmes pour assurer une diversité de genre. Toutefois, au moment de commencer les rencontres avec les femmes, nous avons constaté que trois (3) des quatre (4) premières participantes recrutées avaient une situation socioéconomique beaucoup plus favorable que la moyenne des femmes âgées immigrantes : condominium luxueux dans un quartier favorisé; statut socioprofessionnel supérieur avec une retraite de la fonction publique, etc. Ainsi, suivant notre stratégie d'échantillonnage, nous avons complété notre recrutement en priorisant de rencontrer une femme moins favorisée d'un point de vue socioéconomique.

Au final, l'échantillon de l'étude est constitué de neuf (9) personnes âgées de 65 ans et plus, nées à l'extérieur du Canada et résidant à Montréal (n = 8) ou dans une autre ville au Québec (n = 1). Ces aînés présentent des caractéristiques variées en regard du genre (5 femmes; 4 hommes), de l'âge (5 sont âgés de 65 à 74 ans; 4 ont plus de 75 ans) et du statut matrimonial (2 sont mariés; 3 veufs; 3 divorcés; 1 célibataire). Le tableau 1

présente les caractéristiques sociodémographiques des personnes âgées de notre échantillon.

Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des personnes âgées rencontrées (n = 9)

	Genre	Âge	Pays de naissance	Statut matrimonial	Enfant(s)	Revenus*
Carlos	H	71	Cuba	Célibataire	Non	2
Mulundu	H	67	RDC	Marié	Oui	3
Charlotte	F	74	Cameroun	Veuve	Oui	1
Jacqueline	F	85	France	Veuve	Oui	3
Allyson	F	77	Angleterre	Divorcée	Oui	3
Gustavo	H	71	Guatemala	Divorcé	Oui	1
Ugo	H	76	Uruguay	Veuf	Oui	2
Françoise	F	75	France	Mariée	Oui	3
Amal	F	66	Algérie	Divorcée	Oui	1

* Revenus : 1 = 24 999\$ et moins; 2 = 25 000 à 49 999\$; 3 = 50 000\$ et plus

Comme le montre le tableau 1, les personnes rencontrées présentent aussi une diversité de conditions matérielles d'existence (revenus). Enfin, elles sont nées dans différents pays (n = 8) : Angleterre, Cameroun, Cuba, France (n = 2), Guatemala, République démocratique du Congo (RDC) et Uruguay. Le prochain chapitre viendra décrire et analyser finement la diversité des parcours migratoires des aînés rencontrés. Mais avant de présenter nos résultats, nous exposons dans la prochaine section le processus de recherche. Nous y décrivons le déroulement des rencontres avec ces aînés, les outils de collecte et d'analyse des données utilisés.

3.2 Les méthodes de collecte et d'analyse des données

Compte tenu des objectifs visés par cette étude exploratoire et compréhensive, nous avons opté pour une méthode qualitative qui met au centre la parole des personnes rencontrées. Ainsi, afin de donner la parole aux aînés immigrants, susciter leur réflexivité et valoriser leur pouvoir d'agir, la collecte des données s'est déroulée en deux temps via des entretiens en face à face. Cette section présente le déroulement type de ces deux rencontres, les modes de collecte des données – dont le récit migratoire est l'outil principale – puis les analyses de contenu qui ont été réalisées.

3.2.1 Le déroulement des rencontres et les outils de collecte de données

Précisons d'abord que la collecte de données terrain a été réalisée en quatre mois, suite à l'annonce de recrutement. Chaque participant ayant signifié un intérêt était contacté pour vérifier s'il correspondait aux critères de sélection, expliquer la nature du projet et la participation attendue. Dans les cas où les critères de sélection et de diversification de l'échantillon n'étaient pas rencontrés, les personnes en étaient avisées et remerciées. Pour les participants retenus, un rendez-vous était fixé pour la première rencontre, au lieu et l'heure de leur convenance. Quatre participants ont choisi de nous rencontrer dans un lieu public (ex : café ou organisme communautaire), trois participants se sont déplacés à l'UQAM et, enfin, deux nous ont reçu à leur domicile. La deuxième entrevue a eu lieu au même endroit que la première pour tous les participants, sauf pour une personne qui a offert que celle-ci ait lieu chez elle, au lieu de l'université.

La première entrevue consistait en 3 étapes : 1) une prise de contact et signature du formulaire de consentement (voir section 3.3 Les considérations éthiques); 2) une collecte de données sociodémographiques avec une perspective transnationale et, enfin, 3) le récit migratoire. L'objectif principal de cette première rencontre était de permettre aux aînés rencontrés de raconter dans leurs mots et à leur façon leur parcours migratoire.

Un questionnaire (Annexe B) sur les caractéristiques des participants, la famille transnationale et les pratiques de mobilité internationale servait à la fois de brise-glace et de support durant la narration du parcours migratoire. Par ses questions simples et factuelles, ce questionnaire intégrant une perspective transnationale (Faist, 2012) permettait de donner confiance aux répondants quant à leur capacité de répondre et quant à notre intérêt face à leur expérience. Les informations recueillies à travers ce questionnaire nous servaient également de support tant pour mieux suivre le parcours migratoire raconté par les aînés que pour accompagner ces derniers dans la mise en récit de ce parcours. Par exemple, lorsqu'un aîné faisait référence à un membre de sa famille vivant à tel ou tel endroit, les informations recueillies à propos de son réseau familial transnational servaient en quelque sorte d'aide-mémoire pour situer, voire valider, de qui il était question. Cela amenait souvent les participants à renchérir d'autres informations et ainsi de suite. De sorte que ce questionnaire sociodémographique était rempli en début de première rencontre puis bonifié, au besoin et de façon dynamique, jusqu'à la fin de la deuxième rencontre. En bref, nous pourrions dire que ce questionnaire a été utilisée à la fois comme un outil de collecte de données et un outil de support pour la mise en récit du parcours migratoire.

L'étape suivante – le cœur de la rencontre – consistait à débiter véritablement le récit migratoire à partir d'une question ouverte « Pouvez-vous me raconter votre parcours migratoire depuis le départ de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée au Canada ? ». Un guide d'entretien (Annexe C) se voulant le plus souple possible, afin de laisser le plus de liberté aux répondants, prévoyait quelques questions de relance afin de s'assurer d'aborder les principales dimensions de la perspective du parcours de vie et ce, toujours selon une perspective transnationale et une posture interculturelle. La prochaine section aborde plus spécifiquement le récit migratoire puisqu'il s'agit de l'outil principal de collecte de données de cette étude. Enfin, la rencontre se terminait en demandant aux aînés comment ils se sentaient d'avoir raconté ainsi de leur parcours migratoire. En ce qui concerne la durée des entrevues, le temps qui était initialement

prévu et annoncé pour chacune des rencontres était de 60 à 90 minutes. Mais ce fut plus long, surtout dans le cas des rencontres avec les hommes. En effet, la durée moyenne de la première rencontre avec les hommes était de 105 minutes comparativement à 75 minutes pour les femmes.

La deuxième rencontre avec les répondants se tenait deux (2) à quatre (4) semaines après la première et ce pour deux raisons : permettre à la chercheuse de faire une synthèse du parcours migratoire raconté par les aînés et permettre à ces derniers une période de réflexivité. Il convient de souligner qu'il n'y a eu aucun abandon : tous les participants ont été rencontrés deux fois. La deuxième rencontre se déroulait aussi en trois temps : 1) retour sur la première rencontre et validation de la synthèse du récit migratoire; 2) questions sur les aspirations futures et 3) discussion sur la participation à la recherche et les usages du récit migratoire.

Une synthèse écrite du parcours migratoire, tel que compris par la chercheuse, était présentée au participant pour validation et commentaires (ces synthèses sont reprises en partie dans la première section des résultats du chapitre suivant). Un temps était aussi prévu pour faire un retour sur ce que la démarche faite jusque-là (exercice de mise en récit, présentation de la synthèse, validation de celle-ci et commentaires) avait suscité comme émotions, réactions, questionnements, etc. Puis, la rencontre se poursuivait par des échanges sur les aspirations quant à où vieillir. La question suivante servait à amorcer ces échanges : « Maintenant, pouvez-vous me parler de vos souhaits pour le futur : où aimeriez-vous vieillir ? » Généralement, nous précisions la question en la suivant d'une autre : « Si vous aviez la possibilité de choisir n'importe quel endroit dans le monde, où voudriez-vous être ? ». Tout comme pour la première rencontre, un guide d'entretien (Annexe D) prévoyait quelques questions de relance notamment pour explorer s'il y a – ou s'il y a déjà eu – projet de retour définitif au pays d'origine et connaître les souhaits de fin de vie. Enfin la rencontre se terminait en recueillant le point de vue des aînés quant à leur participation, la démarche proposée et

les aspects qu'ils ont le plus et le moins appréciés. La durée moyenne de la deuxième rencontre était plus longue avec les hommes, 120 minutes, comparativement à 90 minutes pour les femmes. Comme nous le verrons dans le dernier chapitre sur les usages des récits migratoires des aînés immigrants, la longue durée de ces rencontres et les variations entre les hommes et les femmes témoignent selon nous d'importants besoins; notamment d'avoir des espaces où les aînés immigrants peuvent raconter leur histoire.

Les outils de collecte des données ont été complétés par un journal de bord dans lequel ont été colligées les observations et les notes évolutives de la chercheuse sur l'ensemble du processus de recherche, à savoir : le déroulement des entrevues, les réactions des répondants et les non-dits, les réactions émotives de la chercheuse, les notes méthodologiques, les pistes de réflexion, etc. À ce sujet, il convient de mentionner que le processus de collecte des données a éveillé en nous l'envie, voire le besoin, d'en apprendre davantage sur l'histoire dans laquelle s'insère le parcours migratoire des répondants (principe temps et lieu des événements de la perspective du parcours de vie). C'était particulièrement le cas lorsque que les aînés racontaient le contexte social et politique qui, comme nous le verrons dans le prochain chapitre (section 4.2 notamment), ont donné lieu à leurs migrations et/ou ont conditionné leurs pratiques de mobilité transnationale. Ainsi, nous avons spontanément consulté des ressources de nature diverses (articles scientifiques, vidéos sur YouTube, article de presse, Wikipédia, blog, page Facebook, etc.) – sur : la révolution cubaine; la guerre du Vietnam; l'opération « Peter Pan »; le mouvement syndical dans les pays d'Amérique latine; l'instauration du contrôle des changes en France; la situation politique en RDC, etc. Enfin, nous avons également senti, dès les premiers entretiens, le besoin d'installer une carte du monde dans notre bureau de travail pour « embrasser visuellement » (Roy et al., 2019, p.202) les expériences de migration des répondants. Comme l'indiquent Roy et al. (2019), le fait d'avoir accès à une représentation visuelle des « trajectoires migratoires avec tous les pays traversés et le déploiement des réseaux transnationaux »

(p.202) nous a sensibilisé, une fois de plus encore, à la complexité des parcours. Une telle représentation « aide ainsi à déconstruire l'idée selon laquelle la migration serait facile, simple et rectiligne, sans détour ni arrêt, du pays d'origine jusqu'au pays d'accueil » (p.203).

En bref, nous avons vu dans cette section que trois outils ont été utilisés pour faire la collecte de données: 1) un questionnaire sociodémographique intégrant une perspective transnationale; 2) un guide d'entrevue pour le récit de vie ou, plus précisément, le récit du parcours migratoire que nous appelons *récit migratoire* et 3) un guide d'entrevue sur les aspirations futures quant à où vieillir et la démarche de récit. Ces outils ont été complétés du journal de bord de la chercheuse.

La section suivante traite plus amplement de l'outil principal qui a été utilisé, à savoir le récit migratoire.

3.2.2 Le récit migratoire comme outil principal

Dans cette recherche sur les aspirations des aînés immigrants, le récit migratoire a été utilisé comme outil principal de collecte des données. Il s'agit d'un outil qui peut aussi constituer un support important pour l'intervention. Nous reviendrons sur son potentiel clinique dans le dernier chapitre de cette thèse, en discussion (chapitre VI). Dans cette section, nous nous pencherons sur le récit migratoire – ou encore *récit de vie* au sens de Bertaux (2016) – comme outil de recherche, soit de collecte de données.

En sociologie, Bertaux (2016) conçoit « qu'il y a *du* récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à quelqu'un d'autre, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue » (p.39). Pour Bertaux (2016), l'expression « récit de vie » permet de faire une distinction entre « l'*histoire* vécue par une personne et le *récit* qu'elle (peut) en faire » (p.11). De plus, toujours selon Bertaux (2016), « le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'*entretien narratif*. C'est un entretien au cours duquel

un « chercheur » [...] demande à une autre personne [...] de lui raconter tout *ou partie* de son expérience vécue » (p.11). Ainsi, dans le sens de Bertaux (2016), nous concevons qu'il y a eu du récit de vie dans cette recherche – plus précisément du *récit migratoire* – puisque les aînés ont été invités à raconter leurs parcours migratoires, lesquels occupent indéniablement une place centrale dans leur parcours de vie, comme le montrent les résultats présentés dans les prochains chapitres.

Nous avons privilégié le récit de vie puisqu'il est reconnu comme étant une méthode qui « permet de saisir par quels mécanismes et processus des sujets en sont venus à se retrouver dans la situation étudiée ; de découvrir les caractéristiques profondes de cette situation, notamment les tensions qui les traversent et la caractérisent; et comment les personnes qui s'y retrouvent s'efforcent de gérer leur situation, voire d'en sortir » (Bertaux, 2016, p.23, nous soulignons). C'est dans cette optique que nous posons une première question large et ouverte aux aînés : « Pouvez-vous me raconter votre parcours migratoire depuis le départ de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée au Canada ? » suivie de questions de relance (si nécessaire), lesquelles renvoyaient aux principes de la perspective du parcours de vie. Comme vu dans le chapitre exposant le cadre d'analyse de notre étude, la capacité d'agir ou l'intentionnalité des individus est l'un des grands principes de la perspective des parcours de vie (voir section 2.2.5). Ainsi, dans le même sens que les propos de Bertaux que nous venons de citer et souligner, nous concevons que les récits migratoires permettent notamment de rendre compte des capacités d'agir des aînés et de leurs intentions. Cela, que ce soit en regard des choix qu'ils ont faits (ou été contraints de faire) durant leur parcours migratoire, des savoirs-migrer qui se produisent alors (Sehili et Zuniga, 2014) et qu'ils mobilisent pour la suite de leur parcours, etc.

D'ailleurs, Bertaux (2016) conçoit que le récit de vie permet d'accéder à trois ordres de réalité : la réalité historico-empirique qui correspond à « l'histoire réellement vécue et agie par un sujet » (p.77) et désigne cette réalité par *parcours biographique*. « Ce

parcours inclut non seulement une succession de situations au sens large, mais aussi, comme le précise Bertaux, « la manière – voulue ou contrainte ? le lui faire préciser – dont il est passé de l'une à l'autre » (ibid.). Cela rejoint les objectifs de connaissance de cette étude puisqu'il ne s'agit pas par exemple de connaître uniquement l'itinéraire migratoire d'un aîné, c'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle nous parlons de *parcours* migratoire plutôt que d'*itinéraire* : le parcours renvoyant notamment à une dimension biographique pour appréhender la complexité qui caractérise l'expérience de la migration. Ainsi, le récit migratoire est privilégié dans cette étude pour saisir des réalités qui ne renvoient pas tant à l'*où* (de quel pays la personne a migré, vers quel pays de destination, etc.) mais plutôt au *pourquoi et comment* (à savoir s'il s'agissait d'un départ volontaire ou forcé; préparé ou dans des conditions d'urgence; seul ou accompagné, suivi ou précédé d'autres migrations, etc.). Le récit migratoire inclut donc ici, dans le sens de Bertaux, la manière dont les migrations ont été vécues. Il s'agit par ailleurs d'informations importantes à intégrer dans l'analyse des situations en contexte interculturel (Roy et al, 2019). Selon Bertaux (2016), le récit de vie permet d'accéder à deux autres ordres de réalité, à savoir : la réalité psychique et sémantique qui est « ce que le sujet sait et pense rétroactivement de son parcours biographique » (p.77) et sa réalité discursive « telle que l'a produite la relation dialogique de l'entretien » (p.77). En reprenant à notre compte les propos de Bertaux (2016), nous pouvons dire en regard des réalités psychique, sémantique et discursive, que le recours au récit migratoire comme outil de collecte de données permet d'accéder à ce que la personne aînée immigrante sait et pense rétroactivement de son parcours migratoire.

En plus de permettre d'accéder à ces différents ordres de réalité que distingue Bertaux (2016) – le récit de vie donne le pouvoir à la personne : pouvoir de raconter elle-même ; de dire ou de ne pas dire ; de choisir la manière d'organiser son récit et, enfin, d'en faire sens (De Villers, 2006). Cet aspect est particulièrement important dans notre étude. Il s'agit à la fois d'un objectif transversal (i.e. donner la parole aux aînés immigrants, susciter leur réflexivité et valoriser leur pouvoir d'agir) et d'une méthode que nous

avons choisi de privilégier. Comme le soulignent Poupart et al. (2005), la recherche qualitative – et, en l’occurrence, l’utilisation d’une technique de cueillette de données telle que le récit de vie – permet de *repositionner* les sujets dans l’espace social. En donnant le pouvoir aux personnes âgées immigrantes de se raconter elles-mêmes, le récit de vie favorise ce « repositionnement ». Il donne entre autres le pouvoir aux personnes concernées de remettre en question les stéréotypes par lesquels elles peuvent être représentées, notamment en raison de leur âge et du fait qu’elles soient immigrantes. Dès lors, nous rejoignons entièrement Vatz Laaroussi (2007) quant au fait que :

[...] faire de la recherche sociale, c’est non seulement augmenter les connaissances sur le social, mais c’est aussi donner un droit de parole et de visibilité à ceux qui souffrent souvent de leur invisibilité et du manque de reconnaissance dont ils font l’objet. C’est en quelque sorte permettre à l’exclu caché de sortir de l’ombre, mais aussi de devenir l’analyste et le “ parolier ” des processus d’exclusion qui le contraignent au quotidien (nous soulignons, p.82)

Reflète de cette posture, nous avons choisi une méthodologie de recherche qualitative par récit de vie migratoire donnant un droit de parole, une tribune, aux aînés immigrants. Nous considérons qu’il s’agit d’un outil qui laisse notamment aux participants la possibilité d’identifier eux-mêmes ce qui leur semble important de nous dire pour que l’on comprenne leur parcours migratoire et leurs aspirations. Cette posture a orienté nos choix méthodologiques, tant pour recueillir les données que pour les analyser comme nous le verrons dans la prochaine section.

3.2.3 L’analyse des données

L’analyse des données a mobilisé plusieurs mois de travail. Nous avons consacré environ sept (7) mois pour les analyses individuelles des neuf (9) répondants (soit environ trois (3) semaines chacun) puis quatre (4) mois pour les analyses comparatives. Pour ce faire, les deux rencontres avec les personnes âgées ont été enregistrées, puis ont fait l’objet d’une retranscription facilitant le codage et leur analyse de contenu.

Dans cette section, nous présentons le travail d'analyse qui a été réalisé, lequel s'inspirait de *l'analyse par théorisation ancrée* au sens de Paillé (1994).

Selon Paillé (1994), « l'une des caractéristiques majeures » (p.152) de l'analyse par théorisation ancrée est :

la simultanéité de la collecte et de l'analyse, du moins au cours des premières étapes contrairement aux façons de faire plus habituelles où la collecte de données est effectuée en une seule occasion et suivie de l'ensemble du corpus. L'analyse débute donc en même temps que la collecte des données (p.152)

Pour les analyses individuelles, soit pour chacun des neuf (9) répondants, nous avons procédé en trois temps. La première étape consistait à rédiger une synthèse du parcours migratoire de chaque aîné. S'appuyant sur au moins deux lectures de transcriptions et écoutes de l'audio du premier entretien, nous avons reconstitué le parcours migratoire selon sa chronologie, en dégagant ses éléments les plus significatifs. À cette étape, l'écoute des entretiens était autant privilégiée que la lecture des transcriptions afin d'avoir accès aux « éléments de contexte proxémiques, kinésiques, émotionnels de la séance, qui sont parfois essentiels pour bien saisir le propos » (Paillé et Muchielli, 2016, p. 259). Une synthèse du parcours migratoire était rédigée sous forme d'un court texte de deux (2) à trois (3) pages.

En deuxième temps, la synthèse du parcours faisait l'objet d'une relecture et d'une validation par le sujet, soit dans le cadre de la seconde entrevue. Ces synthèses étaient remises aux participants. Elles sont reprises – dans une version plus courte et uniformisée – dans le chapitre des résultats (section 4.1) pour décrire et illustrer la diversité des parcours migratoire des aînés. L'objectif visé en retournant vers les aînés pour validation de la synthèse s'inscrivait en continuité avec la posture privilégiée pour cette recherche – donner la parole aux aînés et susciter leur réflexivité et valoriser leur pouvoir d'agir. Il va sans dire que les échanges auxquels ont donné lieu cette validation

nous permettaient aussi d'affiner notre compréhension du parcours migratoire des aînés. De fait, ce retour vers le terrain s'avérait une occasion pour nous de poser les questions que la première étape de l'analyse (reconstitution et rédaction d'une synthèse du parcours) avait fait émerger. C'est en cela aussi que notre démarche rejoint l'analyse par théorisation ancrée au sens de Paillé (1994) :

Il faut comprendre que le chercheur ne se situe pas tant dans une démarche de codification d'un corpus existant (comme c'est le cas, par exemple, en analyse de contenu) que dans un processus de questionnement. Aussi apprécie-t-il la possibilité de vérifier, en entrevue ou lors d'observations, les hypothèses formulées à partir d'une première analyse du corpus déjà constitué. Le geste fondamental de ce type de démarche est une demande constante de compréhension : en interviewant, en observant, en lisant les transcriptions d'entrevues ou les documents recueillis, le chercheur est l'analyste et l'analyste est chercheur [...] (Paillé, 1994, p.152).

Dans un troisième temps, à partir des entrevues 1 et 2, un travail d'analyse de contenu plus en profondeur était mené pour chaque sujet autour des trois principaux thèmes de l'étude : leurs parcours migratoires, leurs aspirations et les usages du récit. Les thèmes et sous-thèmes émergents étaient colligés dans un document à part puis regroupés en partant notamment des cinq (5) principes de la perspective du parcours de vie. Pour chaque répondant, une analyse approfondie de son parcours, de ses aspirations et des usages du récit dans son cas a été rédigée. Il convient de préciser que les dernières analyses ont pris beaucoup moins de temps à réaliser que les premières, n'amenant pas vraiment de nouveau contenu, permettant ainsi de considérer que nous avons atteint un certain niveau de saturation théorique des données par rapport à nos objectifs et notre cadre d'analyse (Ouellet et Saint-Jacques, 2000)

Enfin, le deuxième niveau d'analyse, dite transversale, touchait l'ensemble des répondants. Cette analyse consistait à identifier, pour chacun des thèmes, les points convergents et divergents, et à tenter d'élaborer des pistes interprétatives : Pourquoi ces similitudes et différences ? Sont-elles liées au genre, à l'âge, aux conditions

d'immigration ou de vie actuelle au Canada? etc. Les chapitres de résultats et la discussion s'appuient sur ces analyses.

3.3 Les considérations éthiques

La présente étude respecte les principes éthiques en matière de recherche avec des êtres humains. Elle a fait l'objet d'une approbation éthique de l'UQAM par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (certificat #2159). À cet égard, nous avons pris en compte les particularités et la vulnérabilité de la population âgée immigrante.

Nous débutons la première rencontre en expliquant la recherche et la formalité à compléter (signature du formulaire de consentement, enregistrement de l'entrevue, anonymat et confidentialité, etc.). Nous précisons notamment aux participants que leur participation à cette recherche était anonyme et qu'un pseudonyme serait utilisé pour les désigner. Après ces explications, nous nous assurons de répondre à toutes les questions des participants afin d'obtenir un consentement éclairé de leur part. Nous nous assurons notamment que les participants comprennent qu'ils étaient libres de mettre fin à leur participation à tout moment, même après avoir réalisé les deux entrevues, et qu'ils n'avaient aucune justification à donner.

Tout au long des rencontres, nous étions consciente que le fait de raconter son parcours pouvait remuer des souvenirs et faire revivre des émotions aux participants. Nous portons donc une attention particulière aux réactions des participants. Il s'agit par ailleurs d'informations que nous collignons dans notre journal de bord et dont nous nous sommes servis pour la discussion des usages des récits migratoires d'ânés (chapitre VI). Aussi, des questions d'entrevue portaient spécifiquement sur ce que la démarche suscitait comme réactions et émotions. Ces questions étaient posées en fin de première

rencontre ainsi qu'au début et à la fin de la deuxième rencontre (voir les canevas des entrevues 1 et 2 : annexes C et D).

Nous étions également sensibles au fait que certaines de nos questions pouvaient susciter des craintes chez certaines personnes, entre autres celles concernant les circonstances du départ du pays d'origine, le nombre et les dates des voyages effectués à l'international. On peut ici citer l'exemple de personnes ayant subi un interrogatoire par les forces de l'ordre dans leur pays d'origine ou ailleurs comme ce participant :

Ici, avec les questions que vous posez, vous pouvez être une agente de CIA vous aussi, vous comprenez? [...] Dans les années 40 ou 50, la CIA travaillait pour le gouvernement américain. [...] Le Canada est à côté des États-Unis. Le Canada est infiltrable aussi.

On peut également citer l'exemple de cette participante qui, lorsque nous lui posons des questions sur ses voyages à l'international depuis son arrivée au Canada, nous regarde d'un air inquiet. Considérant qu'elle est prestataire de l'aide sociale, nous réalisons immédiatement qu'il s'agit d'une question sensible⁴. Ainsi, nous respectons le rythme des participants et nous assurons de bien leur expliquer les objectifs de la recherche et, au besoin, les buts précis de certaines questions. De même, nous étions sensible et consciente du fait que les participants pouvaient avoir besoin de nous jauger et d'établir un lien de confiance pour se confier. Comme pour ce participant :

Au début je ne savais il va se passer quoi. Parce que je vais parler avec une inconnue, comme au commissariat vous comprenez ? [Rire] Mais [finalement] ça a passé tellement bon [...] Ça a fait du bien pour moi. Ça a fait du bien.

⁴ Selon la loi, les prestations ne peuvent être versées à une personne qui se trouve plus de 7 jours consécutifs à l'extérieur du Québec

Le fait de nous révéler nous aussi, notamment en répondant aux questions personnelles qui nous étaient adressées par les participants, et de partager avec réserve et discernement quelques pans de notre propre parcours migratoire et familial semble avoir favorisé l'établissement d'un tel lien de confiance. À ce sujet, nous rejoignons Quintin (2014a) qui, en traitant du récit de vie et de « l'éthique ou la création d'un espace pour raconter et écouter » (p.58) parle de la nécessité d'un « rapport juste à l'autre », lequel passe par une « amitié » entre la personne qui écoute et celle qui raconte :

Le rapport juste à l'autre s'établit lorsque le soignant réussit à établir une atmosphère d'amitié. Cette atmosphère échappe à toute délibération fondée sur une argumentation rationnelle. Le soignant n'est plus le simple représentant de la vérité scientifique et de l'efficacité technique. L'amitié vaut plus que cela. Car c'est elle qui rend possible l'acte de raconter. En ce sens, cultiver l'amitié c'est soutenir la parole de l'autre » (Quintin, 2014a, p.59)

Bien que nous n'assumions pas un rôle d'intervenante ou de « soignant », les propos de Quintin (2014a) s'appliquent tout à fait à une recherche comme la nôtre qui s'appuie sur le récit de vie. De plus, comme le soulignent René et Dubé (2015), certaines habiletés en intervention, dont celles nécessaires pour le développement d'un lien de confiance avec l'autre, « sont transférables en recherche avec la méthode qualitative » (p.247). Il s'agit de l'un des aspects de cette section qui sera développé dans le dernier chapitre de cette thèse (chapitre VI), lequel discute des usages des récits migratoires des aînés et de comment l'accompagner.

3.4 Les limites de l'étude

Tout d'abord, l'échantillon sur lequel s'appuie cette recherche est constitué d'un nombre restreint d'aînés (n = 9), ce qui impose une nuance dans l'interprétation des résultats et ne permet pas de les généraliser à l'ensemble des personnes aînées

immigrantes. Cependant, cette recherche étant de nature exploratoire, l'objectif n'était pas « de rendre compte d'une population, mais de recueillir de l'information pertinente pour mieux comprendre un phénomène » (Mongeau, 2008, p.92), soit de comprendre leurs aspirations à partir de leurs parcours migratoires.

Certains groupes d'aînés immigrants ont ainsi été exclus de l'échantillon de l'étude en raison des critères de sélection. Nous pensons notamment à ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment le français pour raconter leur parcours et ceux ayant un statut migratoire précaire (ex : personne en attente du statut de réfugié).

Pour ce qui est de la maîtrise du français, il nous a semblé important d'établir ce critère compte tenu de la démarche proposée, laquelle nécessitait que la personne raconte son parcours migratoire. Cela dit, deux personnes maîtrisant moins bien le français ont tout de même participé à l'étude. Toutes deux se sont exprimées en alternant entre le français et leur langue maternelle (espagnol pour l'un et arabe pour l'autre). Il se trouve que la chercheuse comprenait ces deux langues. De même, l'une de ces personnes a d'elle-même eu recours à divers moyens pour « raconter » son parcours (ex : photos, lettres, etc.). Nous y revenons dans le chapitre sur les usages des récits migratoires des aînés (chapitre VI). Quant à la question du statut au Canada, il s'agit d'un critère que nous avons établi puisque cette étude s'intéresse aux pratiques de mobilité tout au long du parcours migratoire et aux aspirations des aînés en regard de ces pratiques. C'est pourquoi nous n'avons pas inclus dans notre échantillon des personnes qui étaient en attente du statut de réfugié, de résidents temporaires ou sans statut légal. Néanmoins, l'échantillon est constitué de personnes qui ont déjà eu l'un de ces statuts. Leur récit migratoire apporte ainsi un regard en perspective sur les expériences des personnes ayant un statut migratoire précaire.

Également, il va sans dire que le fait de réaliser le recrutement et la collecte des données au Canada constitue un biais méthodologique. En effet, ce mode de recrutement ne

nous a pas permis de rejoindre des aînés qui ont choisi de migrer définitivement dans leur pays de naissance ou dans un autre pays.

Enfin, notre mode ne rejoint pas non plus des personnes immigrantes qui vivent en institution (ex : CHSLD) et dont l'état de santé limite d'emblée les pratiques de mobilité.

Malgré les limites que nous venons de soulever, lesquelles sont inhérentes à la constitution de l'échantillon, il convient de souligner la rigueur scientifique et l'originalité de cette étude. Entre autres, tel que mentionné précédemment, cette étude donne la parole à des aînés immigrants afin qu'ils racontent eux-mêmes leur parcours et leurs aspirations. En s'attardant à leurs aspirations, cette étude envisage les aînés comme des personnes détenant des expériences qui sont issues de leur parcours migratoire notamment, et dont ils se servent pour appréhender leur futur.

CHAPITRE IV

ANALYSE DES RÉSULTATS : LES PARCOURS MIGRATOIRES DES AÎNÉS RENCONTRÉS

Au cœur de cette recherche, il est question de mieux connaître et comprendre les aspirations des aînés en regard d'où ils souhaitent vieillir et ce, à la lumière de leurs parcours migratoire. Ce premier chapitre de résultats porte sur les parcours migratoires des neuf (9) aînés rencontrés dans le cadre de cette recherche. Nous débuterons par une présentation succincte du parcours migratoire de chacun des aînés, depuis le départ du pays de naissance jusqu'au moment de leur participation à cette recherche. Cette présentation du parcours migratoire singulier de chacun vient mettre en évidence la pertinence du recours à la perspective des parcours de vie (présentée au chapitre II) pour en saisir les dynamiques qui lui sont propres. En effet, nous verrons que ces parcours sont pluriels, qu'ils se distinguent à plusieurs égards, mais qu'ils rejoignent les grands principes du parcours de vie (Elder Jr et al., 2003). Entre autres, l'analyse des parcours montre qu'ils ont tous en commun d'avoir été construits et d'être racontés en regard : d'un lieu, d'un temps précis de l'histoire et d'une histoire familiale qui met notamment en scène les migrations des ascendants et la diaspora (*time and place*). Il sera également question des répercussions des migrations sur la vie des aînés eux-mêmes (*lifespan development*) mais aussi sur celles de leurs proches, ce pourquoi nous proposerons l'expression « vies (dé)liées » et qui fait référence au principe de vies liées (*linked lives*) de la perspective des parcours de vie. Enfin, nous verrons que les parcours migratoires des aînés sont marqués par la grande mobilité internationale qui caractérise nos sociétés et par leur agentivité (*human agency*).

4.1 Une diversité de parcours migratoires

Cette première section présente succinctement les parcours des neuf (9) aînés rencontrés. Ces parcours ont été reconstitués à partir du récit que les aînés ont fait de leurs migrations depuis le départ de leur pays de naissance jusqu'à aujourd'hui. Tel qu'expliqué dans le chapitre sur la méthodologie de la recherche, les récits migratoires ont été recueillis dans le cadre de la première entrevue. D'une durée pouvant varier de 65 à 140 minutes, chaque récit a fait l'objet d'une synthèse qui a été présentée et discutée avec chacun des participants afin d'en valider le contenu et notre compréhension de celui-ci. La présentation des récits migratoires de Carlos, Mulundu, Charlotte, Jacqueline, Allyson, Gustavo, Ugo, François et Amal faite ici reprend l'essentiel de ces synthèses tout en ajoutant certaines précisions et éléments d'analyse utiles aux lecteurs.

Nous avons tenté d'uniformiser le plus possible la forme de présentation des parcours – notamment en privilégiant une présentation chronologique des migrations – tout en ayant le souci de faire ressortir les aspects marquants et spécifiques à chacun des parcours. Aspects qui, conformément au cadre d'analyse choisi pour cette étude, nous aideront à mieux comprendre la suite que les aînés souhaitent donner à leur parcours migratoire, c'est-à-dire leurs aspirations quant à où ils souhaitent vieillir. Regardons maintenant le parcours singulier de chacun des neuf (9) aînés.

4.1.1 Carlos, H, Cuba, 71 ans, célibataire, pas d'enfant

Carlos a quitté son pays d'origine, Cuba, accompagné de sa mère et de sa sœur, au lendemain de la révolution (1959), alors qu'il était âgé de 13 ans. Il raconte ainsi les circonstances de son départ avec sa famille vers les États-Unis :

On a quitté vraiment à une vitesse parce que le monde de la classe moyenne cubaine était épeuré, terrifié que l'État socialiste va reprendre les enfants.

[...] Il y a eu des enfants cubains qui sont arrivés [aux États-Unis] sans aucune connaissance de rien, sans parler la langue anglaise. Ils tombaient dans les mains des travailleurs sociaux.

Une fois aux États-Unis, comme plusieurs autres Cubains, Carlos se déplace avec sa famille d'une ville à l'autre, cherchant un endroit où s'établir. Après de nombreux déplacements, il arrive à Porto Rico et il a enfin le sentiment de pouvoir s'y installer. Il commence des études universitaires, puis découvre là-bas une génération de personnes qui, comme lui, rêvent de changements vers un monde où règnent amour et paix. Hélas, du jour au lendemain, Carlos doit s'enfuir, car il est conscrit pour la guerre du Vietnam et doit répondre à la convocation qu'il a reçue. Sans même dire au revoir, il laisse derrière lui son premier amour, sa mère, sa sœur, ses amis et ses études. C'est ainsi qu'à l'âge de 21 ans, Carlos a immigré au Canada. Il y vit depuis maintenant cinquante ans.

J'ai jamais pardonné le gouvernement américain de me faire quitter mes études universitaires. J'aurais pu être docteur, professeur. Un déracinement forcé. J'ai jamais pardonné les Américains. Aujourd'hui, je suis très engagé pour dire ce qui se passe avec l'impérialisme américain qui a complètement détruit ma vie. (Carlos, Cuba, 71 ans)

4.1.2 Mulundu, H, RDC, 67 ans, marié, 3 enfants

Né en République démocratique du Congo (RDC), Mulundu a un parcours migratoire principalement professionnel qui commence à la fin de ses études en médecine. Alors âgé de 27 ans, il est envoyé comme médecin de brousse dans les régions rurales de son pays natal. Il fait alors face à une quasi-impossibilité d'exercer sa pratique. Dans ces zones éloignées, il est le seul médecin et se retrouve sans aucune structure d'accueil et sans le matériel nécessaire pour traiter les malades. Profondément révolté par cette situation, il éprouve un urgent besoin d'agir pour rendre les soins accessibles aux

paysans. Il considère qu'il a d'autant plus le devoir de le faire puisque c'est grâce à une bourse obtenue du pays qu'il a pu étudier. « Qui a payé mes études si ce ne sont ces paysans ? », insiste-t-il. Mulundu amorce ainsi un long parcours pour rendre les soins accessibles en milieu rural. Il s'investit sans relâche. Par exemple, il récupère les briques d'une bâtisse abandonnée pour construire, de ses propres mains, un espace pour recevoir les malades : « Je me suis transformé en médecin-ouvrier » dit-il. Également, il s'engage dans la formation de la relève en mettant sur pied une école de santé publique en RDC. Son engagement prend un virage international lorsqu'il joint les rangs d'une organisation mondiale. Pendant 25 ans, il œuvrera comme médecin en santé publique dans une dizaine de pays africains aux prises avec l'insuffisance de soins de santé en milieu rural.

Au gré des mandats de Mulundu dans différents pays, sa conjointe et ses enfants se déplacent avec lui, du moins lorsque c'est possible. En fait, l'instabilité politique et le climat d'insécurité qui règnent dans plusieurs des pays forcent parfois sa conjointe et ses enfants à partir d'urgence et à vivre séparés de lui. Les déplacements sont éprouvants pour la famille, particulièrement pour les enfants : « [...] ces ruptures, ces changements scolaires, ces départs parfois précipités... [...] c'est tout un traumatisme, c'est un traumatisme » enchérit Mulundu. Ainsi, au moment où les enfants arrivent à l'âge d'entreprendre des études postsecondaires alors qu'il est âgé de 50 ans, Mulundu et sa conjointe cherchent un endroit où les faire étudier. Soucieux de stabiliser leur lieu de vie, le couple cherche des écoles offrant l'internat sept jours sur sept et situées dans un pays francophone n'ayant pas colonisé l'Afrique. C'est dans ces circonstances que leurs enfants sont installés au Canada, chacun dans des villes différentes. Quelques années plus tard, alors que la retraite approche, Mulundu et sa femme achètent une maison au Canada, dans une ville au Québec située à distance à peu près égale entre les trois villes où étudient leurs enfants. Cette maison devient alors le lieu privilégié pour passer les congés et rassembler la famille.

Jusqu'à sa retraite à l'âge de 62 ans, Mulundu s'est déplacé constamment entre les pays africains où l'appelait son travail, le Canada et son pays natal.

4.1.3 Charlotte, F, Cameroun, 74 ans, veuve, 3 enfants, 10 petits-enfants

D'origine camerounaise et maman de 3 filles qui sont elles-mêmes maman ou sur le point de l'être, le parcours migratoire de Charlotte est intimement lié aux parcours migratoires et de vie de ses filles et petits-enfants. Le tout débute lorsque Charlotte et son mari envoient une de leurs trois filles faire ses études universitaires au Canada. Une fois diplômée, celle-ci choisit d'y rester. Entre temps, une autre fille migre pour quelques années au Sénégal puis s'installe en France. Quant à la troisième fille, elle restera auprès des parents au Cameroun.

Alors que Charlotte est âgée de 51 ans, sa fille vivant au Canada donne naissance à un enfant. Cette naissance marque le début d'une grande-maternité transnationale pour Charlotte. À la naissance de chaque petit-enfant et dès qu'elle a des congés le lui permettant, Charlotte se déplace pour apporter de l'aide. Ainsi, tout en travaillant au Cameroun, Charlotte a alterné les séjours entre le Canada, le Sénégal et la France. Puis son mari décède alors qu'elle est âgée de 62 ans et à la retraite depuis 2 ans : « J'ai très mal supporté ça. Je n'ai pas supporté ça. Je suis partie de chez mes parents au mariage donc j'ai pas connu la vie seule. Ça m'a bouleversée » raconte-t-elle. Les filles de Charlotte s'organisent pour qu'elle passe un moment chez celle vivant au Canada : « Je venais dans l'intention de l'aider [avec les enfants] » explique Charlotte, « J'ai vu qu'elle travaillait et que c'était pénible pour elle ». Une fois Charlotte au Canada, sa fille lui propose de déposer une demande pour la parrainer : « Elle m'a dit : « Maman, papa n'est plus là, tu peux t'établir ». [...] Elle a dit : « je vais introduire ton dossier, même si plus tard tu vas aller au pays, vraiment c'est pour aller et revenir » ». Charlotte a obtenu sa résidence permanente à l'âge de 69 ans. Encore aujourd'hui, elle voyage entre le Cameroun, le Canada et la France.

4.1.4 Jacqueline, F, France, 85 ans, veuve, 1 enfant, 1 petit-enfant

Née en France et âgée de 85 ans, Jacqueline raconte son parcours migratoire en disant : « Tout est une question de famille, d'unité de famille ». De fait, son parcours migratoire débute alors qu'elle est âgée de 10 ans et que son père est assigné en Algérie pour le travail. Avec ses parents et sa sœur, Jacqueline y restera quatre (4) ans. Toute la famille retournera ensuite en France où le père de Jacqueline poursuivra son travail jusqu'à la retraite. Alors que Jacqueline est âgée de 23 ans, son père, retraité, a envie de venir visiter le Canada. Dans le même élan, toute la famille le suit: « La question ne se posait même pas. Mon père lui-même n'aurait pas envisagé de faire ce voyage si nous ne suivions pas. L'intérêt pour lui... En fait on était heureux en famille. Voilà c'était comme ça. ». Sur le bateau, moyen de transport le plus commun à l'époque entre la France et le Canada, Jacqueline rencontre l'homme qui deviendra son mari. Cette nouvelle union fera en sorte que tous resteront plus longtemps que prévu :

On n'est pas rentrés parce que moi j'avais rencontré mon mari. On s'est mariés et mes parents ont retardé de repartir. Parce que les enfants étaient là. Mon père est tombé malade, il est décédé, on a rapatrié son corps en France. Mais maman elle est restée avec nous parce qu'on était ses seules attaches. On était une famille très, très unie. La preuve, c'est que quand mes parents ont décidé de voyager, on a suivi, on ne s'est pas posé la question de dire que nous on reste. Donc je me suis mariée. Maman est donc restée au Canada. Où elle est décédée, on a rapatrié le corps et elle est de nouveau auprès de son mari. Voilà. Moi j'ai eu un fils qui s'est installé au Canada et je suis restée parce que mon fils était au Canada. Voilà.

Cela fait plus de 60 ans que Jacqueline vit au Canada. À tous les ans depuis son arrivée, Jacqueline passait un mois en France. Cette tradition a changé depuis le décès de son conjoint il y a deux ans. Ne voulant pas voyager seule, Jacqueline est « tributaire entre guillemets », dit-elle, de son fils : « Très gentiment, [il] m'associe à leurs voyages, résultat c'est eux [lui et sa femme] qui décident [des voyages] et je les accompagne ».

4.1.5 Allyson, F, Angleterre, 77 ans, divorcée, 1 enfant, 3 petits-enfants

Née en Angleterre et âgée de 77 ans, Allyson est venue au Canada une première fois à l'âge de 22 ans pour faire des études grâce à une bourse du Commonwealth. Au début, elle n'aimait pas du tout le Canada et n'avait qu'une chose en tête dit-elle : retourner au plus vite en Angleterre ! Pour ce faire, elle étudie intensivement et réalise en un an, soit la moitié du temps, ce qui était prévu pour être fait en deux ans. Toutefois, au bout de cette année ici, Allyson commence à rencontrer des personnes sympathiques, y compris un homme dont elle tombe amoureuse. Elle n'a plus du tout envie de quitter le Canada, mais elle est tenue, en vertu de la bourse obtenue, de retourner en Angleterre pour y travailler au moins un an.

Une fois l'obligation remplie, Allyson revient au Canada pour retrouver son amoureux. Ils se marient et, quelques années plus tard, une fille naît de leur union. Tous les ans, Allyson voyage en famille en Angleterre ainsi qu'en France, pays d'origine de son mari. Elle et lui portent le rêve d'ouvrir en Angleterre, dans la région d'origine d'Allyson, un bed and breakfast ou bien un restaurant, une crêperie ou un truc comme ça ». Mais le temps passe, la petite grandit, va à l'école et se fait des amis ici : « Partir c'était plus difficile ». Puis, le couple se sépare.

C'est ensuite au tour de la fille d'Allyson de tomber amoureuse et de migrer pour rejoindre un homme en Colombie-Britannique. Depuis que sa fille s'est installée là-bas il y a 25 ans, Allyson y va chaque année. Elle y va encore plus souvent depuis qu'elle est devenue grand-mère et retraitée. Retraitée à 55 ans, Allyson fait beaucoup de bénévolat. Elle considère d'ailleurs qu'il s'agit d'un aspect important à mentionner pour comprendre son parcours migratoire : « Il ne faut pas oublier que je suis anglophone. Le bénévolat c'est une façon pour les immigrants de s'intégrer » explique-t-elle.

Enfin, il y a cinq (5) ans, soit à l'âge de 72 ans, Allyson a été grièvement blessée par une voiture alors qu'elle traversait la rue. « Tout le monde croyait que c'était la fin pour moi. Apparemment que mes proches disaient à mes amis « si vous voulez la voir, c'est maintenant ». C'est un miracle que j'ai survécu » ». Allyson garde des séquelles physiques importantes de cet accident, notamment au niveau de la marche qui est très exigeante pour elle. Cela dit, Allyson considère que tout le temps vécu depuis cet accident qui a failli lui coûter la vie, « c'est du temps reçu en cadeau ».

4.1.6 Gustavo, H, Guatemala, 71 ans, divorcé, 2 enfants

Né au Guatemala et âgé de 71 ans, Gustavo a fui le Guatemala à l'âge de 35 ans avec sa femme et sa fille de trois (3) ans. Persécuté en raison de son engagement pour syndiquer son milieu de travail, il raconte ainsi les circonstances entourant son départ du Guatemala : « Je me préoccupais trop je pense. Alors j'ai tombé avec un anévrisme cérébral dans un hôpital. [...] Ça m'a épargné la mort parce que presque tous mes compagnons [syndicalistes] sont morts ». Ayant décidé de quitter le Guatemala, Gustavo et sa conjointe conviennent qu'il partira d'abord seul au Canada, en éclaireur, pour demander l'asile, tandis qu'elle et leur fille attendront clandestinement chez des proches aux États-Unis qu'il puisse les faire venir au Canada. Pendant cette période où la famille est séparée, Gustavo ressent beaucoup de solitude et d'impuissance : sa fille grandit loin de lui, entre à l'école et apprend l'anglais. Sa femme apprend également l'anglais, décroche un emploi bien rémunéré et rencontre un autre homme. Elle et sa fille refont toutes deux leur vie, loin de Gustavo et sans lui. Lorsqu'il est enfin en mesure de les faire venir au Canada, après trois ans de séparation, sa femme considère que cela ne vaut pas la peine de laisser tout ce qui a été acquis aux États-Unis pour revenir auprès de Gustavo, qui occupe de petits emplois manuels au salaire minimum. Le couple se sépare alors officiellement et Gustavo perd sa relation avec sa fille. « Ma fille avait peur de moi, j'ai essayé de m'approcher d'elle, mais elle avait peur que je l'emmène ici ».

Cette séparation attriste Gustavo au point de l'amener à remettre en question sa décision de quitter le Guatemala. Sa famille et lui ont fui pour sauver leurs vies et l'unité familiale. Il est alors difficile pour lui de légitimer sa présence ici, seul, après avoir perdu sa famille. Il tente pendant quelques années de maintenir des liens avec sa fille, mais il n'y parvient pas. « Du jour au lendemain, elle a coupé les ponts avec moi. Moi au Canada et elle aux États-Unis, c'est pas possible de régler la situation. Ou pour le moins de la clarifier. Alors je me suis résigné. J'ai essayé de faire ma vie ici aussi ». Quelques années plus tard, il rencontre une autre femme au Canada et a une fille avec elle : « Je me suis senti renaître » dit Gustavo, c'était « un nouveau départ ». Hélas, cette nouvelle famille qui vient redonner un sens à sa présence ici éclate. Le couple divorce et sa seconde ex-femme retourne avec leur fille dans son pays natal, l'Argentine. Même s'il garde des liens forts avec sa deuxième fille, cette nouvelle séparation père-fille est difficile pour Gustavo et ravive les souffrances de la première séparation : « Très difficile pour moi. Ici j'étais seul. Ça m'a pris beaucoup de temps de... de me sentir à l'aise tout seul. [...] Beaucoup, beaucoup de solitude. Même aujourd'hui je suis seul ».

Gustavo vit au Canada depuis 35 ans. Depuis qu'il a obtenu son statut de résident permanent, Gustavo est allé au Guatemala à presque tous les ans pour s'entourer, entre autres de ses neveux et nièces : « J'ai essayé de voir les enfants de mes sœurs comme mes enfants [...]. Je pense qu'ils ont le sentiment que je suis leur grand-père ». Les années où Gustavo n'a pas été au Guatemala, c'est parce qu'il a envoyé l'argent économisé pour son voyage à des membres de sa famille qui avaient besoin de soins médicaux.

4.1.7 Ugo, H, Uruguay, 76 ans, veuf, 1 enfant

Né en Uruguay et âgé de 76 ans, Ugo a immigré au Canada peu de temps après avoir divorcé puis rencontré une nouvelle femme avec qui il dit avoir vécu : « [...] l'amour fou, comme il n'en existe pas aujourd'hui ». Mais cette femme est mariée et vit avec

son mari, bien qu'elle souhaiterait se séparer officiellement. À la même époque, une vague de licenciements et de persécutions a lieu en Uruguay et vise particulièrement les personnes syndiquées ou qui militent en faveur des syndicats. Il règne un climat de peur et de grande insécurité. Beaucoup de personnes sont emprisonnées sans raison et certaines disparaissent, c'est le cas pour des proches d'Ugo. Dans ce contexte, Ugo, qui est machiniste, est convoqué au commissariat pour un interrogatoire durant lequel un homme qu'il a déjà côtoyé l'aperçoit. Ce dernier intervient et libère Ugo en lui conseillant de quitter le pays.

Ugo et son épouse se disent alors : « Et si nous partions en Espagne ? », pays où Madame est née et qu'elle a fui durant son enfance en raison de la guerre. Ce serait l'occasion pour elle de concrétiser le rêve d'y retourner. Parallèlement, une connaissance met le couple en contact avec le patron d'une compagnie au Canada, à Montréal, et qui pourrait facilement embaucher Ugo comme machiniste. Ugo reçoit une promesse d'embauche de ladite compagnie, laquelle lui permet de migrer rapidement. Il arrive ainsi au Canada à l'âge de 39 ans avec sa femme. La fille d'Ugo, alors âgée de 18 ans et son ex-femme le suivront elles aussi au Canada peu de temps après. À diverses reprises après leur migration au Canada, Ugo et sa femme considèrent la possibilité de migrer en Espagne. Finalement, le couple acquiert une propriété là-bas avec l'intention d'y emménager à la retraite.

Ugo est âgé de 59 ans et sa femme de 65 ans lorsque celle-ci est frappée par un cancer. Elle meurt six (6) mois après avoir reçu le diagnostic. Ses cendres ont été dispersées en Espagne comme elle le souhaitait.

4.1.8 Françoise, F, France, 75 ans, mariée, 2 enfants, 3 petits-enfants

Née en France, Françoise est âgée de 75 ans. Détentrice d'une licence en langue et littérature, c'est son intérêt pour les langues qui est à l'origine de ses premières expériences de migration. En effet, dès la fin de ses études en France et alors qu'elle

est âgée de 20 ans, Françoise part en Angleterre dans le cadre d'un programme d'immersion linguistique. Il s'agit d'un programme où les participants sont logés et nourris pendant un an par une famille du pays d'accueil en échange du gardiennage de leurs enfants. Scénario imprévu, la famille accueillant Françoise depuis trois (3) mois décide de voyager au Canada. Françoise les y accompagne puis revient en France à la fin du programme d'immersion.

Au moment où elle rencontre son mari en France, celui-ci fait des études à Strasbourg sous la direction d'un professeur canadien qui lui proposera de poursuivre des travaux de doctorat au Canada. Françoise est enceinte, alors le couple attend que leur fille naisse pour faire le voyage ensemble. Ainsi, à l'âge de 26 ans, Françoise arrive au Canada avec son conjoint et leur fille.

Lorsque le conjoint de Françoise termine ses études, il se trouve un emploi ici puis, une deuxième fille naît. Les filles grandissent et, pour le couple, il devient de plus en plus évident que ce séjour au Canada, initialement envisagée comme étant temporaire, sera finalement permanent.

Françoise vit au Canada depuis 49 ans. Depuis son arrivée, elle a visité sa famille en France à presque tous les ans. Les quelques années où elle n'y est pas allée, c'était parce qu'elle recevait sa famille ici.

4.1.9 Amal, F, Algérie, 66 ans, divorcée, 7 enfants, 11 petits-enfants

Née en Algérie et âgée de 66 ans, Amal est devenue orpheline de père à l'âge de six (6) ans. Avec neuf (9) enfants à sa charge, la mère d'Amal se remarie peu après le décès de son mari puis a d'autres enfants avec son second époux. Alors que Amal est âgée de 15 ans, sa mère migre en France avec son mari. Ils emmènent avec eux en France les enfants nés de leur union. Amal ainsi que ses huit (8) frères et sœurs sont confiés, séparément, à des familles qui, en échange du travail domestique des enfants, leur offre

un toit et de la nourriture. Aucun des frères et sœurs d'Amal ne sait à qui chacun d'eux a été confié. Ils ne savent pas non plus que leur mère est partie en France :

[Ma mère] elle nous a pas dit. Jusqu'à qu'il a commencé à faire noir j'ai commencé à demander à la femme : « elle est où est ma mère ? » et elle m'a dit « ta mère elle t'a laissé ici, elle est partie en France, elle va pas revenir ». Dès qu'elle m'a dit : « ta mère elle va pas revenir » je suis tombée par terre. Je criais. Je pleurais. Et la femme elle me crie « lève toi ! Va chercher le sceau, lave le plancher et tais-toi ! ».

Amal perd ainsi les traces de sa mère, ses frères et ses sœurs. Pendant six (6) ans, soit jusqu'à l'âge de 21 ans, Amal est déplacée et maltraitée d'une famille à l'autre. Puis, une dame lui propose de la marier à son fils : « Je vais te prendre pour mon fils » lui dit-elle. Amal voit là l'occasion d'avoir son foyer et une famille, mais c'est le début d'une autre forme de violence pour Amal, conjugale cette fois :

Moi je croyais qu'il est bien pour que je reste pas dans les rues, chez des gens et tout. J'ai dit : « Je vais me marier je vais fonder un foyer pour rester calme ». Mais comme il m'a vue toute seule, il m'a tapée, il me frappait. Oui [silence] [...] Il me tirait par les cheveux, il me coupait les cheveux. Il me rend comme une esclave et moi je suis bonne.

Amal est rapidement confrontée à la cherté de ce mariage : son mari est très violent avec elle, ivre et drogué la plupart du temps. Même pour l'aspect pécuniaire, Amal ne peut compter sur lui alors elle se débrouille seule pour subvenir aux besoins de leurs sept (7) enfants.

Après dix (10) années de recherche, Amal retrace sa mère. Celle-ci l'invite à venir la visiter en France. Amal y va avec son mari et leurs enfants avec l'espoir de pouvoir y rester mais après un an là-bas, la famille est renvoyée en Algérie. Les altercations physiques impliquant le mari d'Amal dans des lieux publics sont en cause. À leur retour en Algérie, Amal est toujours violentée par son mari au point d'être plusieurs fois hospitalisée. Malgré cela, elle ne veut pas se séparer de lui parce qu'elle ne veut pas

« abandonner » ses enfants comme sa mère l'a fait, dit-elle. Mais lors d'un épisode de violence, son mari la poignarde de plusieurs coups de couteau. Amal échappe à la mort grâce à l'une de ses filles qui arrête le père et supplie Amal de partir pour ne pas mourir.

L'occasion de partir se présente lorsqu'une fille d'Amal, installée au Canada, est enceinte. Amal, âgée de 58 ans, obtient le permis de lui rendre visite pour l'aider avec le nouveau-né. Une fois arrivée au Canada, Amal demande le statut de personne réfugiée en raison de la violence perpétrée par son conjoint.

Bien qu'elle ne vive plus de violence physique de la part de son conjoint, de nouvelles formes de violence inscrivent le parcours d'Amal depuis son arrivée au Canada. Entre autres, sa relation avec sa fille ici et le mari de celle-ci est discontinuée et complexe puisqu'elle est empreinte d'abus (notamment économique et physique) de leur part. Amal maintient tout de même des liens avec eux puisqu'ils sont particulièrement significatifs pour elle : la fille d'Amal, son beau-fils et leurs enfants sont ses seules relations familiales ici.

Amal vit au Canada depuis huit (8) ans. Elle a attendu quatre ans, soit le temps d'obtenir le statut de résidente permanente, avant de voyager pour la première fois en Algérie et d'y revoir les enfants et les petits-enfants dont elle n'aurait jamais voulu se séparer.

Nous venons de présenter le parcours migratoire des neuf (9) aînés qui ont participé à cette étude. Nous l'avons souligné en introduction de section, il appert que ces parcours sont forts différents. Comme l'ont montré d'autres recherches, ces parcours se distinguent à plusieurs égards (Charpentier et Quéniart, 2017; Charpentier et al, 2010) : selon le genre et le statut matrimonial (homme ou femme, célibataire, marié, séparé, divorcé, veuf); le pays d'origine (du Nord ou du Sud); l'âge au moment de la migration

(enfant, jeune adulte, parent, grand-parent, retraité, etc.); les circonstances de celle-ci (migration choisie ou imposée, seule ou accompagnée, avec l'intention ou non d'être rejoint par des proches, avec ou sans l'intention de s'établir, pour une durée déterminée ou indéterminée) et le statut (sans statut, réfugié, parrainé, résident temporaire, résident permanent ou citoyen canadien).

À ces facteurs de diversification, s'ajoutent ceux qui relèvent du parcours familial et qui conditionnent le parcours migratoire. Nos récits montrent ainsi des différences selon que les aînés aient (ou n'aient pas) d'enfants et de petits-enfants; un conjoint ou une conjointe originaire du même (ou d'un autre) pays qu'eux et ayant (eu) lui-même ou elle-même des proches ici ou ailleurs.

Voilà autant de facteurs qui viennent teinter l'expérience migratoire des aînés et qui sont pris en compte dans la perspective du parcours de vie. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces divers éléments dans les parties qui suivent, sans toutefois les aborder séparément. En effet, nous discuterons de ce qui est commun et différent dans les parcours des aînés à la lumière de principes plus globaux inspirés de la perspective du parcours de vie. Nous commençons par la dimension historique, tant familiale que sociale, à partir et autour de laquelle les parcours migratoires se sont construits et ont été racontés.

4.2 Des parcours migratoires inscrits dans une histoire sociale et familiale

Lorsque les aînés racontent leur parcours migratoire, ils racontent une histoire qui n'est pas que la leur : ils mettent aussi en perspective des histoires collectives. En effet, lorsque les aînés reconstituent leur parcours migratoire, presque tous le situent d'emblée dans un contexte social (politique, économique, etc.) et une histoire familiale. De plus, ils mettent également en perspective ce que leur vie a été (ou n'a pas pu être) en raison desdites histoires et du fait d'avoir migré. Dit autrement, les aînés racontent

que les migrations (les leurs ou celles d'autres) et les histoires les entourant sont interreliées et ont marqué leur vie.

L'Histoire est très présente dans le récit migratoire des aînés. En effet, ils y réfèrent pour nous raconter que leur parcours migratoire, tout en étant singulier, n'est pas détaché : il est traversé d'autres histoires, entre autres d'histoires de migrations.

Les récits de Carlos et de Mulundu en sont deux illustrations. Carlos place la révolution cubaine comme toile de fond de son parcours migratoire et de celui de milliers d'autres cubains. Il parle des ravages faits sur une génération presque entière d'enfants qui ont été séparés de leurs parents et de Cubains ayant migré de force. « La diaspora cubaine est très complexe, on est comme des gitans ». Quant à Mulundu, il parle d'une « histoire de migration en continu ». Il fait le récit de son parcours migratoire – voire son récit familial – en mettant en perspective la colonisation de la RDC, les déplacements forcés de ses ancêtres, l'époque des grandes épidémies et ainsi de suite.:

Nous faisons partie de la deuxième génération de ceux qui ont quitté le village. Dans les années 1930, les parents ont été amenés dans une autre région pour aller construire les usines de cuivre [...] Donc c'était déjà un premier mouvement de départ, c'était le premier déchirement [...] Dans ces années [...] la mortalité infantile était très élevée dans le milieu rural. L'époque des grandes épidémies de la variole, qui avait décimé les enfants. Les parents ont gardé ce souvenir de mortalité élevée des enfants. Quand ils ont été exportés pour aller construire les mines, la colonie avait amené toute l'infrastructure avec. Il y avait non seulement l'hôpital et autre, mais il y avait également des écoles. Les parents ont très vite réalisé que les enfants ne mouraient plus comme ils mourraient au village. Et là, ils ont eu peur de nous envoyer au village pendant les vacances parce que les maladies hydriques étaient toujours là et continuaient toujours à tuer. Ils nous ont protégés en quelque sorte et en même temps ils nous ont coupé de notre racine. Tu vois ? Il y a toujours un prix à payer [...] Donc c'est une histoire de migration en continu. Après ça on est allés dans le Sud. Après je suis allé [...] (Mulundu, RDC, 67 ans)

Tout comme Mulundu qui inscrit son parcours migratoire en continuité avec l'histoire de ses ascendants ayant eux-mêmes vécu des migrations, Françoise relate la symbolique de sa migration aux yeux de sa mère restée en France. Une symbolique forte en raison justement de l'histoire familiale, se déroulant elle-même à une époque où les mœurs (histoire sociale) diffèrent :

Parce que là, évidemment, elle [ma mère] perdait quand même un enfant. Mais il faut aussi te dire qu'il y a 50 ans, les gens voyageaient moins qu'aujourd'hui. C'était moins dans les mœurs que... Par exemple, moi je vois mes petits-neveux... Ma sœur, ses petits-enfants, il y en a un qui est en train de faire un stage en Caroline du Sud, un autre qui est en Chine. Ils ont pas arrêté de bouger. C'est dans les mœurs. Les jeunes français ils vont faire des études un petit peu partout. Donc ça te prépare. Ils quittent la maison relativement tôt. Ce qui n'était pas dans les mœurs il y a 50 ans. (Françoise, France, 75 ans)

Ainsi, cette aînée renvoie à l'histoire familiale (la première migration dans la famille) et au contexte social (une époque, il y a 50 ans, où les voyages et la mobilité internationale n'étaient pas dans les mœurs) pour situer son parcours. On le voit, l'histoire migratoire, l'histoire familiale et l'histoire sociale sont imbriquées. À cet égard, l'engagement des aînés tout au long de leur parcours en rend bien compte.

4.2.1 Des parcours d'engagements

Qu'il soit familial, professionnel ou militant, l'engagement des aînés durant leur parcours est manifeste comme nous verrons dans cette section. De plus, cet engagement a pris des formes différentes, ou du moins a été raconté différemment, selon le genre.

Dans le récit migratoire des hommes de l'étude, l'histoire « sociale » – dépliée en référant à des contextes divers : politique, action syndicale, guerre, impérialisme, colonialisme, révolution, coup d'état, etc. – prend une place vraiment importante. Tant en termes de temps que les hommes ont pris pour en parler que de l'émotion que cela suscitait en eux. De sorte que plusieurs questions ont traversé nos réflexions durant les

entrevues avec les hommes: « Pourquoi racontent-ils et insistent-ils autant sur ces histoires ? », « Faut-il les ramener à leur parcours migratoire, au soi-disant « sujet » de la recherche ? ». En regard de la première question, nous concevons que les références à l'Histoire dans le récit migratoire des hommes âgés rendent compte avec force de ce que stipule un des principes de la perspective du parcours de vie : à savoir que les vies des individus *s'insèrent dans et sont marquées par* « la période historique (événements et changements sociaux) et le contexte social dans lequel évolue un individu ». (Gherghel, 2013, p.39). Pour les âgés rencontrés, particulièrement les hommes, il est clair que c'est en raison de ces histoires (avec un grand H), tant relatées et relativisées, qu'il y a eu des départs et des « déchirements » pour reprendre l'expression utilisée par quelques-uns d'entre eux. Dans ce sens, Carlos invoque directement l'Histoire, soit les événements et les changements sociaux, comme raison globale de ses multiples déplacements :

C'est le monde, c'est la guerre, c'était les choix faits par les autres qui poussaient toujours à faire des trajets et découvrir que j'étais victime d'une planète en constante évolution, en constante transformation. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Quant à la deuxième question que nous nous posions lorsque les hommes parlaient autant de l'Histoire – à savoir « Faut-il les ramener à leur parcours migratoire, au soi-disant « sujet » de la recherche » –, il se trouve que cette Histoire a amené les hommes à se mobiliser et à s'engager. À cet égard, la migration de ces hommes est une manifestation éloquente de leur engagement. L'analyse des données montre que tous les hommes de l'étude ont spontanément fait référence au climat social et politique des pays qu'ils ont quittés pour expliquer les raisons qui ont poussé eux-mêmes et/ou leur famille et/ou un groupe de personnes à quitter un pays dans lequel ils vivaient et ce, que ce soit en regard de leur première migration ou encore des migrations subséquentes. C'est en regard de ce climat qu'ils ont pris des décisions, comme celle de migrer ou non; à titre de réfugié ou travailleur; en solo ou accompagné; vers une destination plutôt

qu'une autre, etc. Prenons par exemple Mulundu et sa famille, qui ont dû être déplacés et séparés plusieurs fois en raison des agitations sociales et politiques survenues dans les pays où il était assigné pour le travail. De même, pour Ugo et Gustavo, les raisons de leur fuite au Canada sont directement liées aux persécutions subies dans leur pays respectif, en Uruguay et au Guatemala, en lien avec leurs affiliations syndicales.

D'ailleurs, l'engagement (professionnel et militant) occupe une place tellement centrale dans les récits migratoires des hommes que c'est d'abord leur parcours qui nous a amené à parler de « parcours d'engagements ». Car la place que cet engagement prend dans le récit des hommes n'est finalement pas surprenante considérant que c'est souvent en raison de cela qu'ils ont été justement forcés, au moins une fois, de migrer (Mulundu, Carlos, Gustavo et Ugo). Les engagements militants de ces hommes se sont poursuivis tout au long de leur parcours et, au gré des expériences qu'ils ont vécues durant ces parcours, de nouveaux engagements se sont ajoutés. En l'occurrence, Mulundu a voyagé de pays en pays pour rendre les soins de santé accessibles à tous; Carlos qui a connu ce qu'est être un réfugié a rapidement senti le besoin de s'investir à la fois comme bénévole et professionnel dans la défense des droits des personnes réfugiées et immigrantes; Gustavo qui a risqué sa vie parce qu'il ne pouvait rester silencieux après avoir découvert la corruption et l'exploitation dont étaient victimes ses compagnons de travail est resté solidaire avec ces derniers, même une fois arrivé au Canada; enfin, Ugo qui a dû fuir l'Uruguay en raison des vagues de persécution qui visaient les travailleurs en faveur d'une syndicalisation nous dit fièrement qu'il était le premier à signer les documents pour syndiquer les travailleurs de la compagnie pour laquelle il travaillait au Canada. Et c'est en raison de ses convictions aussi que Ugo a refusé les maintes promotions qui lui ont été offertes pour occuper des postes plus payants, mais où il aurait été appelé à contrôler ses compagnons de travail :

Ce que tu dis tu dois le faire. Pas dire une chose et faire une autre. Vous comprenez ? Je suis bon ou je ne suis pas bon avec les copains. Vous

comprenez ? Donner la claque à un autre travailleur c'est pas normal pour un peu d'argent (Ugo, Uruguay, 76 ans)

Pour la plupart des hommes rencontrés, les engagements dont ils témoignent dans leur récit migratoire se sont donc poursuivis d'un pays à un autre; ces engagements se sont « transnationalisés » : ils concernaient et/ou se sont concrétisés par des activités ici, au pays d'origine, dans les autres pays où ils ont vécu, sur la toile virtuelle, etc.

Précisons que, au moment de les rencontrer, les hommes âgés de cette étude étaient toujours actifs dans leurs engagements. Comme en rend compte d'autres études, le fait de vieillir ne met pas fin à l'engagement des âgés (Charpentier et Quéniart, 2007). De fait, nous le verrons dans le dernier chapitre sur les usages du récit migratoire des âgés, le récit migratoire a pris la forme pour certains de « récit témoignage », lequel apparaît comme une manière de faire perdurer l'engagement, de l'inscrire dans la mémoire collective. Ainsi, il est d'autant plus pertinent de parler de « parcours d'engagement » puisque ni la migration, ni le vieillissement, voire même ni la mort, n'auront mis fin à l'engagement de ces âgés. Plutôt, les engagements prennent de nouvelles formes et s'actualisent dans de nouveaux espaces (locaux, transfrontaliers, virtuels, histoire/mémoire, etc.). Le témoignage apparaît comme une façon de perpétuer l'engagement, de le garder vivant à travers la mémoire.

Comparativement aux hommes, les femmes âgées de l'étude tendent à mettre davantage de l'avant l'histoire familiale (y compris ici l'histoire conjugale) lorsqu'elles racontent leur parcours migratoire. Ce constat s'applique autant lorsqu'elles parlent des raisons, des conditions ou encore des conséquences de leur migration. C'est pourquoi, il convient de qualifier les parcours migratoires des femmes comme étant eux aussi des « parcours d'engagements ». À la différence toutefois que, pour les femmes de cette étude, il s'agit surtout d'engagements « familiaux ». Comme nous le verrons dans la prochaine partie lorsque nous parlerons « des vies (dé)liées », toutes les participantes

de cette étude sont venues en couple/famille ou sont venues rejoindre de la famille (ou un amoureux). La famille est au cœur du récit de leur parcours migratoire.

En somme, qu'il s'agisse de leur propre migration ou de celles d'autres, les histoires (petites et grandes) entourant les départs ont eu une incidence majeure dans les parcours des aînés, hommes et femmes. Non seulement sur leur parcours *migratoire*, mais aussi sur leur parcours *de vie*. Les propos de Amal, Carlos et plusieurs autres participants à l'étude le mettent en évidence.

4.2.2 Des parcours de vie à la fois sauvée et endeuillée par les migrations

Lorsque Amal évoque la migration de sa mère en France, sans elle, alors qu'elle était orpheline de père, c'est pour elle une histoire d'abandon. Un abandon qui l'a marquée et qu'elle invoque pour expliquer pourquoi elle voulait « rester à côté » de ses enfants malgré la violence du père de ceux-ci :

Moi j'ai resté, j'ai pas voulu faire comme ma mère j'abandonne mes enfants. J'ai pensé à ça ! Je reste. Il [le père des enfants] me frappe et je retourne. Je vais à l'hôpital pour coudre ma tête et je retourne à la maison. [...] J'ai dit : « Si je vais alerter la police qu'il me frappe, il va pas m'accepter de rentrer à la maison, il me laisse pas. [...] Et s'ils vont le faire en prison, il va rester 3 mois, 6 mois, 1 an, 10 ans mais après il va sortir et il va me tuer, les enfants vont être orphelins...Ah j'ai peur, j'ai peur ! J'aime pas ! Je veux rester à côté de mes enfants. (Amal, Algérie, 66 ans)

C'est donc en regard d'une histoire familiale, où la migration a été synonyme pour elle d'abandon, que cette aînée *marquée* a souhaité rester « à côté » de ses enfants. Et ce, en ne partant ni de la maison où elle subissait la violence du conjoint, ni (voire encore moins) du pays où tous ses enfants vivaient.

Carlos de son côté, marqué par de multiples migrations forcées, impute à l'histoire cubaine, ses déplacements et les conséquences de ceux-ci sur sa vie, notamment « familiale »:

Ma vie c'était le résultat de beaucoup de choix où j'avais aucun pouvoir. J'aurais préféré de vivre dans le même village, trouver un travail et me marier et rester toute ma vie dans le même village à Cuba. Ça aurait été pour moi de vivre la vie idéale, mais c'était pas possible. C'est le monde, c'est la guerre, c'était les choix faits par les autres qui poussaient toujours à faire des trajets et découvrir que j'étais victime d'une planète en constante évolution, en constante transformation. Il n'y a aucune place où on peut vraiment faire un petit nid. Et ça c'était pour moi la définition de ma vie. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Lorsqu'ils racontent les circonstances entourant les départs, certains aînés parlent aussi de la mort à laquelle ils ont échappé. Effectivement, pour certains, le fait qu'ils soient vivants alors que leur vie (qui a été à la fois menacée et sauvée) est conséquente de l'histoire et de leur migration.

Je me préoccupais trop je pense [compte tenu des persécutions]. Alors j'ai tombé avec un anévrisme cérébral dans un hôpital [...] Ça m'a épargné la mort parce que tous mes compagnons sont morts. (Gustavo, Guatemala, 71 ans)

Le monsieur qui m'a libéré [durant l'interrogatoire au poste de police] il est mort, ils l'ont tué. Ah la vie ! Qu'est-ce qui me serait arrivé si j'étais resté ? Il a été tué ! (Ugo, Uruguay, 76 ans)

Les parcours migratoires de ces aînés et les récits qu'ils en font sont ainsi des mémoires vivantes de l'Histoire. Par ailleurs, en mettant en perspectives ces histoires, à la fois individuelles et sociales, durant leur récit, les aînés parlent parfois de blessures dont les plaies sont encore ouvertes, témoignant avec éloquence de l'incidence de certains événements sur le cours d'une vie. Par exemple, Gustavo parle de la douleur qu'il éprouve lorsqu'il pense au passé – lequel s'inscrit dans un contexte socio historique se

caractérisant par une vague de répression du mouvement syndical en Amérique latine (Mouterde, 2018; Touraine, 1988) –, de son sentiment d'échec et des doutes qui l'habitent encore aujourd'hui :

Le problème c'est que j'ai arrêté de penser à mon passé depuis longtemps. Parce que ça fait mal. Comment je peux te dire...? Non, j'essaie d'oublier le passé, de ne pas penser à ce qui m'est arrivé parce que pour moi c'est un échec, avec les études, le travail. Imaginez-vous j'ai travaillé dans une entreprise. J'ai commencé, comment je peux dire, dans le dernier poste, jusqu'à arriver à la direction de l'entreprise. Une fois à côté du propriétaire de l'entreprise, j'ai pris conscience de la façon qu'il a fait son argent. Alors j'ai fait un syndicat. Ça m'a obligé à partir. Ça veut dire aller jusqu'au sommet et puis boom. Je ne sais pas si c'est une mauvaise décision, qu'est-ce qui s'est passé (Gustavo, Guatemala, 71 ans)

En somme, les aînés font référence aux migrations d'autres (ascendants, conjoint-e, enfants et diaspora) et aux circonstances qui les entourent, ajoutant ainsi une « épaisseur historique » (Roy et al., 2019) à leur récit. De ce fait, les aînés placent alors l'Histoire sociale et familiale au cœur de leur parcours.

Dans cette partie, il a été question de l'interrelation entre l'histoire sociale et familiale puis le parcours des aînés. Ces histoires rendent compte que la vie des aînés, incluant leur parcours de migration, n'est pas détachée des migrations d'autres individus. Et ce, qu'il s'agisse de leur famille nucléaire, transnationale, d'ancêtres ou encore de la diaspora. Cela rejoint un autre des principes du parcours de vie, à savoir que les vies sont liées (Elder Jr et al., 2003).

4.3 Des vies liées et (dé)liées

L'immigration est loin de ne concerner que les aînés eux-mêmes : elle concerne et s'est imposée à leur famille, reflétant ainsi le principe des vies liées de la perspective du parcours de vie. Dans la partie qui suit, nous verrons que le principe des vies liées s'est

révélé de deux manières importantes dans le parcours migratoire des aînés. Il sera d'abord question de la place de la famille dans le parcours : nous verrons qu'elle a été au cœur de ceux-ci. Ainsi, les parcours migratoires des aînés rencontrés se trouvent à être davantage des parcours de familles que d'individus. Entre autres reflet de cela, les migrations des aînés font généralement écho à d'autres migrations : elles sont précédées, accompagnées et/ou suivies de la migration d'un ou de plusieurs proches.

4.3.1 Le familial au cœur des parcours migratoires

Nous l'avons mentionné déjà, les parcours migratoires des aînés se révèlent et sont plus souvent racontés comme des histoires et des parcours de familles que d'individus. En effet, la famille a motivé des départs; elle a été une raison pour s'installer ou ne pas (re)partir; elle a rythmé les voyages et les projets des aînés tout au long de leur parcours. C'est pourquoi nous affirmons que le familial était au cœur des migrations des aînés, rejoignant ainsi le « Nous familial » de Vatz Laaroussi (2006) qui est « porteur du projet migratoire, vecteur d'insertion dans la nouvelle société, médiateur avec les institutions sociales, catalyseur de résilience et référent quasi unique de la continuité » (p.72).

Le familial est particulièrement au cœur du parcours migratoire des aînés ayant des enfants, ce qui est le cas pour huit (8) des neuf (9) participants. Le fait pour les aînés d'être parents au moment du départ, ou de l'être devenus durant le parcours migratoire, s'est résolument traduit par un « Nous familial » qui est devenu une sorte de fil conducteur pour la suite du parcours : « [...] quand nous voyageons, nous avons des enfants avec nous et qui ont leurs besoins aussi » explique Mulundu, 67 ans. Quant à Jacqueline, 85 ans, elle annonce d'emblée dès qu'elle débute son récit et le répète à plusieurs reprises par la suite : « Tout est une question de famille, d'unité de famille ».

On était une famille très, très unie. La preuve c'est que quand mes parents ont décidé de voyager [pour visiter le Canada], on [ma sœur et moi] ne s'est

pas posé la question de dire que nous on reste [en France]. (Jacqueline, France, 85 ans)

Venue au Canada avec sa sœur et ses parents pour du tourisme, le parcours de cette aînée montre que, non seulement la famille peut motiver le départ du pays d'origine et les conditions du voyage - c'est-à-dire « en famille » - mais aussi que la famille est une raison pour s'installer, (re)partir ou pas, etc. Abondant dans le même sens que Jacqueline, une autre aînée (Françoise) qui était enceinte lorsque la décision fut prise de venir au Canada pour les études du conjoint, choisit d'attendre la naissance de l'enfant afin que toute la famille puisse venir ensemble : « Il nous était jamais passé par la tête de venir séparés...Ça ne nous a même pas effleuré l'esprit, c'était inconcevable pour nous ! » (Françoise, France, 75 ans). Ces deux femmes aînées originaire de France (Jacqueline et Françoise) et celle d'Angleterre (Allyson) ont en commun que les séjours au Canada étaient envisagés comme étant temporaires, soit le temps de faire du tourisme ou de faire des études (les siennes ou celle du conjoint). Mais, le début d'une relation amoureuse puis un enfant qui naît et grandit ici contribueront à faire passer le séjour de temporaire à plus durable. Ainsi, le familial devient vecteur et porteur de la migration (Vatz Laaroussi, 2006): la migration se fait en famille puis une nouvelle cellule familiale éclot, justifie le fait de s'être établi puis de ne pas repartir :

On est venus pour voyager, à l'origine c'était ça. Et après ça a pris une tournure différente. Mes parents se sont installés parce que leurs enfants s'étaient mariés. Ils avaient pas envie de les quitter, c'est clair. [...] Et puis [mon mari et moi] on voulait fonder une famille. Après notre fils est né. Ma sœur c'est pareil, elle a rencontré quelqu'un ici elle aussi. C'est ça qui a enchaîné le retard et après le retard s'est accentué et plus il s'accroît, plus on s'habitue et plus...et voilà ! (Jacqueline, France, 85 ans)

[...] on n'est pas venus avec l'intention de rester ici. Ça c'était clair. On est venus avec l'intention de rester le temps du doctorat [de mon mari] [...] On n'est jamais partis avec l'idée de rester ici. Jamais, jamais, jamais. C'est un peu un concours de circonstances. [...] Il faut à un moment décider. C'est

très inconfortable d'être entre les deux. Et puis plus les filles grandissaient, plus ça devenait évident. (Françoise, France, 75 ans)

Je suis venue au Canada pour ma maîtrise, j'avais une bourse du Commonwealth. En principe, j'aurais dû retourner en Angleterre au bout de deux ans, mais j'ai fini mes études avant donc je suis partie après un an. Et j'ai haï le Canada. Vraiment je voulais simplement retourner en Angleterre. Mais au bout de cette première année, j'ai rencontré mon mari. Alors en fin de compte j'ai fait un minimum de temps en Angleterre. Ça fait partie de la bourse, on accepte d'aller dans un autre pays pour étudier, mais il faut revenir au pays natal pour partager ce qu'on a appris. Donc j'ai travaillé pendant un an [en Angleterre] puis je suis revenue. (Allyson, Angleterre, 77 ans)

Je pense que je ne pensais pas vraiment à long terme, à ce qui arriverait dans 5 ans, 10 ans. Je pensais à ce que je voulais faire à ce moment-là. Enfin, quand j'étais mariée, pendant que ça allait bien, on aimait bien cuisiner tous les deux. Mon mari avait visité le patelin d'où je viens en Angleterre. On a rêvé d'ouvrir soit un bed and breakfast ou bien un restaurant, une crêperie ou un truc comme ça. Pendant longtemps on a pensé à ça, à retourner. Mais finalement quand l'enfant grandissait, puis elle se faisait des amis, partir c'était plus difficile. (Allyson, Angleterre, 77 ans)

Reflétant le principe des « vies liées », au sens où la migration d'un membre de la famille *est entraînée par* et *entraîne* d'autres migrations, les deux autres femmes aînées de l'étude, Charlotte et Amal, sont venues au Canada à l'occasion de la naissance de petits-enfants, elle-même conséquence de l'immigration d'un enfant. De même, cet homme aîné précise : « Je suis arrivé au Canada définitivement il y a 5 ans [...] Mais l'histoire, c'est que je suis arrivé d'abord déposer les enfants ici [il y a 17 ans] » (Mulundu, RDC, 67 ans).

Le cas de Carlos (Cuba), seul aîné de l'étude qui n'a pas d'enfant, se distingue des autres. Le familial a été au cœur de son parcours jusqu'à ce que, du fait d'être un homme, il ait été contraint de quitter sa famille pour ne pas partir en guerre.

Ainsi, tous les parcours migratoires rendent compte que, pour au moins une migration et/ou une partie de leur parcours, les personnes âgées étaient *accompagnées* de la famille. Elles se sont *enfuiées avec* (Carlos et Gustavo), ont été ou se sont *déplacées avec* (Carlos et Mulundu), ont été *rejointes par* (Ugo); sont *arrivées avec* (Jacqueline, Françoise, Ugo) ou, enfin, sont *venues rejoindre* (Amal, Charlotte, Mulundu, Allyson).

Cela dit, nous verrons dans la prochaine section que, tout en ayant été au cœur du parcours migratoire des âgés, le familial a aussi été, dans certains cas, particulièrement mis à l'épreuve en raison des migrations.

4.3.2 Le familial mis à l'épreuve durant le parcours migratoire

Nous avons vu dans la section précédente que les parcours migratoires des âgés sont entre autres des parcours de familles. Cela dit, ces parcours sont aussi des histoires de séparation. En effet, tous les âgés et leur famille (nucléaire, élargie, vivant ici, au pays d'origine ou ailleurs) ont été touchés, à des degrés divers (circonstances, durée, conséquences, etc.), par des séparations qui ont été marquantes pour eux-mêmes et leur famille comme le montrent ces extraits de récit:

L'expatriation a quelque chose de très dur [...] vos deuils ce sont des deuils solitaires, vos joies ce sont des joies orphelines. (Mulundu, RDC, 67 ans)

Lorsque je l'ai annoncé à ma mère que nous nous installerions ici, elle l'a très mal pris. Elle a dit : « Vous saviez que vous n'alliez pas revenir, vous avez essayé de m'endormir ». Parce que là, évidemment, elle perdait quand même un enfant. (Françoise, France, 75 ans)

[...] ça a été quand même un peu dur pour ma maman parce que...[silence]
Tu sais, la petite ne parlait pas encore, elle avait peut-être un an, puis quand on est retournés l'année d'après, elle appelait maman : « Madame » [silence] [...] Donc c'était pas facile, tu vois. La petite qui appelle maman « Madame ». (Françoise, France, 75 ans)

Elle était l'amour de ma vie. On était vraiment bien ensemble. On a passé presque un an amoureux. Quand j'ai reçu les papiers du service militaire américain, je devais quitter en seulement 15 jours, faire mes valises et quitter. C'est la dernière fois que je l'ai vue. Après, on a échangé des lettres. Elle pouvait pas venir me visiter à Montréal, je ne pouvais plus retourner aux États-Unis et c'est fini. Ça a cassé mon cœur. Mais dans le contexte de l'époque, pour moi c'était « voici, la vie c'est comme ça. C'est inconstant, au jour le jour. L'amour c'est où tu le trouves ». Mes relations amoureuses étaient à partir de ce moment-là beaucoup plus libres. Détachées. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Quand ma fille a déménagé en Colombie-Britannique pour rejoindre son mari, j'étais triste évidemment. Mais étant donné que j'ai fait la même chose à ma mère, je ne pouvais pas me plaindre. Je pouvais vraiment pas. (Allyson, Angleterre, 77 ans)

Si dans la plupart des cas, les séparations et les transformations se sont traduites par des continuités relationnelles⁵, tant au sein de la famille ayant migré que du côté transnational, il y a aussi eu dans certains cas des mises à l'écart, des froids et des distances, voire des vides, dont les aînés parlent encore avec émotion :

À un moment quand les parents [en France] étaient malades, bon eux [la famille en France] ils le ressentaient plus forcément puisqu'ils étaient à côté et ils s'en occupaient. Puis à un moment je dis à ma belle-sœur « mais vous nous avez pas demandé notre avis pour [une décision entourant les soins et la relocalisation des parents] » et elle de me répondre « et vous, quand vous avez décidé de partir au Canada, vous nous avez demandé notre avis ? » [silence] [...] C'est sûr, on n'a pas fait notre part. (Françoise, France, 75 ans)

J'essaie de faire un effort pour avoir des liens émotionnels avec mes neveux [aux États-Unis] mais c'est difficile. On doit maintenir des liens constants,

⁵ Par continuité relationnelle nous entendons que les transformations en raison de la migration (i.e. le fait de vivre loin des siens) ne résultent pas en une/des fin(s) de relations. Nous appréhendons cela sous l'angle de l'agentivité et de la transnationalité dans la prochaine partie.

se voir régulièrement, partager certaines choses au niveau social. Mais ils sont aux États-Unis, c'est des américains. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Là il y a quelque chose de plus dur c'est que vous ne retrouvez plus les mêmes fibres. Même si vous retrouvez des amis, vous n'avez pas la même histoire à raconter. Trop d'espace. Vous êtes déconnectés. Le code là, vous perdez le code. Après les effusions des retrouvailles, il y a beaucoup de vide là. Donc très, très vite la nuit arrive. Parce que vous avez raté plusieurs trains pour ainsi dire. 30 ans d'expatriation, on paie le prix quelque part [silence]. (Mulundu, RDC, 67 ans)

Enfin, pour certains aînés comme Gustavo, le « familial mis à l'épreuve » s'est traduit par des pertes de liens significatifs, voire des ruptures. L'histoire de Gustavo dont le projet familial se solde par une séparation et la perte de liens avec sa fille en est un bon exemple. Le temps qu'il soit en mesure de faire venir sa femme et sa fille au Canada, celles-ci qui attendaient aux États-Unis ont eu le temps de (re)faire leur vie là-bas, alors qu'elles ne devaient y séjourner que temporairement.

Pour d'autres comme Carlos et Amal, c'est justement le fait que le familial ait été mis à l'épreuve en raison des migrations qu'ils en sont venus à faire d'importants renoncements. Carlos par exemple, dont la fuite des États-Unis a entraîné une séparation de son premier amour : « Ça a cassé mon cœur », dit de ses relations amoureuses qu'elles étaient à partir de ce moment-là « beaucoup plus libres. Détachées » (Carlos, Cuba, 71 ans). Quant à Amal, dont la vie a été bouleversée lorsque sa mère a migré en France, elle raconte avoir supporté la violence de son mari comme un sacrifice à faire pour rester près de ses enfants, ne pas en faire des orphelins : « J'ai pas voulu faire comme ma mère et abandonner mes enfants » (Amal, Algérie, 66 ans).

Ainsi, nous parlons d'un familial mis à l'épreuve qui rend bien compte du principe des vies liées de la perspective des parcours de vie (Elder Jr et al, 2003) et que nous complétons en parlant aussi de « vies (dé)liées ». Cela, afin de mettre fortement en

évidence l'ensemble des conséquences relatives aux séparations des familles durant le parcours migratoire et ce, qu'il s'agisse de séparations physiques ou relationnelles, temporaires ou permanentes, volontaires ou forcées, prévues ou imprévues.

Cela dit, malgré un familial mis à l'épreuve par les absences, les distances et les séparations, on remarque que la plupart des aînés rencontrés disposent tout de même d'un réseau familial transnational qui est très significatif dans leur vie. Comme nous le verrons plus loin, le parcours des aînés est marqué par une grande mobilité internationale, laquelle permet justement d'entretenir ces liens.

4.4 Des parcours de mobilité internationale et de transnationalité

Tous les aînés rencontrés ont séjourné dans au moins un autre pays que le Canada et leur pays de naissance. On entend par « séjourner » le fait de « demeurer, résider quelque temps dans un endroit »⁶. La durée des séjours pouvait être dans certains cas de quelques jours seulement (travail, visite chez de la parenté, tournoi sportif, tourisme, etc.), quelques semaines ou mois (travail, visite chez un enfant, tentative d'immigrer, séjour linguistique, enterrement/sépulture d'un proche, etc.) à quelques années (études, tentatives d'immigrer, travail, etc.).

En raison de la multitude et des multiples formes de séjours internationaux des aînés, il y a lieu de parler de parcours et de pratiques de mobilité internationale. Le contexte mondial actuel étant lui-même caractérisé par une augmentation et une diversité des mobilités (Rachédi, 2019; Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017; Geoffrion, 2017; Vatz-Laaroussi, 2009), les aînés de cette étude n'échappent pas à cette tendance, bien

⁶ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/séjourner/71861>

au contraire. Non seulement les aînés de l'étude ont des parcours inscrits dans une mobilité internationale, mais la plupart d'entre eux voyagent encore et/ou ont l'ont fait récemment. Plus encore, certains aînés (5/9) (Jacqueline, Françoise, Allyson, Charlotte et Gustavo) ont même augmenté la fréquence et la durée de leurs voyages depuis qu'ils sont à la retraite : « Je peux dire que le meilleur moment de ma vie c'est maintenant. Parce que je suis libre » (Gustavo, Guatemala, 71 ans), libéré du travail, libéré de chercher du travail : libre de voyager.

Rejoignant les propos de Blaakilde et Nilsson (2013), l'entrée dans l'âge dite de la vieillesse ne marque donc pas l'entrée d'un parcours d'immobilité pour les aînés que nous avons rencontrés : « This is not necessarily a tradition (i.e life long experience of tourism and travelling that comes to an end in later life; on the contrary, the amount of seniors moving and migrating is increasing » (p.11). Dans ce contexte, il est de mise de soutenir que certains enjeux en regard des aînés concernent leur mobilité à l'échelle internationale. Ainsi, bien que les enjeux et les besoins de mobilité des aînés comprennent une dimension « locale » – ex : habitat adapté et municipalité amie des aînés (Gouvernement du Québec, 2014) – ils ne s'y limitent pas.

De fait, les représentations sociales dominantes, empreintes d'un âgisme certain, dépeignent les aînés comme des individus dépourvus de capacités, entre autres celle de se déplacer aisément et localement. Cette vision réductrice de la mobilité des aînés nous questionne d'autant plus que, dans le parcours des aînés rencontrés, lorsqu'il y a eu entrave à leur mobilité – qu'il s'agisse de capacité physique individuelle ou de la mobilité locale, nationale, internationale, etc. – c'était le plus souvent bien avant l'entrée dans la vieillesse. Par exemple, Allyson (Angleterre, 77 ans) et Françoise (France, 75 ans) ont toutes deux fait référence aux premières années suivant la naissance de leur enfant, une période durant laquelle elle se sont senties très isolées en raison des obstacles à leur mobilité urbaine. Il s'agit d'une période durant laquelle il a été ardu pour elles de se déplacer avec leur enfant en poussette dans les rues enneigées,

les escaliers en colimaçon, les édifices sans ascenseur, etc. Cet exemple illustre que la mobilité peut varier tout au long de la vie d'un individu.

Ainsi, l'importance des pratiques de mobilité – et plus généralement des activités et des modes de vie transnationaux – dans la vie des aînés et tout au long de leurs parcours migratoires est un des résultats forts de cette étude. C'est pourquoi nous pouvons parler ici de parcours de mobilité internationale et de transnationalité. Ce sont d'ailleurs ces mobilités internationales continues qui permettent ou favorisent, sans se limiter à cela, le maintien des liens avec la famille et les amis.

Cela dit, la possibilité et la façon de mener un style de vie transnationale – particulièrement en ce qui concerne la mobilité – durant le parcours et avec l'avancée en âge, est fortement tributaire des ressources dont disposent les aînés. Il y a à cet égard une inégalité des ressources et du capital social.

4.4.1 Des (im)mobilités parfois chèrement payées

Depuis leur arrivée au Canada, presque tous les aînés de l'étude, et de façon très marquée, ont visité leurs proches restés dans le pays d'origine ou vivant ailleurs. Lorsque ce n'était pas le cas, c'était lié principalement à des facteurs sociaux, tel le statut d'immigration (Gustavo, Amal, Carlos et Charlotte), la précarité financière (Amal, Gustavo, Ugo) et l'insécurité dans le pays à visiter (Carlos).

En effet, les trois participants qui ont sollicité un statut de réfugié en arrivant au Canada (Gustavo, Amal et Carlos), ont attendu d'obtenir la résidence permanente avant de sortir du Canada. Précisons que sans cela, ces participants couraient le risque de se faire refuser d'entrer de nouveau au Canada.

Des raisons financières ont également empêché certains aînés de visiter leurs proches. Et ce, alors que les travaux évoquant une démocratisation des transports sont nombreux

(Demoli et Subtil, 2019). Considérant les pratiques de mobilité, voire parfois d'immobilité, des aînés rencontrés durant leur parcours, nous rejoignons Demoli et Subtil (2019) quant au fait que le « discours quasiment unanime de la démocratisation du transport aérien invite précisément à s'interroger sur celle-ci et à en poser les limites ». En l'occurrence, Demoli et Subtil (2019) s'arrêtent notamment sur le terme *low cost* :

[le terme-même de *low cost*] tend à faire penser que les passagers peuvent, sous réserve d'un coût faible, prendre l'avion [...]. Or, c'est négliger le fait que l'achat du billet d'avion ne consiste qu'en une faible part des dépenses sollicitées pour le voyage [...] (p.134).

De fait, pour deux aînés en particulier (Amal et Gustavo), le prix à payer pour voyager – et être avec leurs proches significatifs, précisons-le – ne se limite pas au coût du transport. Pour Amal et Gustavo, le fait de voyager – mais également le fait de ne pas voyager – a aussi un coût social et de santé (la leur et/ou celle de leurs proches). Regardons d'abord le cas d'Amal, 66 ans, d'Algérie. Rappelons que cette aînée est arrivée au Canada il y a huit (8) ans et a été reçue comme réfugiée en raison de la violence perpétrée par son conjoint. Étant ici depuis moins de 10 ans, Amal n'est pas éligible à la pension de la Sécurité de la vieillesse. Elle reçoit donc des prestations d'aide sociale. Or, comme indiqué sur le site web du collectif « Pauvre et captif »⁷, le règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, à l'article 20, est de sorte que :

Au Québec, une personne sur l'aide sociale ne peut quitter le territoire de la province plus de 7 jours consécutifs ou 15 jours cumulatifs dans un mois.

⁷ https://pauvreetcaptif.com/sortir-du-quebec/#_ftn1 (consulté le 3 avril 2020)

Si cette personne quitte pour plus longtemps, elle ne sera plus considérée résidente et perdra ainsi le droit à l'aide sociale qu'elle avait déjà acquis⁸

Pour Amal, les conséquences de ce règlement – et donc le prix à payer pour voyager – sont nombreuses. Le collectif « Pauvre et captif » souligne entre autres que le fait de quitter le Québec pour plus de 7 jours c'est :

1. Ne plus avoir de chèque d'aide sociale le 1^{er} mois suivant l'absence
2. Ne plus avoir de dossier actif à l'aide sociale, donc :
 - a. Plus de remboursement des médicaments
 - b. Plus de remboursement pour les lunettes et les soins dentaires
3. Devoir déposer une nouvelle demande d'aide sociale en cas d'inéligibilité pour plus d'un mois [...]
4. Attendre entre 1 et 2 ans pour obtenir de nouveau le remboursement des lunettes et des soins dentaires.

On le voit, les conséquences sont multiples et de diverses formes. Outre la dimension financière (prestation non versée, incapacité de paiement du loyer durant la période de coupure, etc.), s'ajoute pour Amal d'importants coûts sociaux et de santé. Et ce, peu importe le choix qu'elle fait. Le prix à payer pour Amal est très élevé, autant lorsqu'elle décide de rester au Québec que lorsqu'elle choisit de visiter ses enfants et petits-enfants en Algérie. Rappelons que Amal vit de la maltraitance de la part de sa fille et de son beau-fils qui vivent ici. Elle maintient tout de même des liens avec eux compte tenu

⁸ Le règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, à l'article 20, énonce : « [...] la résidence d'un adulte est le lieu où il demeure de façon habituelle. Toutefois, un adulte qui s'absente plus de 15 jours cumulatifs dans un mois de calendrier ou plus de 7 jours consécutifs dans ce mois n'est pas considéré résider au Québec ».

qu'il s'agit des seules relations familiales desquelles elle n'est pas « coupée physiquement »; ce sont les seules proches dont elle peut s'entourer sans devoir sacrifier ses prestations d'aide sociale. Et, bien qu'elle vive de la maltraitance de la part de sa fille et de son beau-fils, ces deux personnes constituent tout de même une forme de soutien important pour elle, notamment en regard du harcèlement qu'elle vit de la part des administrateurs de l'édifice qu'elle habite. En effet, Amal vit seule depuis un an, ce qui lui permet de maintenir une juste distance vis-à-vis de sa fille et son beau-fils, mais subit constamment le contrôle des administrateurs de son logement. Et pour ce faire, ces derniers se sont habilement servis du règlement de l'aide sociale. Lors du décès de sa mère, Amal a voyagé d'urgence en Algérie sans aviser l'aide sociale au préalable. Les administrateurs en ont alors profité pour alerter l'aide sociale. Amal vit depuis une descente aux enfers : prestation d'aide sociale à rembourser causant entre autre une difficulté à payer son loyer et la plaçant d'autant plus en situation de vulnérabilité face aux administrateurs, mais aussi vis-à-vis de sa fille et son beau-fils vers qui elle se tourne pour emprunter l'argent nécessaire pour payer le loyer; lequel argent lui est prêté conditionnellement à ce qu'elle leur offre des services en retour, services rendus mais pour lesquels elle ne sera jamais reconnue avoir « payé » et qui, lorsqu'elle le nomme et tente de mettre des limites, lui coûte une maltraitance physique et psychologique, etc. Amal rend ainsi compte des conséquences de cette chaîne de violence sur sa santé :

Depuis qu'ils m'ont fait ça, mon insuline et ma tension c'est toujours haut. Le médecin me demande qu'est-ce qui se passe, je lui ai dit « ils me font la prison, la vérité il me font beaucoup de problèmes ils me font comme la prison ici. (Amal, Algérie, 66 ans)

Dorénavant, Amal doit s'assurer de faire les choses « en règle » si elle veut aller voir sa famille au pays :

Le monsieur de l'aide sociale il m'a donné un papier à remplir. Il m'a dit : « Il faut le remplir si vous voulez partir [en Algérie] » [...] Qu'est-ce que

ça veut dire ? Je dois pas aller voir mes enfants ? J'ai mes enfants et j'ai mes petits-enfants là-bas. Ils ne leur donnent pas le permis pour venir⁹ et moi je ne dois pas y aller ?.

Comme on le voit, le prix à payer pour Amal est loin de se limiter au prix du billet d'avion. De multiples questions se posent alors : Quel « moindre mal » une personne comme Amal doit choisir ? Se priver financièrement de l'aide dite de « dernier recours » ? Ne plus (re)voir sa famille (i.e. choisir la solitude) ? Quelle autonomie, distance vis-à-vis de la violence/maltraitance de sa fille et beau-fils ? Voilà autant de questions qui rendent compte que la mobilité n'est pas qu'un « enjeu technique » comme le souligne bien le Conseil des Montréalaises (2007) dans leur mémoire intitulé « Vaincre les obstacles à la mobilité des femmes » :

La mobilité est un facteur déterminant dans le processus d'intégration sociale et économique de l'individu dans la ville. Elle ne constitue pas seulement un enjeu technique, mais une véritable assise liée à la liberté et à la l'égalité permettant d'accéder à l'emploi, d'assurer la vie quotidienne, de rompre l'isolement, de favoriser l'épanouissement personnel des femmes comme des hommes. (p.1)

Regardons maintenant le parcours de Gustavo en regard de ses pratiques de mobilité. Rappelons d'abord que Gustavo est âgé de 71 ans et a fui le Guatemala en direction du Canada tandis que sa fille, alors âgée de trois (3) ans et sa femme devaient se réfugier temporairement aux États-Unis, soit le temps qu'il régularise son statut et qu'il les fasse venir au Canada. Cette réunification familiale ne se concrétise pas puisque sa femme et sa fille refont entre temps leur vie aux États-Unis. Suite à cela, Gustavo rencontre une autre femme ici, a une fille avec elle puis se retrouve de nouveau seul lorsque le couple divorce; madame retourne dans son pays d'origine, l'Argentine, avec leur fille.

⁹ Toutes les demandes de visa, déposées par les membres de sa famille en Algérie, pour venir la visiter au Canada ont été refusées.

Suite à ses deux séparations, la famille de Gustavo restée au Guatemala (sœurs, neveux et nièces) devient d'autant plus importante pour lui. À cet égard, les pratiques de mobilité de Gustavo lui permettent de maintenir des liens significatifs, voire de procéder à une reconfiguration de ceux-ci. En effet, depuis qu'il a obtenu son statut de résident permanent, Gustavo est allé au Guatemala à chaque année, sauf durant les trois années où il a utilisé ses économies - qui étaient prévu pour le voyage – pour faire soigner l'une de ses filles ainsi qu'une sœur au Guatemala.

Afin de pouvoir s'entourer de ses proches à presque tous les ans, Gustavo a fait d'important sacrifices. Tout comme pour Amal, les coûts ne sont pas que financiers et ne se limitent pas au coût du transport. De fait, lorsque Gustavo est au Canada, il vit dans une maison de chambres. Soulignons que les maisons de chambre sont décrites de la façon suivante dans un rapport de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise (2012) :

Une maison de chambres est un immeuble résidentiel, de quatre unités ou plus, incluant des services sanitaires de base, dont un ou plusieurs sont situés à l'extérieur des chambres [...] La chambre est une forme de logement utilisée surtout par les personnes démunies, vulnérables ou en transition; « ...la dernière étape avant la rue ou la première pour en sortir. »¹⁰ [...] L'insalubrité, l'insécurité et les incidents sont les problématiques quotidiennes qui peuvent survenir dans ces lieux. Ce type de logement demeure le plus accessible même si le montant exigé varie entre 350 à 600\$ par mois. Les conditions d'acceptation sont plus souples et sont souvent l'occasion d'abus, car il existe moins de règles et de recours. (p.6)

¹⁰ Ville de Montréal. Direction de l'habitation. Les maisons de chambres; présentation à la Commission permanente sur le développement social et la diversité culturelle. Montréal, 23 mai 2012.

Gustavo paie sa chambre au mois, sans être lié à un contrat de location. Cette formule lui permet de se libérer du paiement d'un loyer lorsqu'il séjourne au Guatemala. Pour ce faire, Gustavo ne dispose de presque aucun effet personnel au Canada puisque sa stratégie d'économie l'oblige à libérer complètement la place. Pour dire, Gustavo ne possède même pas de téléphone. Il nous a dit ne pas en avoir besoin et qu'il s'agit d'une économie supplémentaire. Et, au besoin, ses proches au Guatemala savent où le rejoindre dit-il; ils ont les numéros d'organismes communautaires qu'il fréquente régulièrement et où ils pourraient lui laisser un message si nécessaire. En terminant sur le cas de Gustavo, mentionnons que le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) (2019) précise notamment ceci à propos du profil des chambreurs : « Le parc de MC [maison de chambres] n'est pas homogène. Le profil des personnes qui y vivent non plus, mais elles ont en commun une très grande précarité et un certain isolement social » (p.8). À cet égard, Gustavo a exprimé avoir vécu beaucoup de solitude durant son parcours; ses voyages au Guatemala viennent combler un vide important puisque sa famille là-bas lui apporte beaucoup d'affection, dit-il.

En conclusion de ce chapitre, nous retenons que les parcours des aînés rendent compte qu'une migration, même s'il n'y en a eu qu'une seule dans une vie et même si celle-ci remonte à plusieurs années, ne peut être appréhendée comme un événement isolé. Migrer a eu des répercussions importantes sur les parcours de vie des aînés eux-mêmes et celles des personnes qui leur sont significatives. Autres constats, l'analyse des parcours migratoires des aînés révèle des différences en regard de l'âge, du genre, du pays de naissance, du statut d'immigration au moment d'arriver au Canada, etc. de ces derniers. Mais elle montre aussi qu'il s'agit de parcours marqués par d'importantes activités transnationales, dont la mobilité internationale, lesquelles leur ont entre autres permis d'entretenir des liens significatifs. Nous retenons également que, pour préserver un réseau social et familial, certains aînés comme Amal et Gustavo font de nombreux sacrifices : précarité financière, « acceptation » d'une maltraitance, dégradation de l'état de santé physique et mentale, etc. Ce chapitre sur les parcours migratoires des

aînés apporte ainsi un éclairage nouveau pour mieux connaître et comprendre les répercussions des migrations sur la vie des aînés. C'est aussi à la lumière de leurs parcours que nous aborderons dans le chapitre suivant les aspirations des aînés.

CHAPITRE V

ANALYSE DES RÉSULTATS : LES ASPIRATIONS DES AÎNÉS RENCONTRÉS

Ce chapitre porte sur les aspirations des neuf (9) aînés rencontrés. Rappelons que dans le cadre de la seconde entrevue, après avoir lu et validé une synthèse du parcours migratoire, les aînés ont été invités à raconter où ils souhaitent vieillir.

Nous verrons que les aspirations des aînés quant à où vieillir c'est beaucoup plus qu'une question de lieu(x) : c'est une question de parcours de vie et de migration, voire de mobilité et de transnationalité ! En effet, nous verrons que les aspirations des aînés quant à où ils souhaitent vieillir renvoient aux raisons qui les ont amenés à migrer. Ces souhaits sont multiples, se croisent et peuvent difficilement être abordés séparément. Ils sont quasiment, l'un pour l'autre, des conditions *sine qua non*. Nous avons tout de même structuré la présentation de ces aspirations en quatre parties, chacune représentant une dimension spécifique de leurs souhaits, soit : la liberté de partir ou de rester; la présence des proches; la sécurité physique et financière puis l'engagement et l'utilité. Par où commencer ?

Nous avons choisi d'ouvrir cette présentation des résultats et son analyse en abordant la question du vieillir « chez soi » en regard de la transnationalité des aînés. Ce souhait, qui transcende la question du ou d'un lieu, constitue un résultat dominant des entrevues. Cette transnationalité s'étant traduite par des pratiques continues de mobilités dans la plupart des parcours, nous verrons dans un deuxième temps que les aînés rencontrés souhaitent vieillir en étant libre de partir ou de rester. Nous verrons que cette liberté est nécessaire pour concrétiser un autre

souhait, soit celui de vieillir avec les proches significatifs, qu'ils soient ici ou dans un autre pays. La concrétisation de souhait, aussi évident qu'il puisse sembler, implique d'importants coûts pour certains aînés de cette étude; c'est ce dont il sera notamment question lorsque nous exposerons leur souhait d'une sécurité, à la fois physique et économique. Quant au dernier souhait des aînés, il parle d'engagement et d'utilité. Nous verrons d'ailleurs que si les aînés souhaitent vieillir entourés de leur proches, c'est toutefois à une condition de ne pas être un fardeau pour eux.

5.1 Vivre où ? : « Chez soi », où qu'il(s) soi(en)t

Rappelons que la question qui est au cœur de cette recherche et qui a été demandée aux participants était posée comme ceci : « Maintenant, pouvez-vous me parler de vos souhaits pour le futur : où aimeriez-vous vieillir ? ». Cette recherche n'avait pas comme objectif d'explorer la conception du « chez soi » des aînés immigrants, ni de l'appréhender comme un concept-clé. Cela dit, les aînés ont presque tous spontanément eu recours aux expressions « chez soi », « chez moi » ou « chez nous » lorsqu'ils exprimaient où ils souhaitaient vieillir. Il s'agit d'une donnée émergente de nos analyses et qui pourrait montrer l'appropriation par ces aînés d'un discours érigé en normes du « bien vieillir » et qui, de surcroît, s'impose dans les politiques publiques de la vieillesse comme nous l'avons souligné au chapitre premier. Le concept a été introduit dans la politique québécoise de soutien à domicile de 2002 « Chez soi, le premier choix ». Nous reprenons ici l'expression « chez soi », telle qu'instituée dans la politique québécoise actuelle *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté au Québec* (Ministère de la famille, 2012) en présentant les particularités du, voire des, « chez soi » au(x)quel(s) ont fait référence les aînés de cette étude.

Selon la politique *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec*, « [d]emeurer chez eux, dans le même habitat ou dans leur communauté, constitue le premier choix des aînés » (Ministère de la famille, 2012, p.35). D'une certaine manière,

nous pourrions dire que les souhaits de la plupart des aînés rencontrés abondent effectivement dans ce sens, comme l'exprime cette participante qui reprend d'ailleurs les termes exacts du rester chez soi « le plus longtemps possible » évoqués dans la politique:

[...] mon avenir actuellement si vous voulez, c'est de rester le plus longtemps possible là où je suis actuellement, dans un appartement où j'ai vécu avec mon mari. Où je suis installée confortablement, où j'ai tout le confort. [...] Donc mon souhait c'est de pouvoir y vivre le plus longtemps possible. Et évidemment, étant donné que mon fils habite Montréal, à proximité de chez moi, et qu'il y a ce petit bonhomme [petit-fils] qui est très attachant, donc pour moi, mon avenir c'est ça. (Jacqueline, 85 ans, France)

Des nuances importantes s'imposent toutefois puisque, compte tenu de leur parcours migratoire, le « chez soi » des aînés rencontrés n'est pas nécessairement la résidence ou le pays présentement habité, ou du moins il ne se limite pas à cela. Les discours des aînés immigrants quant à où vieillir renvoient à un « chez soi » qui est résolument en phase avec leur transnationalité et leur parcours.

D'une part, le chez soi des aînés rencontrés est transnational dans la mesure où il n'est pas nécessairement fixé en un seul lieu ni figé dans le temps. Le chez soi des aînés comporte également une dimension identitaire, un « soi », qui de par le parcours migratoire des aînés, s'est lui aussi transnationalisé dépassant ainsi «le cadre national en tant que principal point de repère pour l'exercice d'une activité ou l'affirmation d'une identité » (OIM , 2010, nous soulignons). C'est donc en regard de tout cela que nous abordons ici les aspirations des aînés quant à où ils souhaitent vieillir. Nous commençons par le « soi » transnational.

5.1.1 Le « soi » du « chez soi » : un « soi » transnational

Les récits migratoires des aînés que nous avons présentés et discutés au chapitre précédent rendent compte que les reconstructions identitaires sont dynamiques dans le temps et l'espace (Vatz Laaroussi, 2019; Vinsonneau, 2002; Aggoun, 2002; Camilleri et al., 1990). Par exemple, Ugo compare le temps passé en Uruguay puis au Canada pour justifier ce qu'il était davantage (Uruguayen) et ce qu'il devient de plus en plus (Canadien)

Moi dans trois années, je serai plus canadien qu'uruguayen en temps de vivre ici et vivre en Uruguay. Je suis uruguayen pareil. Mais le temps, ça va faire plus de temps ici... À partir du [date] après midi, je vais être plus canadien qu'uruguayen. (Ugo, Uruguay, 76 ans)

Également, il y a Carlos, d'origine cubaine, qui a tenté au début de son parcours de s'appropriier des identités locales pour finalement s'affirmer d'une identité transnationale. C'est ce qu'il exprime dans l'extrait qui suit :

J'ai été bafoué à plusieurs reprises. On a déménagé à Porto Rico, j'ai pris le fil de comment devenir portoricain. Ça a pas marché parce que la guerre du Vietnam a imposé le fait que je devais partir pour venir au Canada et apprendre comment devenir canadien ou québécois, enfin. Cette dislocation, ou destructure de la personnalité, a créé ce que je suis aujourd'hui : je me trouve citoyen du monde, ni américain, ni cubain. Je suis un mélange de toutes sortes d'influences, j'espère les meilleures, qui a créé ce que je suis aujourd'hui. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Le fait que cet aîné parle de « dislocation » puis ensuite de « destructure de la personnalité » est par ailleurs fort révélateur selon nous. Le transnational opérant ici comme une sorte d'axe transversal au soi et au « chez soi ».

5.1.2 Le(s) « chez soi » en regard d'un « soi » transnational

Les « chez soi » de ces aînés aux identités multiples et aux parcours migratoires transnationaux peuvent prendre plusieurs déclinaisons. Reflet de leur transnationalité,

les chez soi des aînés rencontrés peuvent se situer à un ou plusieurs endroits, entre ou au croisement de leur résidence ici au Canada, de celle(s) dans leur pays d'origine et parfois aussi de celle(s) où vivent leurs enfants et où ils séjournent régulièrement. Plus qu'une résidence ou un lieu, c'est l'existence de liens avec ces endroits qui ressort du chez soi dont ont parlé les aînés rencontrés. Et c'est précisément parce qu'ils ont des liens avec plusieurs endroits, trait caractéristique du transnationalisme (OIM, 2010), que certains des aînés rencontrés font référence à plusieurs chez soi. En l'occurrence, du chez soi qui est lui aussi transnational.

Par ailleurs, si le chez soi transnational peut donner le sentiment d'être « partout chez soi », le contraire pourrait-il également être ressenti, c'est-à-dire « le sentiment d'être nulle part chez soi » ? La question est ici soulevée considérant 1) les ruptures vécues durant le parcours, lesquelles ont été abordées sous l'angle des vies (dé)liées dans le chapitre précédent et 2) en faisant l'analogie avec le transnationalisme qui conçoit justement que « l'existence de liens avec plusieurs endroits à la fois – ou le sentiment d'« être partout et nulle part » - est depuis toujours un trait caractéristique de l'expérience du migrant » (OIM, 2010, p. 1). Nous verrons dans la section qui suit que, entre « partout chez soi » et « nulle part chez soi », les déclinaisons du chez soi sont multiples.

En l'occurrence, pour Carlos qui se définit entre autres comme un « citoyen du monde », un « citoyen planétaire », un « nomade » et un « bouddhiste », la conception du chez soi se situe au-delà des frontières et transcende la question du lieu :

Chez nous ce n'est pas vraiment un lieu. On doit se sentir bien où on est disons. Comme dit le Psaume 23 : « J'habiterai toujours dans la maison de Dieu ». Même si l'appartement c'est une chambre c'est la maison. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Quant à Mulundu, cet aîné qui inscrit ses migrations comme un continuum de ruptures ayant débuté avec les déplacements forcés de ses ancêtres, il exprime avoir eu plusieurs « chez-moi » :

Donc c'est une histoire de migration en continu. Après ça on est allés dans le sud. Après je suis allé étudier à Kinshasa, [...]. C'est devenu LE chez-moi. Donc vous voyez, j'ai eu plusieurs petits petits chez-moi. (Mulundu, RDC, 67 ans)

De son côté, Charlotte, mamie transnationale qui, depuis sa retraite alterne des séjours entre les trois pays où vivent ses enfants et petits-enfants affirme tout naturellement : « Partout chez mes enfants je suis chez moi. Partout où je vais, je sais créer la familiarité ». Par contre, ce que leurs enfants considèrent comme étant « chez-soi » peut différer et ce, justement en raison des parcours migratoires qui ne sont pas nécessairement les mêmes. Mulundu dit de ses enfants qu'ils sont « globalisés », compte tenu des nombreux pays dans lesquels ils ont vécu depuis leur jeune âge. Pour illustrer leurs différences générationnelles de perception du chez soi, il raconte ce qui suit:

Une anecdote. Je ne sais pas quel âge [les enfants] avaient, ils devaient avoir 10 ans, 15 ans par là. Même un peu plus jeune. Et nous parlons toujours du pays, nous parlons de chez-nous, de la maison. Et puis [un enfant dit]: « Ça nous irrite ». Je dis : « Écoutez, attends, vous n'écoutez pas... ? On parle de votre pays, de la maison et tout ça ». Ils nous regardent et disent : « Non, chez vous, c'est chez vous ». Choc total ! J'ai dit « quoi ? » [Et l'enfant qui répond] : « Chez nous c'est là où on vit ».

Ainsi, Mulundu, Françoise, Allyson et Jacqueline, qui ont tous au moins un enfant né durant leur parcours migratoire, ont ressenti à un moment le besoin de se « fixer » comme le dit Françoise : « Au bout d'un moment, t'as besoin de te fixer. Parce que c'est difficile d'avoir un pied là-bas et un pied ici » (Françoise, F, France, 75). Pour Mulundu, il a littéralement été question de se « libère[r] un peu de l'incertitude »,

d'établir un « deuxième chez-soi » voire « [d']intérioriser [une] deuxième identité », pour reprendre ses propres mots, :

[...] l'arrivée aux études postsecondaires pour les enfants, c'est le moment d'investir un port d'attache. L'achat de la maison est une accentuation si je peux dire, une confirmation de ce point d'attache...[...] C'est d'avoir un chez-soi. C'est vraiment un point d'ancrage. [...] Ça vous libère un peu de l'incertitude. [...] “Est-ce que ça va être bien là ? Est-ce que ça va être un autre endroit ?” Vous pouvez changer, vous pouvez varier. Alors qu'ayant une maison, ça vous serre. (...) Ça vous donne un deuxième chez-soi [...] en ayant la maison on fait un deuxième pays. On se dit “Maintenant c'est chez nous”. On intériorise cette deuxième identité. (Mulundu, RDC, 67 ans)

Il convient de préciser que Mulundu, Françoise, Allyson et Jacqueline ont en commun, en plus d'avoir au moins un enfant né durant leur parcours migratoire, d'avoir eu comme projet initial de retourner au pays d'origine. Pour ces aînés, le besoin de « se fixer » était en quelque sorte le besoin de se situer par rapport au dit projet de retour :

Il faut à un moment décider. C'est très inconfortable d'être entre les deux. Et puis plus les filles grandissaient, plus ça devenait évident. Par exemple la plus jeune, et l'autre aussi hein, est arrivée ici à deux mois. Leur pays c'est ici. Elles ont jamais vécu en France, que des vacances. Et pour elles, elle avaient pas vraiment envie de rentrer en France. (Françoise, France, 75 ans)

Cela dit, dans ces cas, le fait de s'installer ici n'a pas mis fin « au projet de retour » mais plutôt « au projet de retour définitif ». Au lieu de retourner « définitivement » dans leur pays d'origine, ces aînés y sont retournés « tous les ans ». À un point tel que, pour eux, le fait de voyager au pays d'origine est du registre de la « routine », une chose bien « ordinaire ». Peut-être pourrions-nous même dire que « ça va de soi », qu'il ne peut en être autrement, puisque ces aînés considèrent justement que là-bas c'est aussi « chez soi » comme en témoigne les propos de Françoise :

C'est assez amusant parce que beaucoup de personnes disent : « Ah tu vas en France, t'as hâte? ». Non. Parce que pour moi c'est ordinaire. Tu sais, si tu vas tous les dix ans en France, ça va devenir quelque chose d'extraordinaire. Si tu y vas tous les ans, ça fait partie de ta routine. Je ne suis jamais excitée à l'idée d'aller en France. Mais c'est une situation différente parce qu'on a une maison, on arrive, on ouvre les volets et puis hop, c'est fini. On est chez nous donc c'est pas... C'est pas pareil. C'est pas de l'exotisme si tu veux. (Françoise, 75 ans, France)

Le fait d'avoir pu voyager aussi régulièrement au pays d'origine a été un tuteur de résilience durant le parcours migratoire des aînés. Comme l'indique Vatz Laaroussi (2019), « le processus d'insertion dans une nouvelle société repose aussi sur des axes de continuité qui assureront la sauvegarde identitaire, psychologique et sociale de chacun » (p.70). Vecteur de continuité, les voyages au pays ont ainsi facilité l'insertion des aînés dans la mesure où le fait de décider de s'installer ici n'impliquait pas d'être en rupture avec le pays d'origine. Il ne s'agissait pas d'y renoncer mais plutôt d'appréhender le « où vivre » dans une logique de complémentarité, en prenant « le meilleur des deux mondes » comme dit cette aînée:

On n'a jamais eu de source de mécontentement qui nous a fait penser à ça [à retourner]. De plus, il faut voir le contexte. On vivait à Montréal, et on allait en France passer un mois tous les ans. Ce qui nous manquait on l'avait. En quelque sorte, on prenait le meilleur des deux mondes. On était privilégiés. On était privilégiés. (Jacqueline, 85 ans, France)

Au gré de leur parcours migratoire – d'un espace à l'autre – et de leurs pratiques de mobilité tout au long desdits parcours, le chez soi des aînés a donc pu être remanié plusieurs fois. Reflet de leur agentivité, le chez soi des aînés a, à un moment ou l'autre des parcours migratoires (*time* et *timing*), été questionné puis, selon les cas, dédoublé/multiplié, relocalisé, fixé ou encore reconceptualisé en regard de leur réalité transnationale.

5.1.3 Le(s) « chez soi » au(x) temps de la vieillesse

Les parcours migratoires des aînés rencontrés rendent compte de liens très forts entre les étapes de vie et leur mobilité. Il s'agit d'ailleurs de liens qui ont aussi mis de l'avant dans d'autres études croisant la mobilité (géographique, résidentielle) et les parcours de vie (voir chapitre II, section 2.1). Dans ce sens, la naissance d'un enfant ou d'un petit-enfant est devenue pour plusieurs participants de cette étude (n = 5), l'occasion de visiter un pays ou a contribué à faire passer le séjour dans celui-ci de temporaire à plus durable (Jacqueline, France, Allyson, Charlotte, Amal); les études ou celles des enfants ont amené à considérer l'international, à y séjourner soi-même puis à s'y installer (Françoise, Charlotte, Mulundu); le vieillissement des parents au pays d'origine (ou ailleurs) a « imposé » de les visiter pendant qu'ils étaient encore vivants et même, dans certains cas, de prendre le relais des soins qui, tout le reste de l'année, étaient prodigués par les autres membres de la famille vivant près des parents (Françoise, Jacqueline, Allyson, Charlotte, Gustavo, Carlos); puis le décès des parents a changé la nature et la fréquence des voyages, notamment en laissant plus de place pour le tourisme (Jacqueline, France, Allyson), etc.

En somme, la question « où vivre ? » s'est imposée tout au long du parcours migratoire des participants et, dans la majorité des cas, bien avant qu'ils ne soient « vieux » si l'on considère l'âge de leurs premières migrations. De fait, depuis le départ de leur lieu de naissance jusqu'à leur arrivée au Canada, ces aînés se sont retrouvés dans des circonstances où ils ont dû réfléchir, au moins une et souvent plusieurs fois, à une question qui pouvait être de l'ordre de « où se sauver ? » « où se réfugier ? » ou encore « où travailler ? » « où étudier ? » « où s'installer ? ». Plus généralement, c'est la question « où vivre ? » qui se posait alors. Et, comme dans le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec, c'est ce qui a donné lieu à une première migration internationale ou des mobilités secondaires (Vatz Laaroussi, 2009) puis, éventuellement, de nouvelles déclinaisons du « chez soi ».

Durant le parcours migratoire, le « chez soi » des aînés rencontrés a pu être physique (une structure fixe dans un ou des lieu(x) précis) ou géographique (la patrie, une ville, le village d'ancêtres, la planète); être connoté comme étant principal ou secondaire, être unique ou multiple (au Canada et/ou dans le pays d'origine et/ou ailleurs); avoir un caractère dynamique, abstrait, non figé ou fixé à un endroit (« là où je me sens bien », « là où je suis en contrôle ») temporaire; être de l'ordre de l'émotif, du familial et du relationnel (chez les enfants; la chambre gardée par des proches pour lorsqu'on visite; la maison d'enfance au pays d'origine dans laquelle habite encore de la famille), etc. Ainsi, à des degrés divers, durant leur parcours migratoire, la plupart des aînés de l'étude se sont appropriés ou senti « chez soi » dans différents espaces successivement, dans plusieurs espaces à la fois ou encore, dans aucun d'entre eux, rejoignant ainsi l'idée que dans le domaine migratoire « l'existence de liens avec plusieurs endroits à la fois – ou le sentiment d'être partout ou nulle part » est depuis toujours un trait caractéristique de l'expérience du migrant » (OIM, 2010).

La vieillesse met-elle fin à tout cela ? En fait, ce n'est pas tant ça la question. Tout comme ce fut le cas durant le parcours migratoire, le « où vivre » des aînés rencontrés a comme caractéristique de ne pas être figé dans le temps, ni dans l'espace. Partant de leur réalité actuelle, les aînés rencontrés font des scénarios qui tiennent compte du fait que, tout comme aux autres étapes de leur vie, « l'avancement en âge soulève des défis particuliers » dont les décès des proches, une précarité financière liée à la retraite, la fragilité de la santé, etc. (Charpentier, 2010, p.110). Cela rejoint d'ailleurs la perspective du parcours de vie comme l'indiquent Northcott et Petruik (2011):

The life course model suggests that patterns of geographic mobility vary across the life course, and that geographic mobility in later life is influenced by age related life course events such as children leaving home, retirement, death of a spouse, declines in health, and reductions in income. (Northcott et Petruik, 2011, p. 312-313)

Ainsi, le souhait de cette aînée de 85 ans, citée en début de chapitre, de rester le plus longtemps possible là où elle est, reflète les réalités de son vieillissement. Son aspiration de vieillir ici est formulée d'une part, au terme d'un parcours où, jusqu'au décès de son mari il y a un an, elle passait un mois en France tous les ans et, d'autre part, en regard de son état de santé actuel et des dégradations possibles. Le « où vivre » envisagé et concrétisé pour cette aînée se conjugue aujourd'hui (au temps de la vieillesse) au singulier, alors qu'il tendait jusqu'à récemment à être pluriel comme pour la plupart des aînés de cette étude. On peut ainsi dire que les participants souhaitent continuer de vivre chez soi, où qu'il(s) soi(en)t, et que, comme nous le verrons dans la prochaine partie, leurs aspirations quant à « où vieillir » sont étroitement liées à leurs besoins et expériences du vieillissement.

5.2 Vieillir où ? Au-delà de la question de lieu(x)

Dans la partie qui suit, nous verrons que les aspirations des aînés quant à « où vieillir » vont au-delà de la question « où ? ». Tout d'abord, il sera question du souhait d'être libre de partir ou de rester, une liberté en vue justement de vieillir là où les aînés le souhaitent. Cette liberté est primordiale puisque sans elle, les aînés ne peuvent concrétiser un souhait très fort, que l'on pourrait presque qualifier comme étant le souhait à la base de tous les autres, soit celui d'être entourés de leurs proches significatifs. Nous verrons en effet que de demander aux aînés « où ils souhaitent vieillir », équivaut presque à leur demander « avec qui ils souhaitent vieillir ». À cet effet, les aînés souhaitent vieillir là où vivent leurs proches significatifs, c'est-à-dire ici et ailleurs. Nous terminerons avec deux autres souhaits exprimés par les aînés, lesquels renvoient aux conditions du vieillir où. En effet, les aînés rencontrés souhaitent vieillir là où ils pourront assurer leur sécurité, tant physique que financière, et là où ils pourront continuer d'être utiles.

5.2.1 La liberté de partir ou de rester

Rappelons que les aînés rencontrés ont des parcours migratoires marqués par des pratiques de mobilité internationale. La plupart d'entre eux voyagent d'ailleurs encore fréquemment dans d'autres pays comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent). Ce sont d'ailleurs ces pratiques de mobilité qui ont donné lieu à toutes les configurations du chez soi vu dans la partie précédente. On comprend dès lors que les aspirations des aînés rencontrés renvoient avant tout à des enjeux de liberté. Devant les aléas de la vie et de l'avancée en âge, ils souhaitent vieillir là où ils seront libres de partir ou de rester selon les circonstances. Cette liberté de partir ou de rester se traduit de différentes manières, selon la singularité de leurs parcours migratoires et les inégalités de leurs conditions actuelles de vie.

Pour les uns, cette liberté s'inscrit dans la continuité puisqu'il s'agit de maintenir les pratiques actuelles de mobilité, tant et aussi longtemps que possible :

[...] tant qu'on a la santé qui nous permet de le faire, on voudrait continuer de voyager, aller en France une fois par an et puis aller ailleurs, quelque part en hiver. Donc on ne voit pas beaucoup de changements. Tout dépend, évidemment de la santé de l'un et de l'autre. (Françoise, France, 75 ans)

Je veux continuer de voyager tant que je peux. (Allyson, Angleterre, 77 ans)

Le temps que Dieu me donne [rire]. Si je vais mourir dans cinq années, c'est cinq années. Pendant que je peux le faire je vais le faire. Je suppose qu'il va arriver un temps où je ne peux pas le faire, alors je vais rester, je ne sais pas si c'est ici ou là-bas. (Gustavo, Guatemala, 71 ans)

[...] tant que je peux, je ferai des voyages [...] je passerai ma vie entre mes enfants [...] Le jour où je ne pourrai plus, j'irai rentrer et rester au pays. Si j'ai la force, je continuerai à travailler en faisant des va-et-vient comme ça. [silence]. C'est judicieux non ? (Charlotte, Cameroun, 74 ans)

On le voit, les aînés le nomment d'emblée : la possibilité de continuer à voyager revêt un caractère éphémère compte tenu des pertes que peuvent entraîner le vieillissement sur le plan de la santé: « tant qu'on a la santé », « tant que je peux », « pendant que je peux le faire ». Et c'est justement parce qu'ils considèrent qu'ils pourraient éventuellement être forcés de s'immobiliser, qu'il importe pour eux de pouvoir continuer de voyager le plus longtemps possible et de rester libre du choix de là où ils devront se « fixer ». Dans ce sens, l'avancée en âge amène même chez certains une urgence de vivre qui, concrètement, implique entre autres de voyager – voire d'accélérer la cadence – pendant qu'ils ont la santé pour le faire :

Et peut-être même accélérer le rythme des voyages parce que tu te dis, s'il y a des pays qu'on veut vraiment visiter, c'est quand même assez fatigant de voyager. Je veux pas attendre d'avoir 90 ans. (Françoise, France, 75 ans)

Allyson, malgré qu'elle se déplace avec des béquilles suite à l'accident qui a failli lui coûter la vie, est aussi animée par cette urgence de saisir les opportunités de voyager. D'ailleurs, c'est justement le fait d'avoir survécu qui accentue son désir d'embrasser la vie et ce, notamment en voyageant :

[Aujourd'hui] Je me sens bien. Je me sens heureuse tout le temps. C'est un cadeau. Chaque jour c'est un cadeau. J'aurais dû mourir, bon. J'ai eu cinq ans et demi de liberté, de vie. Si quelqu'un me propose un voyage à Cuba, oui, je suis partante. Je suis allée une semaine à la Havane l'année dernière. C'était pas facile [rire], la condition, les rues, marcher ici sur la glace, mais non... Tout ce qu'on me propose, je suis partante. (Allyson, Angleterre, 77 ans)

Ainsi, les souhaits exprimés par les aînés montrent bien que ce n'est pas seulement leur âge ou leur origine qui permet de comprendre leurs aspirations quant à où vivre et vieillir, mais bien plutôt leur parcours de vie (*lifespan*), y compris migratoire dans toute sa complexité et ses diverses dimensions.

Si nous avons mis beaucoup d'emphasis sur la liberté de partir qui a été exprimée par les aînés, il convient de préciser qu'il y a un autre pendant à cette liberté, qui est lui tout aussi important pour les aînés rencontrés, voire conditionnel: il s'agit de la liberté de rester. Pour Carlos, être libre de rester c'est ne pas être forcé à nouveau de migrer (partir) comme cela a été le cas durant son parcours :

[Ma sœur et moi] On a déménagé toute notre vie d'une place à l'autre. Je préfère rester là où j'ai un bon emplacement. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Cet aîné habite la même ville, le même pays, depuis plus de 50 ans et est citoyen canadien mais cela ne fait pas de lui un résident *permanent* dans l'âme. Mettant en perspective son parcours migratoire, il considère que rien ne garantit qu'il ne devra pas émigrer une fois de plus. Les changements climatiques à l'échelle de la planète sont parmi les considérants qui renforcent ce sentiment chez lui. De sorte que sa présence ici s'apparente à une escale dont la durée est indéterminée, même si dans les faits, elle semble – ou pourrait s'avérer – permanente. « Je pourrais rester ici et être content. J'ai pas vraiment fait de plan de pays où j'aimerais faire le reste de ma vie ». Vivant *le ici et le maintenant*, le « vieillir où » de cet aîné rejoint à certains égards celui des personnes réfugiées dont les vies sont mises en suspens et qui peuvent avoir de la difficulté à se projeter dans le futur tant que leur statut n'est pas régularisé (Conseil canadien pour les réfugiés, 2005). À la différence toutefois que ce n'est pas la régularisation de son statut qui empêche Carlos d'être certain qu'il restera ici pour de bon, mais plutôt le fait d'avoir un parcours où il a été plusieurs fois été forcé de partir. Cet aîné se tient donc prêt à toute nouvelle éventualité :

Je suis toujours dans mes bagages. Dans mon appartement, il y a peu de choses collées sur le mur parce que je ne sais pas si je devrai partir et aller dans un autre pays. J'ai passé 10 ans comme ça, de Cuba, à Miami, à New York, Porto Rico, revenir à New York, de New York, retourner à Porto Rico. Et de là venir ici. De jour en jour je vis ma vie. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Ainsi, c'est de la liberté de *choisir* dont il est question. Les aînés rencontrés souhaitent avoir le pouvoir de choisir de partir ou de rester, mais aussi celui de choisir *quand* partir, quand revenir, quand rester; ou encore *combien de temps* partir et combien de temps rester. En bref, les aînés souhaitent choisir où et à quelles conditions partir ou rester. À ces égards, le pouvoir de choisir n'est pas le même pour tous les aînés rencontrés, pas plus qu'il ne l'a été durant leur parcours. Les cas de Charlotte et Amal le montrent bien.

Charlotte, détient la citoyenneté camerounaise et le statut de résidence permanente au Canada. Elle espère la citoyenneté canadienne puisque, avec un passeport canadien, elle pourra voyager plus librement entre les trois pays où résident ses filles. En attendant, chaque fois qu'elle veut visiter sa fille en France par exemple, elle doit d'abord demander un visa : « Alors que si j'avais le passeport [canadien], je pourrais me lever et partir chez ma fille en France quand l'envie me prend puis revenir ici [au Canada] quand bon nous semble, sans devoir planifier d'avance tout le temps. Mais bon ». Le fait d'avoir à demander le visa, même lorsqu'elle l'obtient, empêche cette aînée de partir « quand » elle veut (aspect spontané). De plus, chaque fois qu'elle séjourne à l'extérieur du Canada, chez ses filles au Cameroun ou en France, la date à laquelle elle peut présenter sa demande de citoyenneté est retardée. « Il faut avoir été effectivement au Canada pendant au moins 1 095 jours pendant les cinq années précédant [la] demande »¹¹.

Amal, quant à elle, fait littéralement référence à une prison lorsqu'elle témoigne de ce qu'elle vit. Elle parle de l'ensemble des circonstances la forçant à rester ici ou, vu

¹¹ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/formulaires-demande-guides/demande-citoyennete-canadienne-adultes.html>

autrement, l'empêchant de partir dans son pays d'origine, l'Algérie, pour voir ses enfants et ses proches. Qui plus est, aucun membre de sa famille en Algérie n'arrive à obtenir le visa d'entrée au Canada pour lui rendre visite. Parmi ce qu'elle nomme et sur lesquels elle s'est exprimée longuement, il y a le contrôle et le harcèlement qu'elle subit de la part des administrateurs de la coopérative qu'elle habite. Le tout a commencé à partir du moment où elle est partie en visite chez sa famille en Algérie. Il lui a entre autres été reproché de ne pas faire ses tâches de membre. Les règlements quant à la participation aux tâches des membres impliquent une présence quasi quotidienne et, malgré le fait qu'elle soit physiquement incapable d'accomplir certaines de celles qui lui ont été imposées. Amal craint de perdre son statut de membre, ce qui, selon le règlement de la coopérative, l'obligerait à quitter son logement abordable. Autre réalité concomitante et affectant un pan important de sa liberté : les règles d'admissibilité à la pension de la sécurité de la vieillesse et à l'aide financière de dernier recours. Comme Amal habite au Canada depuis moins de dix ans, elle reçoit l'aide financière de dernier recours au lieu d'une pension de la sécurité de la vieillesse. Mais, lorsqu'elle passe plus de sept (7) jours consécutifs à l'extérieur du Canada, elle n'a pas droit à l'aide financière de dernier recours non plus :

Le monsieur de l'aide sociale il m'a donné un papier à remplir. Il m'a dit « Il faut le remplir si vous voulez partir [en Algérie] » [...] Qu'est-ce que ça veut dire ? Je dois pas aller voir mes enfants ? J'ai mes enfants et j'ai mes petits-enfants là-bas. Ils leur donnent pas le permis pour venir et moi je dois pas y aller ?

On observe donc dans le cas d'Amal que s'il y a eu déprise de la violence physique perpétrée par son conjoint en Algérie, de nouvelles contraintes et formes de contrôle ont pris forme ici au Canada et ce, par des acteurs divers et multiples, comme elle le reconnaît et le dénonce elle-même :

Je suis partie pour l'enterrement de ma mère et ils [les administrateurs de la coopérative] ont alerté l'aide sociale [...] je peux même pas aller enterrer

ma mère tranquillement. [...] Depuis qu'ils m'ont fait ça, mon insuline et ma tension c'est toujours haut. Le médecin me demande qu'est-ce qui se passe, je lui [ai] dit « ils me font beaucoup de problèmes, la vérité ils me font beaucoup de problèmes ils me font comme la prison ici. [...] Je suis comme une emprisonnée : tu travailles pas, tu sors pas. Et pour le billet, ils ne font même pas une réduction de l'avion [...] C'est comme la violence qu'il me faisait lui [l'ex-mari] ! Mais j'ai le droit non ? (Amal, Algérie, 66 ans)

Il y a effectivement lieu d'invoquer la question de droit comme elle le fait. Le droit de circuler, d'être libre de partir ou de rester : pour qui et à quel prix ? Dénonciation à l'aide sociale; aide financière de dernier recours suspendue; pauvreté la rendant plus vulnérable à l'exploitation, la maltraitance, la mendicité et l'itinérance; cherté des billets d'avion; loi imposant l'isolement et renforçant le stigmatisme de la femme/personne immigrante « profitant » du système d'aide sociale, etc., cette aînée éprouve et vit littéralement avec le sentiment d'être en « prison ». Tant de formes de contrôle et de violence envers une femme qui a pourtant justement migré dans l'espoir d'une vie exempt de violence.

On voit donc que tous les aînés n'ont pas la même liberté de circuler et de choisir à quelles conditions partir et/ou rester. Comme le soulignent Northcott et Petruik (2011), il importe de considérer que, parmi les aînés qui restent, tous ne restent pas volontairement :

It is important to note that not all non-movers among seniors are voluntary stayers - some may prefer to move but lack of the resources to do so and can be considered to be "blocked movers" (Moore & Rosenberg, 1997). (Northcott et Petruik, 2011, p.315)

Certains aînés comme Charlotte, Amal et Gustavo souhaiteraient circuler plus librement mais leur statut au Canada, leur source de revenu et, plus généralement, les discriminations systémiques, les empêchent d'avoir accès aux ressources nécessaires pour le faire.

Nous avons vu jusqu'à maintenant que les réponses à la question « où vieillir ? » vont bien au-delà des alternatives binaires : « ici ou là-bas » (Aggoun, 2002; Mezzouj, 2016; Attias-Donfut et Wolff, 2005), ou encore « à domicile ou en institution ». En effet, les aînés aspirent vieillir en étant libres de partir ou de rester. Cette liberté est primordiale puisque, nous le verrons dans la partie qui suit, elle permet aux aînés de concrétiser un autre souhait qui est sans équivoque : celui d'être entourés d'êtres chers, où qu'ils soient.

5.2.2 La présence des proches

La question « où vieillir ? » en appelle une autre cruciale pour les aînés de l'étude, à savoir « avec qui ? ». En effet, pour les aînés rencontrés, la question qui importe le plus n'est pas « où ? » mais plutôt « avec qui ? », comme en témoignent les propos de Jacqueline : « Par moments j'ai des hauts et des bas, non pas consécutifs au fait que je sois ici ou ailleurs, mais de l'absence de mon mari [décédé il y a un an] » (Jacqueline, France, 85 ans). Ainsi, c'est un désir de vieillir entourés de leurs proches qui est fortement exprimé par les aînés. Ce souhait ressort à un point tel que les autres aspirations dont ils nous ont fait part pourraient presque être interprétées comme des moyens de concrétiser ce souhait (ex : avoir la liberté de partir ou de rester pour être « avec »).

Les aînés rencontrés souhaitent « vieillir avec » leur proche, mais il y a une nuance capitale à faire : à condition de préserver leur indépendance/autonomie ! Ainsi, si les aspirations des aînés de cette étude quant à « vieillir où » sont de « vieillir avec » ses proches, cela ne signifie pas vivre « chez » ses proches, loin de là ! Soulignons d'ailleurs que, parmi les neuf (9) aînés rencontrés, six (6) d'entre eux habitent seuls (Carlos, Jacqueline, Allyson, Gustavo, Ugo et Amal), deux (2) vivent en couple (Mulundu et Françoise) et une (1) (Charlotte) alterne entre le domicile de ses enfants vivant dans trois pays différents.

Le souhait des aînés de vieillir entourés de proches significatifs est à mettre en perspective avec le principe des vies liées de la perspective des parcours de vie (Elder Jr et al., 2003). Comme vu dans le chapitre précédent, nous avons utilisé l'expression « vies (dé)liées » pour rendre compte d'une caractéristique importante du parcours migratoire des aînés. Rappelons-le, à travers ces parcours il y a des familles qui ont été séparées physiquement, temporairement ou de manière permanente; il y a eu pour certains aînés des réunifications familiales, des transformations dans les dynamiques familiales, des liens reconfigurés, d'autres rompus, des décès, des naissances, etc. Ainsi, le souhait de « vieillir avec » ou, plus généralement, le souhait de « vivre avec » se comprend à la lumière des parcours familiaux et conjugaux. Par exemple, pour Mulundu dont le travail a imposé de nombreuses migrations, plusieurs en famille mais plusieurs en solo aussi, la retraite est l'occasion de « suivre » ses enfants installés au Canada pour passer plus de temps avec eux:

[Ma femme et moi] on essaie d'en profiter au maximum pour être avec eux. Voilà pourquoi on les a suivis au Canada. Cette fois-ci vraiment on les a suivis au Canada [...]. (Mulundu, RDC, 67 ans)

Pour les aînés en couple, les aspirations quant à où vieillir sont avant tout des aspirations de vie à deux. Il en est ainsi pour Ugo, veuf, qui rêvait d'une retraite en Espagne avec sa femme. Le couple avait même acquis une propriété là-bas, il ne restait plus qu'à attendre l'arrivée à la retraite. Or, un an avant la date de départ projetée, la conjointe d'Ugo décède. Se retirer en Espagne n'a plus de sens pour Ugo puisqu'il s'agissait pour lui d'être là-bas « avec » elle : « Et après je vais partir seul? Qu'est-ce que je vais faire en Espagne? Je ne connais personne là. Je connais quelqu'un de la famille éloignée mais c'est pas la même chose. Non, non, c'est pas ça ». (Ugo, Uruguay, 76 ans). Veuf depuis 17 ans, la souffrance et la solitude de cet aîné sont vives. À un point tel que la question « où vieillir ? » en pose préalablement une autre, à savoir « pourquoi continuer de vivre ? » :

J'ai rêvé d'aller en Espagne. Mais ça c'est fini. Maintenant, j'ai pas de rêve. Au contraire c'est plutôt...je ne sais pas... Il n'y a pas de rêve. Des fois je me lève le matin, je regarde la température pour savoir ce que je vais faire. Je vais rester à la maison, me débarrasser de choses que je vais offrir. [...] Il n'y a pas d'illusion de rien maintenant. Je vis de jour à jour et c'est tout. (Ugo, Uruguay, 76 ans)

Le décès du conjoint est une des épreuves associées au vieillissement et qui change indéniablement la manière dont les aînés appréhendent la vie. Pour Jacqueline, veuve depuis un an et vu son âge avancé, le décès de son mari vient raviver la conscience de sa propre mort :

Vous savez, je dois dire que j'ai eu la chance d'être en bonne forme très longtemps et je le suis encore relativement. À partir de 80 ans, quand vous arrivez à 80 ans, vous réalisez que les choses ne sont plus comme avant. Vous commencez à avoir des petites douleurs, vous commencez à avoir des petits problèmes. Mais il existe des apaisants. On vous donne des antidouleurs et des choses comme ça. Mais ce n'est qu'un plâtre sur une jambe de bois. Vous savez bien que c'est inéluctable et que vous n'allez pas vers de l'ascendance mais de la descendance. Vous descendez plutôt que vous ne montez. De plus, tant que mon mari était de ce monde, il n'y avait pas de changement dans ma vie. On était ensemble, on communiquait, surtout qu'il était très diminué mais il avait toute sa tête. Si bien que je communiquais avec lui. Et quand il est parti, là vous réalisez qu'il y a vraiment un changement important dans votre existence. Ça n'est plus pareil. Et ça ne sera plus jamais pareil. (Jacqueline, France, 85 ans)

Les habitudes de voyage pour Jacqueline ont changé depuis le décès de son mari. Elle se dit « tributaire » de son fils, parce qu'elle ne veut pas voyager seule. Ainsi, elle ne sait pas quand elle retournera en France alors qu'elle avait l'habitude d'y aller tous les ans. Or, les voyages réguliers en France lui ont aussi permis jusque-là de concrétiser un vivre (et vieillir) avec d'autres personnes significatives pour elle, à savoir les amis. Ceux-ci lui manquent déjà :

J'y ai des amis, c'est surtout ça qui me manque, c'est le contact avec mes amis, c'est ça. Tout comme j'ai des contacts étroits avec ceux que j'ai ici,

j'en ai gardé des étroits avec mes amis de France. Avec qui j'ai partagé de nombreux bons souvenirs. (Jacqueline, 85 ans, France)

Les amis font partie des personnes desquelles les aînés souhaitent être entourés, ils font partie de cet environnement familial dans lequel ils souhaitent continuer de vivre :

[...] nos plans, c'est vers 80 ans, dans cinq ans, on vend la maison et on prend un appartement. [Dans le quartier] parce que tous nos amis sont là. Pour rester dans le quartier quoi. (Françoise, 75 ans, France)

J'ai créé une famille par mes amis [...] Mes réseaux de soutien pour moi sont ici. (Allyson, 77 ans, Angleterre)

Les liens significatifs qui ont été tissés avec le temps prennent un sens particulier lorsque les conjoints et les membres de la famille décèdent. Cette importance des amitiés a été particulièrement exprimée par les femmes, à l'instar de l'étude récente menée par Charpentier et al. (2019) auprès des personnes âgées vivant seules, dont une dizaine d'aînés immigrants.

Voyez la dame qui est venue manger hier soir, c'est une dame qui nous a vendu notre première maison. On est restés amis. On a voyagé ensemble. Quand on allait en France, elle venait nous rejoindre. (...) Et nos maris étaient amis. Son mari est décédé le (date) et mon mari (quelques mois après). Alors ce sont des liens tout ça (pleurs). Il se trouve qu'il y a beaucoup de veuves. (...) Mon amie qui habite à côté de chez moi qui est comme ma sœur, elle son mari aussi est décédé. (...) Il y a des liens qui se sont créés. D'ailleurs on passe Noël ensemble. Voilà. Alors ici maintenant on a des liens très profonds. (Jacqueline, 85 ans, France)

On retournait en vacances en France tous les ans. On avait de la famille, on en a encore d'ailleurs, on a des amis. De moins en moins quand on atteint un certain âge. La liste se rapetisse. (Jacqueline, 85 ans, France)

Pendant ce temps, des petits-enfants naissent ou grandissent aux quatre coins du monde et prennent de plus en plus de place dans la vie des aînés rencontrés. Ainsi, si les décès font que « la liste se rapetisse » comme l'indique Jacqueline, on peut dire en revanche

que la jeunesse renouvelle et revitalise le réseau. Pour les aînés ayant des enfants et des petits-enfants, l'exercice de leur rôle de parents et, surtout de grands-parents, devient une raison de vivre et de « où vieillir » :

[...] même si je rêvais de retourner en Angleterre pour toutes sortes de raisons, je ne pourrais pas. Avec ma fille là puis ses enfants... non. Ça me retient, ce sont des racines. (Allyson, Angleterre, 77 ans)

[...] tant que je peux, je ferai des voyages [...] je passerai ma vie entre mes enfants. (Charlotte, Cameroun, 74 ans)

[...] tu te dis : « On ne peut pas organiser la vie de ses enfants ». Mais c'est vrai que c'est très important. Tu ne veux pas être sur un continent et tes enfants sur l'autre. Pour pouvoir voir tes petits-enfants et tout ça. (Françoise, France, 75 ans)

Effectivement, cette phrase de Françoise (75 ans, France) est très représentative du souhait des aînés de l'étude qui ont des enfants (tous sauf un): « Tu ne veux pas être sur un continent et tes enfants sur l'autre ». Mais, entre ce que les aînés souhaitent et ce qu'ils peuvent concrétiser, certaines différences importantes se révèlent :

[...] si j'avais beaucoup d'argent ça aurait été dans mon pays que je resterais. Parce que ce qui me manque beaucoup c'est l'affection de ma famille. Alors si je peux avoir l'argent, les soins médicaux et tout là-bas, c'est sûr que j'habiterais là-bas. (Gustavo, Guatemala, 71 ans)

De même, Amal insiste : « Je veux rester à côté de mes enfants », précisant que si ses enfants vivaient avec elle, ici, elle n'irait pas en Algérie.

Fait fort important : le souhait d'être entouré est doublement entravé lorsque les enfants ne peuvent pas, eux non plus, rendre visite ici à la personne aînée, faute d'obtenir un visa de résidence temporaire. C'est le cas pour Amal, originaire d'un pays visé par l'obligation de visa. « J'aimerais que mes enfants viennent ici. Je fais des demandes et des demandes [pour le visa de résidence temporaire]. Jamais. Jamais. Pas acceptées »

(Amal, Algérie, 66 ans). Ainsi, pour Gustavo et Amal, le prix à payer pour concrétiser ce souhait d'être entourés de leurs proches se heurte à plusieurs obstacles.

En somme, les résultats entourant le souhait de « vieillir avec » rejoignent d'autres études quant au fait que les aînés privilégient de vieillir là où vivent leurs proches significatifs, particulièrement leurs enfants, et que la décision en regard de cette question n'implique pas que les aînés eux-mêmes. Comme le soulignent Barou et Galou (2011) à propos des aînés installés en France, « [l]a décision de retour n'implique pas seulement une personne, mais aussi l'ensemble de la famille en France et en particulier le conjoint » (p.122). Ce dernier aspect reflète éloquemment le principe des vies liées de la perspective du parcours de vie. Il convient d'ajouter que certains aînés de cette étude ont aussi souligné l'importance des amis : tant ceux des pays d'origine avec qui les liens ont été maintenus tout au long du parcours que ceux rencontrés ici. Pour les aînés, ces amis constituent une sorte de famille choisie. Ainsi, le souhait des aînés de vieillir là où sont leurs proches significatifs traduit une fois de plus ce « Nous familial » (Vatz Laaroussi, 2006) qui a été au cœur du parcours migratoire et qui se poursuit au temps de la vieillesse. Cela est si fort que s'il fallait déterminer quel est le souhait principal des aînés rencontrés quant à où vieillir, ce serait sans aucun doute celui-ci : vieillir là où ils pourront être avec leurs proches. Cela dit, aussi cher ce souhait soit-il, il est accompagné d'autres souhaits qui, eux, renvoient aux conditions de vie des individus. Nous le verrons dans la prochaine section, parmi les autres souhaits des aînés rencontrés, il y a celui de vieillir là où ils pourront assurer leur sécurité.

5.2.3 La sécurité physique et financière

La question de la sécurité peut avoir forcé des migrations dans le passé tout comme elle peut en empêcher de nouvelles aujourd'hui. Du moins, nos résultats le démontrent, elle entre en ligne de compte dans les mobilités des aînés rencontrés et ce, qu'ils soient question de leurs pratiques actuelles, passées ou futures. Rejoignant les analyses de

Charpentier et Quéniart (2015) sur l'expérience du vieillir ici pour les femmes âgées immigrantes, la sécurité dont il est question est de nature économique et physique. De plus, comme nous le verrons, bien que la sécurité soit une considération importante pour l'ensemble des aînés de l'étude, elle ne représente pas un enjeu du même ordre pour tous. Ici encore, les parcours de vie et les inégalités sociales viennent en conditionner l'exercice.

D'abord, au niveau de la sécurité financière, soulignons le cas de Françoise. Les règles au niveau de l'assurance voyage – assurance qui vise justement à assurer une certaine sécurité physique et économique – cadre la durée des séjours à l'extérieur :

[...] en raison des assurances, on ne part jamais pour plus de 40 jours [...] J'ai une excellente assurance comme fonctionnaire fédérale. Qui me couvre très, très bien à l'étranger. Autant de fois qu'on veut, mais maximum 40 jours à la fois. Et, on peut partir plus longtemps. On l'a fait qu'une fois. Mais il faut remplir un bilan de santé chaque fois. Et le prix augmente avec l'âge. Et rendus à notre âge, ça coûte très cher les journées supplémentaires. Donc 40 jours, on peut sortir autant de fois qu'on veut, mais 40 jours à la fois. (Françoise, France, 75 ans)

Pour Allyson, 77 ans, qui dit avoir parfois des regrets par rapport au fait de ne pas être restée en Angleterre, la dimension financière vient non seulement conditionner ses mobilités mais également son projet de migration et ce, en posant un frein à un éventuel retour au pays : « Je ne pourrais pas retourner, c'est trop cher maintenant ».

Dans d'autres cas, comme celui de Mulundu, Gustavo et Carlos, l'enjeu concerne la sécurité même de leur personne. Les considérations entourant « où vieillir » renvoient à des questions de vie ou de mort. Mulundu et Gustavo auraient tant souhaité retourner définitivement au pays d'origine, mais le climat d'insécurité qui y règne les en empêche :

Je me suis dit : « Je vais partir d'ici pendant que les monsieurs militaires vont être à la tête du Guatemala. Une fois qu'ils part[iront], je vais retourner ». [Rire] Les militaires sont encore là. On a un président civil mais c'est les militaires qui ont le pouvoir là-bas. (Gustavo, Guatemala, 71 ans)

Quant à Mulundu, son sentiment du devoir – celui de rendre tout ce qu'il a reçu – fait qu'il est d'autant plus important pour lui de vieillir là où il pourra être en sécurité :

Vous savez quand il y a une insécurité totale, vous savez que politiquement on n'arrive pas à faire des transitions acceptables. La pauvreté peut exister dans un pays, c'est aux enfants du pays de faire l'effort pour changer les choses. Mais quand vous avez ce qui se passe aujourd'hui à Kinshasa ou au Congo de manière générale, où ça tire... les jeunes gens s'expriment et puis on tire dessus... C'est lourd à porter au journalier après un certain âge. Je crois qu'après un certain âge, on doit avoir cet espace où on peut contribuer. Mais être dans la dynamique aujourd'hui de l'insécurité et tout ça, être au premier plan pour être confronté aux besoins primaires de survie, je ne me sens pas prêt à le porter à cet âge. Au contraire, je vais me créer cet espace pour avoir le maximum de temps pour dire ce que je dois dire avant que je ne parte. Parce que « tu ne quitteras pas cette terre tant que tu ne lui as pas restitué tout ce que tu as reçu », m'avait dit mon vieux sage. Donc je suis dans cette phase où je dois gagner le maximum de temps pour restituer. Et pour ça, le cadre actuel ici me le permet énormément, me permet de le faire. Tandis qu'être dans cette mouvance où à chaque minute il faut être alerte, c'est assez pesant, c'est assez pesant. Voilà la raison fondamentale. (Mulundu, RDC, 67 ans)

Comme l'ont mis de l'avant Charpentier et Quéniart (2015), la sécurité fait partie des gains que les aînés identifient à leur migration au Canada :

Canada c'est pas un mal endroit pour vieillir. Au contraire, je pense qu'ici, la vieillesse c'est plus à l'aise que dans mon pays. Ce que je regrette c'est ma famille là-bas. Pour ma sécurité, c'est Canada où je veux vivre ma vieillesse. Alors j'essaye de faire la moitié ici, la moitié là-bas. (Gustavo, Guatemala, 71 ans)

Toutefois, le cas d'Amal se distingue des autres. En fait, lorsque Amal gagne une sécurité, c'est au détriment d'une autre. Comme vu plus tôt, chaque fois qu'elle visite sa famille en Algérie, Amal perd le droit à sa prestation mensuelle d'aide sociale (insécurité financière). Ainsi, bien que son immigration au Canada lui ait permis de se déprendre de la violence conjugale qu'elle subissait de la part de son ex-conjoint là-bas (insécurité physique), elle subit d'autres formes d'insécurité ici. Entre autres, les administrateurs de l'édifice qu'elle habite, la harcèlent et lui font craindre de perdre son logement. Ils invoquent notamment ses retards de paiement du loyer, cela concerne les mois pour lesquels ses prestations d'aide sociale ont été coupés. Amal est également victime de maltraitance de la part de sa fille et son beau-fils ici (abus économique et physique de leur part). Il est donc continuellement question d'insécurité physique, psychologique et financière. De sorte qu'on ne peut dire à propos d'Amal que sa migration lui a permis de trouver une sécurité, sous toutes ses formes, au Canada.

Le fait d'alterner entre le Canada et le pays de naissance, soit de vieillir ici et là-bas, devient-il alors pour des aînés comme Gustavo et Amal une façon d'alterner entre différentes formes de sécurité, voire d'insécurité ? Une façon de briser la solitude, de prendre soins d'eux ? Une façon de se distancier et de se protéger de la maltraitance (Amal) ? La transnationalité et les pratiques de mobilité de ces aînés sont révélateurs de leur agentivité.

5.2.4 L'engagement et l'utilité

Nous avons vu dans le chapitre précédent, qu'il y avait lieu de désigner les parcours migratoires des aînés rencontrés comme des parcours d'engagements (section 4.2.1). À cet égard, les souhaits des répondants quant à où vieillir s'inscrivent dans la continuité : les répondants souhaitent vieillir là où ils pourront poursuivre les activités qui font sens pour eux, continuer à aider, rester actifs, être utiles et engagés socialement.

Comme le soulignent nombreux travaux en gérontologie sociale, l'engagement social de ce groupe de la population est important et à l'antipode des stéréotypes âgistes (Charpentier et al., 2010; Charpentier et Quéniart, 2007). Les propos de Charlotte en témoignent de façon éloquente :

Pourquoi je retournerais [au Cameroun] au lieu de rendre service ici? Je vais peut-être aller voir les enfants, voir les connaissances. Mais là où je peux rendre service c'est ici. Le climat me permet de garder ma santé. Parce que au pays avec la chaleur je suis tout le temps fatiguée. Ça me fatigue plus. Donc je ne peux pas être plus rentable qu'ici. Le climat qui est ici me permet de garder la forme. [...] Il faut rendre service. Donc ça sert à quoi de rentrer si tu ne peux pas rendre service ? (Charlotte, Cameroun, 74 ans)

Nos analyses montrent encore une fois qu'il y a une continuité entre le parcours des aînés, ici d'engagements, et leurs souhaits. Les aînés adaptent simplement leurs façons de s'engager au fait qu'ils vieillissent, assurant ainsi une continuité de l'engagement. Rappelons à cet effet le cas de Mulundu qui porte le devoir de redonner et transmettre avant de mourir et qui dit trouver au Canada l'espace sécuritaire dont il a besoin pour le faire (section 5.2.3). Il affirme : « Je suis en reconversion professionnelle, que vous appelez la retraite » et dit poursuivre ses engagements, mais « autrement ». À travers l'écriture et la peinture notamment, Mulundu s'investit maintenant à « raconter autrement que par des rapports scientifiques ou administratifs ». De même, ces propos de Carlos illustrent l'importance pour lui de rester engagé et la continuité entre ses engagements passés et actuels :

Quand j'étais jeune, je me battais pour les baby-boomers. Là j'ai 70 ans et je me bats pour les baby-boomers qui ont le même âge que moi. Un des problèmes de détérioration psychologique des personnes âgées, de dépression, de suicide, part du fait qu'à un moment donné, après qu'on quitte notre travail, la personne âgée se sent complètement inutile. Tout le monde lui dit : « Vous êtes inutile, vous êtes vieux... ou vieille ». Ça s'appelle l'âgisme. Il faut que la personne âgée se sente revitalisée. *Empowered*. Pour améliorer sa vie avec les personnes de sa propre génération. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Intenses et en continuité avec l'histoire singulière de chacun, les engagements en avançant en âge s'avèrent aussi multiples; allant de l'aide aux proches à la militance. Ils tendent aussi à revêtir des formes différenciées selon le genre. Pour les aînés de cette étude, particulièrement les femmes, l'engagement se manifeste surtout dans l'aide et le soutien apportés à leurs proches, alors qu'il prend une forme plus politique chez les hommes.

L'engagement « politique » des hommes aînés se traduit dans certains cas par le souhait, voire le devoir, de rendre à leur patrie. D'ailleurs, une certaine forme de culpabilité se dégage de leurs propos, similaire à la culpabilité de l'absent à laquelle réfère Sayad (1999) dans la double absence. Ce sentiment est particulièrement exprimé par Carlos et Mulundu qui font référence au sens du mérite, du devoir et à la loyauté envers la patrie. Carlos dit « Je peux pas dire que j'ai contribué. J'ai passé toute ma vie dehors du pays » : ce qui, à ses yeux, lui enlève toute légitimité ou droit d'aller « profiter » de Cuba. Il est intéressant dès lors de constater que Carlos poursuit ses implications dans diverses organisations de défense de droits, lesquelles donnent sens à sa vie. Il est aussi interpellé et mobilisé par les enjeux environnementaux et souhaite rester engagé le plus longtemps possible et même « mourir en travaillant » :

La planète a une situation de catastrophe. Je vois que la race humaine est en train de détruire la planète. [...] On est dans une situation de crise par rapport au climat. Une crise démographique. Un potentiel de grandes guerres qui s'en viennent. Je fais mon meilleur. [...] Ma responsabilité c'est là aujourd'hui de faire le plus possible pour aider ma communauté et le monde qui sont le plus vulnérable [...]. C'est ma vie aujourd'hui et demain. [...] Moi je veux mourir en travaillant. Un jour, pendant que je travaille Boom ! Fini. Parce que jusqu'à la dernière minute, je veux travailler, aider. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Dans les réflexions et souhaits des femmes, il est surtout question d'engagements de proximité, pour reprendre l'expression de Pennec (2004). Tout comme les hommes de l'étude, les femmes aînées veulent elles aussi être utiles, mais parlent surtout d'utilité

pour leurs proches significatifs (enfants, petits-enfants, etc.) et pour les individus dans le besoin. Allyson, par exemple, consacre une partie importante de son temps au bénévolat, notamment auprès de personnes hospitalisées, et souhaite donner son corps à la science pour faire avancer la recherche. Si elles veulent être utiles et aidantes, les femmes craignent en contrepartie d'être une charge pour leurs proches. Et ce, à un point tel qu'advenant une situation de maladie ou de perte de capacité, certaines disent préférer être loin de leurs proches pour ne pas leur imposer une prise en charge (Allyson et Charlotte). Le discours des femmes révèle à cet égard des paradoxes entre la crainte d'être une charge pour leurs proches et le souhait d'être loin dans les cas où elles ne pourraient plus être utiles et, plus généralement, autonomes alors qu'elles aspirent, comme l'ensemble des aînés de l'étude, à vieillir « avec eux ». Ainsi, Charlotte envisage de retourner dans son pays d'origine lorsqu'elle sentira qu'elle n'aura plus la force de travailler et d'aider ses enfants : « Je ne veux pas qu'ils se disent : « Maman a pris soins de nous, on doit prendre soins d'elle maintenant » » (Charlotte, Cameroun, 74 ans). Elle nomme apprécier le fait qu'il existe au Canada des services et des soins aux aînés, de sorte qu'ils ne reposent pas uniquement sur les épaules des proches (lire des femmes), comme c'est le cas dans son pays et sa culture d'origine. « Ça m'a marquée parce que dans mon pays, quand tu es vieux comme ça, tu appartiens seulement à ta famille [...] C'est-à-dire c'est comme une obligation de t'en occuper. J'ai vu ça, ça m'a plu » (Charlotte, Cameroun, 74 ans). Soulignons que les hommes, contrairement aux femmes, n'ont pas nommé d'inquiétude quant au fait qu'ils pourraient devenir une charge pour d'autres, notamment leurs proches.

Il ressort ainsi de nos travaux que les aînés immigrants rencontrés, hommes et femmes, sont porteurs d'engagements sociaux qui conditionnent leurs aspirations quant au(x) lieu(x) où ils souhaitent vieillir. Les préoccupations qui les animent dépassent leur intérêt personnel; elles concernent leurs proches, les individus vulnérables dont les personnes réfugiées, les soins aux personnes âgées, la société (le Québec ou « la patrie ») et plus globalement l'environnement et l'avenir de la planète.

En conclusion de ce chapitre, nous retenons que les aspirations des aînés quant à où vieillir, sont beaucoup plus qu'une question de lieu(x). Essentiellement, les aînés expriment le souhait très fort de vieillir « chez soi » tant qu'ils le pourront, rejoignant ainsi, en partie, le sens évoqué par les politiques sociales de la vieillesse, dont celle intitulée *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec* (2012). Nous avons vu que parmi les nuances à apporter, il y a le fait que le(s) chez soi des aînés rencontrés peut/peuvent se décliner de presque autant de manières qu'il y a de différences entre leurs parcours migratoires. Pour résumer très simplement : les aînés rencontrés souhaitent pouvoir vieillir chez soi, où qu'il(s) soi(en)t. Ainsi, il ne s'agit pas tant de retenir où ces aînés souhaitent vieillir mais plutôt de comprendre *pourquoi*. Pour ces aînés aux parcours migratoires divers, les aspirations quant à « vieillir où » c'est vivre là où ils pourront : choisir librement de partir ou de rester; être entourés de leurs proches; se sentir en sécurité (physique et financière) et, enfin, poursuivre leurs engagements et être utiles.

CHAPITRE VI

DISCUSSION SUR LES USAGES DU RÉCIT MIGRATOIRE DES AÎNÉS

La popularité des récits migratoires est croissante. Toutefois, ceux ayant pour sujet le parcours migratoire de personnes âgées sont rares. Ce dernier chapitre de thèse vient discuter des usages du récit migratoire d'aînés, tel qu'ils ont été expérimentés dans le cadre de cette recherche.

Alors que les deux chapitres de résultats ont porté sur les parcours migratoires et les aspirations, s'appuyant respectivement sur la perspective des parcours de vie et une perspective transnationale, cette discussion propose de revenir sur l'ensemble du processus de recherche. Le recours au récit migratoire comme outil principal de recherche a-t-il permis ou de non de mieux connaître et comprendre les aspirations des aînés immigrants rencontrés ? Pourquoi et comment ? La première partie du chapitre aborde la discussion sur les usages du récit du point de vue des participants aînés et la seconde du point de vue de la chercheuse. Les résultats et réflexions présentés s'appuient sur l'ensemble de la démarche de recherche dont deux sources principales de données : 1) la deuxième entrevue auprès des aînés durant laquelle il leur a notamment été demandé d'indiquer ce qu'ils avaient le plus apprécié et, au contraire, moins aimé de la mise en récit de leur parcours migratoire, tel qu'ils l'ont fait en participant à cette recherche; 2) le journal de bord dans lequel les observations de la chercheuse et des notes évolutives ont été colligées tout au long de la période durant laquelle ont eu lieu les entrevues avec les aînés. L'ensemble ouvre des pistes futures pour la recherche et l'intervention sociale qui seront interprétées à la lumière des travaux autour des récits et que nous avons recensés.

6.1 Vieillir et raconter son parcours migratoire : pourquoi ?

Pourquoi raconter son parcours migratoire ? En quoi une démarche s'appuyant sur le récit migratoire peut-elle être utile pour les aînés immigrants ? C'est ce dont il sera question dans cette première partie du chapitre. Nous verrons que la présente recherche dont la méthodologie s'appuie sur le récit migratoire a constitué une rare occasion pour les aînés de prendre la parole et de raconter leur migration en dehors du contexte institutionnel et formel de l'immigration. Généralement appréciée, tous n'ont pas accueilli et vécu cette occasion de la même manière comme nous le verrons.

Raconter son récit migratoire a permis à plusieurs aînés de faire une démarche d'introspection et de bilan par rapport à leur parcours migratoire. Dans certains cas, cela a aidé à comprendre des décisions qui ont été prises durant le parcours et même à les accepter; le processus a ainsi permis de cheminer vers une certaine sérénité en regard du passé. L'exercice a également permis aux aînés d'identifier et de nommer leurs préoccupations et incertitudes quant à l'avenir. Enfin, la démarche a aussi été, pour les hommes surtout, une occasion de témoigner de leur parcours migratoire, notamment de leurs engagements professionnels et militants tout au long de celui-ci. Ce faisant, la démarche a été considérée par quelques aînés comme une forme de reconnaissance.

6.1.1 Raconter sa migration : une occasion rare et accueillie différemment selon les parcours

Dans cette première section, nous verrons que c'est dans le cadre de cette recherche que la plupart des aînés rencontrés ont eu l'occasion de raconter leur parcours migratoire pour la première fois. Nous verrons aussi que cette occasion a été accueillie différemment pour les aînés selon leur genre notamment, et selon les expériences vécues durant le parcours migratoire.

Nous avons demandé aux aînés de l'étude s'ils avaient déjà raconté leur parcours migratoire. Fait à souligner, les quelques rares fois où les aînés rencontrés l'ont fait, c'était généralement dans le cadre formel des procédures pour l'immigration, c'est-à-dire pour revendiquer le statut de personne réfugiée. Amal et Gustavo l'expriment ainsi: « Mon histoire je l'ai écrit pour l'immigration » (Amal, Algérie, 66 ans), « J'ai raconté mon histoire à l'immigration, mais pas comme ça » (Gustavo, Guatemala, 71 ans) ». Certains, comme Françoise, disent en avoir raconté quelques bribes ici et là mais sans plus.

Pour les aînés rencontrés, cette recherche a donc été une occasion de raconter son parcours migratoire ou pour certains, de le raconter autrement. En effet, pour ceux qui, comme Carlos, Amal et Gustavo, avaient relaté leur histoire dans le cadre d'une demande de statut au Canada, la présente étude fut l'occasion de raconter plus librement. De fait, comme l'exprime Gustavo: « [...] le faire d'une manière officielle, ça amène à penser beaucoup trop qu'est-ce qu'on va dire. Avec une personne comme toi, c'est plus facile de s'exprimer spontanément ». Par ailleurs, comme le souligne Montgomery (2009), le récit de détermination de statut de réfugié est « [p]roduit souvent dans un contexte de méfiance » (p.108), de sorte qu'il « peut avoir pour effet de déposséder les demandeurs d'asile de leurs histoires qui deviennent, sous les interrogations des membres du tribunal, des histoires contestées » (ibid.). En effet, comme l'indique la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) (2004), il s'agit notamment par-là d'évaluer la « crédibilité » :

Pour déterminer si le demandeur d'asile est un réfugié au sens de la Convention ou une « personne à protéger » suivant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR), les commissaires de la Section de la protection des réfugiés (SPR) doivent décider s'ils ajoutent foi à la preuve du demandeur et quel poids ils accordent à cette preuve. À cette fin, ils doivent évaluer la crédibilité du demandeur, des autres témoins et de la preuve documentaire (CISR, 2004, p.1, nous soulignons).

Montgomery (2009) ajoute qu'à travers ce processus qui « agit comme un filtre institutionnel qui reproduit les conditions d'altérité, les individus peuvent se sentir dépourvus et impuissants » (p.108). Une démarche de récit peut alors permettre ou même avoir pour objectif, comme ce fut le cas dans le cadre du *Projet Roman Familial* (Montgomery, 2009), « de permettre aux participants de formuler leur histoire selon un genre narratif radicalement différents de celui qui est imposé lors du processus de détermination » (p.103). En effet, les propos des participants de notre étude montrent, comme dans le *Projet Roman Familial* (Montgomery, 2009) que :

Le processus d'autoréflexion suscité par la démarche [...] permet de contester ce rapport au pouvoir institutionnel, en créant un espace d'expression qui encourage les participants à se réappropriier leurs histoires et, de cette façon, de renforcer leur statut d'acteur. (p.108)

En effet, les aînés rencontrés ont pu raconter leur histoire sans qu'il n'y ait la pression liée au besoin d'être reconnu comme une « personne à protéger » au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR). Dans cette recherche, les aînés avaient le pouvoir de choisir ce qu'ils voulaient dire (ou ne pas dire) à propos de leur parcours migratoire. Comme il n'était pas question d'évaluer leur crédibilité ni de rendre, au terme de leur récit, une décision quant à leur statut par exemple, il a été pour eux « plus facile de s'exprimer spontanément » comme l'affirme Gustavo. Ce contexte a permis aux aînés de revisiter leur parcours migratoire et de soutenir la construction d'une nouvelle histoire préférée (Gusew, 2017). Non pas l'histoire qui réponde au diktat du système dans lequel les aînés ayant un parcours de réfugiés ont dû inscrire leur parcours pour que leur témoignage soit considéré « crédible », mais plutôt l'histoire qu'ils ont portée et qu'ils n'ont, comme ils l'ont dit, jamais eu l'occasion de raconter.

Il convient de souligner que certains aînés de l'étude disent ne pas avoir raconté leur parcours migratoire tout en soulignant que celui-ci n'intéresse pas les gens de toute

façon : « C'est rare. Il n'y a pas beaucoup de gens intéressés disons » (Carlos, Cuba, 71 ans). C'est particulièrement l'avis des femmes qui ajoutent toutes, sauf Amal, ne pas ressentir le besoin de le partager. Ces femmes ont exprimé leurs réserves à se raconter, à parler d'elles, comme le souligne Allyson (Angleterre, 77 ans) : « D'habitude je ne parle pas beaucoup de moi ». Faut-il y voir un effet de genre ? De génération ? À l'heure de l'individualisation et la mise en scène du moi, les propos de Jacqueline prêtent à cette interprétation.

Pourquoi est-ce que je raconterais ma vie ? Ça intéresse personne mon histoire. Je ne suis pas sur Facebook. Parce que l'histoire des gens ne m'intéresse pas et je considère que la mienne ne les intéresse pas. Vous connaissez l'expression « pour vivre heureux, vivons cachés »? « pour vivre heureux, vivons cachés ». C'est pas faux. Est-ce qu'on a besoin de raconter sa vie? Si ça peut être utile à quelqu'un, oui. Être utile à vous, oui pour votre travail mais c'est tout. J'espère simplement que ça pourra vous être utile. (Jacqueline, France, 85 ans).

Charlotte, Jacqueline et Françoise précisent que leur situation est distincte de celle de personnes pour qui le fait de raconter son parcours migratoire pourrait faire du bien. Jacqueline pense à des personnes qui auraient, par exemple, « un poids sur le cœur ». Françoise de son côté considère que la démarche peut être particulièrement utile pour les personnes qui « peuvent ressentir une nostalgie ».

Enfin, il y a Amal qui se distingue des autres femmes de notre échantillon. Lorsqu'on lui demande si elle a déjà raconté son histoire, mis-à-part lorsqu'elle revendiquait le statut de personne à protéger, Amal répond par la négative. Et ce n'est pas faute d'en ressentir le besoin. Au contraire des autres femmes de l'étude, Amal exprime avoir même voulu chercher de l'aide professionnelle. En lien avec les situations de violence subies et que nous avons décrites précédemment, Amal ne parle pas, ou presque pas, de son parcours parce qu'elle craint d'être perçue comme une « faible » puis que l'on abuse d'elle:

Non, non, non. Je raconte à personne ma vie ! Après ils vont m'insulter ?
 [...] Des fois, des fois quand je trouve une femme comme moi, j'entends
 elle me raconte son histoire et après je lui raconte [la mienne]. Elle pense
 elle c'est la pire mais après quand je raconte [mon histoire] elle pleure.
 (Amal, Algérie, 66 ans)

En somme, à l'exception d'Amal, les femmes de l'étude, tout en affirmant avoir apprécié l'exercice et s'y être prêtée surtout pour aider la recherche, sont presque unanimes quant au fait qu'elles ne ressentaient pas le besoin de raconter leur parcours migratoire, tout en reconnaissant que certaines personnes peuvent éprouver ce besoin. Le témoignage d'Amal confirme ce dernier cas de figure. En termes d'intervention sociale, nos données confirment la pertinence de recourir à une approche de récit migratoire particulièrement avec les aînés qui ont vécu une immigration difficile, voire souffrante, et subi des traumatismes. Ainsi, à l'instar des hommes de l'étude, Amal a exprimé beaucoup de reconnaissance pour l'occasion qui lui a été donnée à travers cette recherche de raconter son parcours migratoire. Nous le verrons tout au long de ce chapitre, Amal et tous les hommes de l'étude disent que l'occasion de raconter leur histoire, comme ils l'ont fait dans cette étude, est recherchée et appréciée. Ils expriment cela de diverses façons : « Ça me soulage un peu. Je me sens très, très bien » dit Amal (Algérie, 66 ans). La démarche a été comparée à « une confession pour nettoyer l'esprit » par Carlos (Cuba, 71 ans), mais « [...] c'est pas une confession avec un prêtre » nuance Gustavo (Guatemala, 71 ans). Le récit migratoire a permis de faire « un bilan » (Gustavo, Guatemala, 71 ans), « une introspection » (Mulundu, RDC, 67 ans). Ce fut même pour Carlos une forme de « reconnaissance de [s]a vie ».

Que retenir des différences observées entre les femmes et les hommes de l'étude en regard de leur intérêt, voire même leur besoin, pour le récit migratoire ? Cela soulève plusieurs questions. Par exemple : s'agit-il d'une différence liée au fait d'être une femme ou un homme ? Est-ce une question de socialisation ? Les femmes de cette génération sont-elles socialisées à rester effacées et centrées sur la sphère privée ? Ou

encore, les femmes de l'étude disposent-elles d'autres espaces pour parler ? Mais comment expliquer la différence entre Amal et les autres femmes ? Les hommes rencontrés ont-ils des vécus et des besoins spécifiques à leur parcours ? Y a-t-il dans la démarche proposée à travers cette étude des aspects qui ont particulièrement facilité la confiance des hommes ? Voilà quelques-unes des questions qui émergent de nos travaux et méritent réflexion. Les récits de parcours migratoires tels qu'ils ont été recueillis dans cette étude, permettent d'élargir les considérations et de nuancer les différences de résultats observés entre les participants.

En effet, on remarque d'une part que Amal et les hommes de l'étude ont construit leur récit quasi essentiellement autour des ruptures vécues durant leur parcours. Comme vu dans le chapitre 4, ceux-ci caractérisent leur parcours migratoire. En effet, les parcours de Amal, Carlos, Mulundu, Gustavo et Ugo sont marqués de multiples ruptures, voire d'expériences traumatiques à plusieurs égards, entre autres : au niveau familial (vies (dé)liées, lien symbolique avec les ancêtres); social (sentiment de décalage et d'étrangeté vis-à-vis des compatriotes vivant aux pays d'origine); national/citoyen (sentiment d'avoir failli à son devoir, au développement du pays, à la résistance politique et syndicale); professionnel (déqualification en emploi, abandon de rêves et d'études) et territorial (déracinements, déplacements forcés, sentiments d'exil et de nomadisme, retour impossible, etc.). Il s'agit là de plusieurs aspects qui ont eu des répercussions sur les parcours migratoires et de vie des aînés. Il est possible que le besoin des aînés de raconter leur parcours migratoire varie selon que l'immigration a été choisie et/ou que la personne a été en mesure de concilier/concrétiser ses souhaits, notamment quant à où vivre et vieillir. Ce qui rejoindrait le sens des propos de la plupart des femmes aînées de l'étude quant au fait qu'elles n'ont pas « un poids sur le cœur » pour reprendre les mots de Jacqueline (France, 85 ans). Considérant que les motivations à faire son récit peuvent être de l'ordre de la reconnaissance et du témoignage, il est possible que ce besoin soit plus ressenti par ceux qui, comme la majorité des hommes de l'étude, ont un parcours migratoire qui s'est entre autres traduit par une

déqualification professionnelle (Carlos, Gustavo) ou, comme dans le cas de Mulundu, une impossibilité de concrétiser, tel qu'il le souhaitait, les projets professionnels et communautaires dans son pays d'origine.

Dans cette section, nous avons vu qu'un peu plus de la moitié des aînés, c'est-à-dire quatre (4) hommes et une (1) femme, ont saisi et accueilli très favorablement l'occasion de raconter leur parcours migratoire. Plus encore, nous pourrions dire que la démarche proposée faisait écho à des besoins qui ont été très clairement nommés par et pour ces aînés. Cela contraste toutefois avec ce qui a été exprimé par le deuxième groupe d'aînés, constitué de quatre (4) femmes. Ces dernières ont presque unanimement exprimé avoir participé à l'étude pour aider la recherche. De fait, elles soulignent que la mise en récit du parcours migratoire peut être utile pour des personnes qui, pour reprendre leurs propres mots, ont « un poids sur le cœur » ou de la « nostalgie » par exemple, ce qui n'est pas leur cas, précisent-elles. Entre les deux groupes, il y a donc d'importantes différences quant à ce que la démarche du récit migratoire a apporté et suscite comme intérêt. Selon nous, ces différences sont un reflet éloquent quant au fait que l'entrecroisement des parcours migratoires et de vieillissement donnent lieu à des besoins spécifiques et divers, que nous verrons dans les prochaines sections.

6.1.2 Faire le bilan de son parcours migratoire et de vie

Les aînés ont exprimé que la démarche faite avec eux leur a permis de faire un bilan de leur parcours migratoire et, dans une certaine mesure, de leur parcours de vie. Comme cela a été mentionné plus tôt, certains participants parlent « d'introspection », de « voyage intérieur » ou encore de « confession » comme Carlos (Cuba, 71 ans) : « C'est comme une confession. [...] C'est important de faire un peu de biographie avec quelqu'un. Je me sens très bien ».

Cet exercice de bilan a été fortement apprécié. De fait, certains aînés étaient enthousiastes et engagés dans la démarche au point que nous pourrions même dire que

l'occasion était attendue. Cela pourrait d'ailleurs expliquer la popularité de l'étude durant la période de recrutement. Mulundu par exemple, retraité depuis peu, parle de la démarche comme ayant été une « opportunité » qui lui a permis de faire un « voyage intérieur » et d'être accompagné dans ces questionnements par rapport à la suite de sa vie :

Je vous remercie pour cette opportunité et je trouve que c'est un véritable, c'est un bel outil [le récit migratoire] pour permettre aussi de faire l'introspection à partir d'un certain âge. Parce qu'il y a tous ces questionnements qui viennent. De manière forcée ou pas. Forcée peut-être parce que vous partez à la retraite et vous dites : « Mon Dieu qu'est-ce que je vais faire? ». Il y a beaucoup de gens qui partent à la retraite et qui se trouvent inutiles et qui se jettent sur les rails et le train passe dessus. J'ai entendu parler du suicide des aînés parce qu'ils se trouvaient inutiles dans la société. Peut-être c'était de manière subconsciente, pour répondre à ce besoin de continuer à vivre ou à ne pas mourir que je me suis retrouvé dans cet engagement dynamique (de la recherche). En tous cas, cet entretien m'a aidé aussi à aller faire ce petit voyage intérieur personnel. Merci beaucoup. Merci beaucoup. (Mulundu, RDC, 67 ans)

De son côté Carlos parle d'émotions qui sont remontées pendant qu'il faisait son récit migratoire, particulièrement lorsqu'il parlait d'une période marquante dans l'histoire de son pays d'origine, la révolution cubaine, et qui, rappelons-le, correspond aussi au moment où il a quitté son pays. Le récit migratoire s'est avéré une occasion de revisiter des moments marquants de sa vie, d'accueillir les émotions ressenties et de se questionner sur le pourquoi de celles-ci :

Il y avait certains moments où j'étais très ému dans le sens où je sentais presque les larmes sortir de mes yeux là. Quand je parlais de Cuba et de la révolution cubaine et à la fin les grandes réussites de la révolution cubaine. Je sentais que j'étais presque [rire] au point de pleurer. [...] Un poète latino-américain disait : [propos espagnols], ce qui veut dire : « Ah jeunesse tu t'en vas et tu ne reviens plus ». De temps en temps, je pleure sans le vouloir. On arrive à un certain âge et puis il y a des choses que la nostalgie des fois te fait pleurer comme ça, tu ne peux pas te contrôler [larmes aux yeux] Voyons pourquoi je pleure ? [rire]. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Enfin, la démarche en fut également une de bilan pour Gustavo dont les souffrances liées à son parcours migratoire sont encore vives (perte de relation avec sa fille aînée restée aux États-Unis, sentiment d'échec et grande solitude éprouvée du fait d'être seul ici). Nous le verrons plus loin, Gustavo exprimait en fin de première rencontre qu'il évitait de penser à son passé parce que cela ne le renvoyait qu'à un « échec ». Comment expliquer alors qu'il se soit prêté à l'exercice proposé dans cette étude et qu'il l'ait même apprécié ? Comme l'exprime Gustavo, il est arrivé à un moment de sa vie où il se sent « prêt » à le faire : « Je suis prêt à cela, à penser, à comprendre exactement. [...] À mon âge, j'ai 70 ans, penser à changer tout ça et être une autre personne, c'est pas possible ».

Ainsi, les propos de certains des aînés rencontrés rejoignent les écrits qui soulignent que la vieillesse est une période de vie propice aux bilans (Vezina et al, 2013; Guillemot et Urien, 2010; Fibbi et al, 2001). Comme le soulignent Guillemot et Urien (2010), l'avancée en âge se caractériserait notamment par un désir d'explicitier son expérience de vie :

En effet, à partir de la retraite, les individus sont bien souvent sujets à un travail réflexif sur eux-mêmes et sur leur parcours de vie (Erickson, 1959). Ce retour sur soi permet d'unifier tous les aspects de la personne, de comprendre et d'accepter sa propre vie (Butler, 1963). (Guillemot et Urien, 2010, p. 135)

La démarche proposée dans cette étude et s'appuyant sur le récit migratoire a ainsi favorisé ce bilan pour certains aînés et a été fortement appréciée. Dans la prochaine section, nous verrons que ce bilan a été aidant pour répondre à la question qui leur était ensuite posée, à savoir où ils souhaitaient vieillir et trouver une certaine sérénité. Le récit migratoire leur a permis de faire des jonctions entre le passé et le futur d'une part, puis entre leurs rêves et les réalités possibles d'autres part.

6.1.3 Cheminer vers une sérénité, entre rêves et réalités

Après avoir raconté leur passé (première rencontre) et validé notre compréhension de leur parcours migratoire (deuxième rencontre), les participants de cette étude ont été amenés à parler de ce qu'ils souhaitaient pour la suite de leur parcours. Plus précisément, ils ont été invités à dire où ils souhaitaient vieillir. Comme nous venons de le voir, la démarche a permis aux aînés rencontrés de faire des bilans. Dans cette section, nous verrons que les bilans ont suscité diverses prises de conscience. Ces prises de conscience concernent notamment ce que signifie pour les aînés le « vieillir où » ainsi que leur agentivité en regard du « vieillir où » concrétisé. Toutes ces prises de consciences ont permis aux aînés de cheminer vers une sérénité.

Les prises de conscience dont ont fait part les aînés de l'étude concernent notamment le sens qu'ils donnent au vieillir où « rêvé ». Pour Mulundu par exemple, la démarche a permis de mieux comprendre ce rêve de retour qu'il porte depuis toujours :

Je dois vous remercier car avec vos questions vous avez ouvert des portes que je n'aurais pas pu ouvrir seul. Je n'avais jamais vraiment compris pourquoi j'ai toujours eu ce rêve de retourner au village mais maintenant je comprends mieux. Vraiment, je vous remercie. (Mulundu, RDC, 67 ans)

En comprenant mieux le rêve qu'ils portent, les aînés ouvrent de nouvelles façons d'appréhender le passé, le présent et le futur. Pour Mulundu par exemple, ce rêve du retour trouve une forte résonance dans ses engagements actuels et ce qui est son leitmotiv pour le futur; c'est-à-dire le devoir qu'il porte de « retourner » au sens de « rendre ». En effet, depuis sa retraite, Mulundu se dit en « reconversion professionnelle » puisqu'il se consacre à faire connaître son histoire personnelle et familiale, mais aussi les histoires en trame de fond de celle-ci, c'est-à-dire l'histoire de de son peuple, de son pays, voire même de l'Afrique. De cette façon, il transmet ce qu'il a reçu de son pays, de son peuple (ex : bourse l'ayant permis d'étudier en médecine) et de ces ancêtres (histoire qui lui a été racontée et transmise à titre d'aîné).

Au terme de la démarche, le rêve du retour apparaît alors comme une symbolique très forte et appuyée par cette leçon qui lui a été dictée par un sage rencontré très tôt durant son parcours migratoire. Une leçon que Mulundu a aussitôt fait sienne : « Car tu ne quitteras pas cette terre, sans avoir remis tout ce que tu as reçu ». Mulundu répète cette phrase à au moins deux reprises durant sa narration, sur un ton rythmé comme celui d'un refrain qui revient. Dès lors, pour Mulundu qui ne peut concrétiser le « retour » physique, pour des raisons de sécurité physique entre autres, le fait d'être « ici » lui permet tout de même de « retourner » ce qu'il souhaite. Et il le fait de diverses façons. Notamment en racontant et écrivant son histoire, en se consacrant à la peinture où il met en scène l'Afrique, etc. En faisant ainsi rayonner l'histoire et la culture africaine, Mulundu a le sentiment de pouvoir « retourner » ce dont il a hérité et ce, dans un espace qui lui permet d'être en sécurité pour le faire.

Autre prise de conscience nommée par les aînés rencontrés : le récit du parcours migratoire permet de rendre compte de leur rôle d'acteur dans les choix qui ont été faits durant le parcours, notamment en regard du « vieillir où » concrétisé (*agency*). Pour quelques aînés, incluant des femmes qui ont exprimé ne pas ressentir le besoin de raconter leur histoire, cette conscientisation favorise une sérénité, une acceptation de la condition actuelle comme étant la meilleure des issues parmi celles qui étaient possibles.

Il y a des fois où je me pose la question. Pourquoi je suis venue ici? Est-ce que je n'aurais pas été plus heureuse de rester en Angleterre, de me marier avec un bon britannique. [...] Parce que j'adore l'Angleterre. La vie et tout. Mais c'est impossible je ne peux pas y aller, c'est trop cher maintenant. Il y a juste ce regret. Mais je ne peux pas. Ma fille est ici à Vancouver, je ne pourrais pas retourner en Angleterre. Mais parfois c'est... c'est juste ça. (Allyson, Angleterre, 77 ans)

Nos résultats tendent à démontrer que le récit est particulièrement salutaire pour les aînés ayant subi de lourdes pertes durant leur parcours migratoire. Cela s'est avéré pour ceux ayant vécu des déplacements forcés ou des séparations durant celui-ci (Carlos,

Mulundu, Gustavo, Amal). Ces parcours donnent lieu pour certains à une expérience du vieillissement marquée par une grande solitude, notamment celle de l'exil comme en témoigne les propos de Mulundu qui avait toujours projeté et prôné le retour au pays d'origine : « Moi qui étais le premier à dire aux gens de rentrer, j'ai finalement trouvé mon refuge dans l'exil ». Le récit migratoire s'avère également salutaire pour les aînés qui sont actuellement empêchés ou limités de voyager à l'extérieur du Canada en raison des politiques migratoires (ex : statut au Canada) ou sociales (ex : personne prestataire d'aide de dernier recours) et qui, entre autres conséquences, vieillissent en étant éloignés de leurs proches significatifs (Gustavo, Amal).

La fonction salutaire du récit migratoire réside dans le fait qu'elle a permis aux aînés rencontrés de nommer des souffrances et les causes de celles-ci. L'exercice du récit a aussi été une occasion d'être entendus « Parce que vous écoutez vraiment ce que je suis en train de dire » (Carlos, Cuba, 71 ans). Ce dernier aspect n'est pas insignifiant pour les aînés qui, rappelons-le n'ont pour la plupart jamais raconté leur parcours ni cru que celui-ci pourrait intéresser des gens. De plus, dans les cas d'Amal et de Gustavo entre autres, les échanges autour du résumé de leur parcours migratoire - lequel a été rédigé en soulignant les obstacles systémiques auxquels ils ont été confrontés à différents moments de leur parcours - a été une sorte de légitimation par autrui de leur souffrance et une reconnaissance de la résilience dont ils ont fait preuve. À cet égard, l'ensemble des aînés étaient touchés qu'une personne universitaire comme nous s'intéresse à leur parcours migratoire, sollicite leur avis, soit émue d'entendre leur vécu et leur exprime autant d'admiration et de respect. En somme, nous pourrions ainsi dire que la démarche a été une co-construction non seulement de récits migratoires, mais aussi de récits de dignité.

Pour certains, le récit a permis de cheminer vers une plus grande sérénité en permettant un pardon à soi, une déculpabilisation par rapport à la tournure du parcours. La façon dont Gustavo parle de son passé et ses échecs avec les études et le travail « qu'il essaie

d'oublier » en est un exemple (voir section 4.2.2). Il explique comment il a travaillé pour arriver à la direction de l'entreprise « jusqu'au sommet » pour ensuite décider de partir pour former un syndicat. Puis, en deuxième rencontre, les doutes de Gustavo quant à la décision qu'il a prise et le sentiment d'échec laissent place à la légitimité et la dignité. Une dignité notamment en regard du courage qu'il a eu de ne pas rester silencieux face à l'exploitation des travailleurs : « Pour moi la remembrance a été très utile. Même pour faire un bilan de ma vie » (Gustavo, Guatemala, 71 ans)

En somme, la réflexivité des aînés favorisée par le récit a donné lieu à des prises de conscience, lesquelles peuvent servir d'appui pour appréhender l'avenir avec plus de sérénité. Nous rejoignons ainsi Guillemot et Urien (2010) qui considèrent que les pratiques biographiques auprès des aînés peuvent avoir une fonction thérapeutique en leur permettant notamment de « dire une souffrance pour s'en libérer » (p.144). Dans le même sens, Vatz Laaroussi (2007) soutient que le récit de vie peut être utilisé auprès des aînés dans l'objectif de rétablir une sérénité en fin de vie.

Nous verrons dans la prochaine section que, à travers la démarche, les aînés ont soulevé des questionnements pour lesquels ils cherchent des réponses et qui sont, dans certains cas, sources d'angoisse.

6.1.4 Appréhender l'avenir incertain

Dans le cadre de la seconde entrevue dont une partie portait sur les aspirations quant à où vieillir, la plupart des aînés ont partagé des questionnements et inquiétudes face à leur avenir. « Qu'est-ce qui nous attend ? » se demande Allyson, faisant référence à une éventuelle maladie, perte d'autonomie ou situation d'inaptitude. Comme le souligne Mulundu, le récit migratoire tel qu'il a été expérimenté dans cette étude permet d'ouvrir des questions sur leur futur en toute lucidité :

Cet exercice pour moi, je le vois aussi comme un instrument pour aborder ce dernier virage de manière lucide. Je vous disais qu'il y a des gens qui se posent la question « Qu'est-ce que je ferai? Qu'est-ce que je vais devenir? ». Mais s'il y a cet outil là, ça permet justement aux gens de se poser la question de manière lucide bien avant. C'est pas quelque chose qui trotte ou qui rentre dans les zones d'angoisse. Parce que j'en vois qui sont angoissés de dire « où je vais passer ma retraite? (Mulundu, RDC, 67 ans).

Les questions que les aînés se posent sont diverses. Elles peuvent être de l'ordre de l'existentiel et renvoyer au rapport au corps, à la maladie et à la mort par exemple. En effet, comme le soulignent certains auteurs, le fait de vieillir en contexte migratoire peut raviver certaines souffrances liées à l'exil et aux ruptures du passé (Stitou, 2008; de la Noë, 2001).

Les questions que se posent les aînés sont aussi très pragmatiques. Entre autres, celles relatives à où vieillir en cas de perte d'autonomie et à la fin de vie. Quoi, quand et avec qui décider ? Les aînés s'inquiètent, voire appellent à l'aide. Ils souhaitent, comme l'exprime Mulundu, connaître les expériences d'autres aînés qui, comme eux, vieillissent en contexte migratoire et sont confrontés à de telles questions. Allyson, une aînée vivant seule, se demande jusqu'à quand elle pourra rester dans sa maison comme elle le souhaite : « Ça me fait très peur finalement. Quand est-ce qu'il faut prendre cette décision [de déménager] ? Je ne sais pas. Ça fait peur parce que je ne veux pas attendre trop longtemps » (Allyson, Angleterre, 77 ans).

Bien entendu, la question comme telle et les préoccupations d'Allyson ne sont pas propres aux aînés immigrants. L'étude sur l'expérience du vieillir et vivre seule réalisée auprès de 43 aînés, dont 10 sont nés à l'extérieur du Canada, souligne bien qu'il s'agit d'une crainte partagée par l'ensemble des aînés qui vivent seuls, qu'ils soient immigrants ou non (Charpentier et al, 2019). La spécificité des aînés nés à l'extérieur du Canada, comme ceux rencontrés dans notre étude, réside toutefois et entre autres dans le fait que ces aînés s'inquiètent du fait de ne pas avoir (ou presque

pas) de membres de la famille à proximité (dans la même résidence, le même pays) et qui pourraient les accompagner et les aider à travers une éventuelle démarche de soins ou de relocalisation par exemple. Les aînés rencontrés se disent vulnérables à ces égards et le questionnement quant à ce qu'il adviendra dans pareil cas est pesant pour certains. Amal s'inquiète de vivre une relocalisation dans un hébergement de type CHSLD advenant une détérioration de sa situation de santé. Elle craint d'être maltraitée par les autres résidents; des situations documentées dans le cadre d'une étude québécoise (Charpentier et Soulières, 2006), particulièrement du fait d'être une personne racisée/ethnicisée. Rappelons que, dans son milieu de vie actuel, un appartement dans une coopérative, et alors qu'elle n'est pas en situation de perte d'autonomie physique, Amal vit déjà dans un climat de peur compte tenu du harcèlement qu'elle subit de la part de plusieurs acteurs, dont les administrateurs de l'édifice qu'elle habite.

La fin de vie suscite nombreuses questions elle aussi. Bien que les aînés rencontrés aient des contacts étroits avec leur réseau transnational, ils expriment qu'il s'agit de sujets difficiles à aborder : « Je ne peux pas parler de ça au téléphone et encore moins par courriel » dit Allyson à propos des difficultés que posent la distance physique comme celle qu'il y a entre sa fille unique et vivant dans une autre province du Canada. Dans le cadre de cette recherche, les échanges autour du vieillir où ont abouti presque naturellement sur les dernières volontés des aînés. Les aînés ont partagé où ils souhaitaient mourir, comment ils souhaitaient que leur corps soit disposé, quels arrangements ils avaient fait ou pas, etc. Au terme de la démarche, ce partage incite Allyson à « rafraichir la mémoire » de sa fille quant au lieu où elle souhaite que ses cendres soient dispersées (un village en Angleterre). De plus, la réminiscence des souvenirs de ce lieu favorise une quiétude en elle, apaise le sentiment d'incertitude quant à l'avenir :

[L'incertitude] ça fait peur. Ça passe par la tête de temps en temps [...] Mais quand je pense à ce petit village, aux collines vertes dans ma tête... Je pense qu'en rentrant, je vais retrouver des photos de ce village pour rafraichir la mémoire de ma fille quand elle viendra. Elle va venir [date]. Juste pour lui montrer où ce que c'est exactement.

Dans cette section nous avons vu que le récit a permis aux aînés d'identifier et de nommer des préoccupations qu'ils ont face à l'avenir. Dans la prochaine section, nous verrons que le récit a aussi été mobilisé par certains aînés comme outil de témoignage.

6.1.5 Témoigner pour préserver la mémoire individuelle, familiale et collective

Ces dernières discussions sur les incertitudes et intentions de fin de vie amènent les aînés à parler de témoignages, de legs et de transmissions. D'ailleurs, Guillemot et Urien (2010) notent que, pour les aînés, le récit biographique entraîne cela :

Ce bilan personnel en entraîne un autre, au cours duquel la personne fait l'inventaire de ce qu'elle peut laisser sur terre, que ce soit des biens matériels ou des expériences de vie (Vercauteren et Hervy, 2002). Cela est d'autant plus vrai qu'une crainte partagée par les personnes vieillissantes est de voir se disperser après leur mort le fruit de toute une vie (Curasi, 2006) (Guillemot et Urien, 2010, p.135).

En effet, l'une des raisons pour laquelle la démarche du récit migratoire a été appréciée par les aînés rencontrés est qu'elle fait écho à un fort besoin pour certains, particulièrement les hommes, de témoigner de leur parcours migratoire et de leurs engagements tout au long de celui-ci. À cet égard, les récits migratoires des hommes ont pris la forme d'un témoignage « engagé » qui rend compte d'un besoin d'inscrire leur histoire (leurs actes de bravoure, les risques qu'ils ont pris, la persécution et les menaces subies, leurs convictions, les sacrifices qu'ils ont faits, le prix qu'ils ont dû payer, etc.) dans la mémoire collective, individuelle ou familiale. Nous verrons d'ailleurs dans une autre section que le témoignage « engagé » vise aussi la reconnaissance de ces parcours. Ainsi, nos résultats rejoignent les écrits quant au fait

que le témoignage et la reconnaissance sont généralement une motivation transversale à l'ensemble des récits biographiques (Guillemot et Urien, 2010; Rachédi, 2010).

Tel que vu dans le chapitre 4, l'engagement, qu'il soit professionnel ou militant, est central dans le parcours migratoire des hommes rencontrés. Rappelons que la migration a permis à certains des hommes rencontrés d'échapper à la mort (Gustavo, Ugo) puisqu'ils étaient persécutés en raison de leurs engagements dans le milieu syndical. La migration, en procurant notamment une sécurité physique, a permis aux hommes de poursuivre leurs engagements (Gustavo, Ugo, Mulundu, Carlos). Comme en témoignent les parcours migratoires et les aspirations des aînés rencontrés, les engagements des aînés se poursuivent même au temps de la vieillesse (Charpentier et Quéniart, 2007). Il s'agit justement là d'un des intérêts et usages du récit migratoire.

Pour l'ensemble des hommes, le récit migratoire comme témoignage constitue une sorte de legs, voire une manière de rester engagés et de perpétuer le changement social. Et ce, parfois même après leur mort comme le dit cet aîné : « Je ne me penche pas beaucoup sur l'après [la mort]. Mais plutôt sur ce que je peux moi laisser, de ce qu'a été ma vie, aux autres » (Mulundu, RDC, 67 ans). Tout comme l'engagement a été un moteur de résilience et un vecteur de continuité durant le parcours migratoire des hommes rencontrés, le récit migratoire – comme témoignage engagé – permet à ces hommes d'inscrire leurs engagements dans la continuité et dans l'histoire (Rachédi, 2010). Le témoignage prend ainsi la forme d'une voix et d'une voie pour garder la mémoire vivante : « Qu'est-ce que la 3^e, 4^e, 5^e génération devrait savoir de moi? Ça, ça me préoccupe beaucoup plus [que la mort]. D'ailleurs c'est une façon de vivre aussi ça » (Mulundu, RDC, 67 ans). Ainsi, pour quelques participants, le fait que leur parcours migratoire fasse l'objet d'une recherche, que des extraits de celui-ci soient publiés dans une thèse de doctorat et qu'ils en aient reçu un résumé sur papier a été fortement apprécié. « Pour qu'ils connaissent une partie de mon histoire. Pour avoir un souvenir. Et ce que tu fais, mon histoire dans ton doctorat, c'est fantastique » affirme

Ugo (Uruguay, 76 ans). Ainsi, plusieurs vont le préserver : « Ce qui est écrit ici (résumé du parcours migratoire), c'est mon histoire. De le voir noir sur blanc...je vais le garder » (Gustavo, Guatemala, 71 ans).

Les hommes âgés rencontrés ont donc, en quelque sorte, mobilisé cette recherche pour faire un témoignage engagé, tout comme ils s'efforcent déjà de le faire dans leur vie quotidienne. En l'occurrence, Mulundu, médecin retraité, poursuit ses engagements en santé mondiale notamment en rédigeant ce qu'il appelle des « rapports sociaux »: « J'ai toujours voulu faire ça. Avoir le temps de raconter autrement que par des rapports scientifiques ou administratifs. Donc partager cette expérience » (Mulundu, RDC, 67 ans). Par ailleurs, Mulundu avait lui-même déjà entamé des projets d'écriture biographique. Lorsqu'il nous en a fait part, nous lui avons spontanément offert de lui remettre une copie des enregistrements et des transcriptions de nos rencontres si cela pouvait lui être utile. Il a énormément apprécié cette offre. Ainsi, la démarche du récit migratoire, comme elle a été expérimentée dans cette étude, semble répondre pour certains à un besoin de laisser une trace dans la mémoire. Il peut s'agir du besoin d'inscrire leur histoire dans la mémoire collective ou encore individuelle, comme en fait part Carlos qui a décidé d'écrire sur trois ou quatre pages une liste de ses réalisations : « My accomplishments ».

Enfin, des participants ont mentionné qu'ils remettraient le résumé écrit de leur parcours à d'autres personnes, leurs enfants surtout. Les âgés rencontrés inscrivent ainsi leur parcours dans la mémoire *familiale*. Ugo a dit avoir l'intention d'en faire des photocopies pour sa fille et des connaissances à lui ; Mulundu ajoutera ce récit aux répertoires des biographies qu'il transmet activement à ses enfants. Dans l'extrait qui suit, Mulundu exprime longuement et avec éloquence que cette transmission intergénérationnelle est particulièrement importante compte tenu du parcours migratoire de la famille :

Moi je dis que [les enfants] sont globalisés en fait. Ils ont vécu une enfance globalisée. Et c'est vrai, ils n'ont pas... Et c'est pour ça... c'est pour ça qu'on s'est retrouvés [ma femme et moi] dans ce besoin d'écrire. Parce que avec tous ces voyages, les enfants n'ont pas vécu le formatage national de notre culture. Ce sont des enfants avec une culture totalement ouverte. Ils n'ont pas les mêmes contraintes sociologiques que nous avons eues. Ils ont eu une grande ouverture mais en même temps c'est une fragilité. Parce qu'ils ne peuvent pas raconter l'histoire de leur grand-mère. Ils n'ont pas l'histoire de leurs cousins. Et ceci nous a amené, donné le besoin urgent d'écrire. [...] Mais il fallait voir le récit de mon épouse sur sa mère ; il a créé un tel besoin d'interactions. Il y a eu tellement de questions « Mais maman alors comment ça s'est passé....? [...] « Papa et toi c'était comment avec grand-père ? ». Alors vous voyez, on a ouvert cette espace d'écoute et d'inter-échanges. Parce que autrement les échanges sont assez entrecoupés. Parce que tu sais la relation entre parents et enfants, elle est tellement polluée par des instructions, qu'à la fin quand les enfants ont l'âge adulte où vous pouvez maintenant leur raconter votre histoire, ils ne vous écoutent plus. Parce qu'ils vous ont trop écouté avec les interdits. « Ne fais pas ça, ne fais pas là ». Donc nous sommes allés à la recherche de cet espace d'échanges où on pouvait dialoguer avec les enfants pour compléter, pour corriger ce handicap sociologique. (Mulundu, RDC, 67 ans)

De son côté, Allyson a aussi précisé qu'elle montrerait le récit à sa fille : « Pour lui dire « est-ce que tu vois des choses bizarres là-dedans ? » Pour avoir sa réaction. [...] Je ne sais pas si elle se rappelle que je suis allée en Afrique du sud ! ». Allyson poursuit, en précisant qu'elle aimerait d'ailleurs que ses petits-enfants lui posent des questions sur son parcours de vie et migratoire, ses voyages de camping au Népal, etc. Il en est de même pour Gustavo qui a peu de contact avec sa fille aînée vivant aux États-Unis. Il tentera peut-être de lui remettre une copie du résumé de son parcours migratoire : « On s'est quittés elle était trop petite pour comprendre. Et la relation avec sa mère, ça a été vraiment difficile pour moi de faire une communication avec elle ». La perte de relation avec sa fille, vécue comme un échec, et le fait qu'il n'a jamais pu raconter lui-même son parcours à celle-ci pourraient expliquer pourquoi Gustavo a autant apprécié la démarche proposée dans cette étude. En effet, la démarche de récit qui était proposée aux participants de cette étude a été pour certains comme Gustavo une occasion de « réécriture d'une autre histoire » (Gusew, 2017). Comme vu plus tôt, la démarche faite

dans cette étude a permis à Gustavo de coconstruire un récit migratoire qu'il convient aussi d'appeler « récit de dignité » (Rachédi, 2009). Un récit qu'il envisage même de transmettre à sa fille. Dans un tel cas, la démarche aura facilité la circulation de l'histoire. Montgomery et Lamothe-Lachaine (2012) indiquent par ailleurs avoir observé ce scénario où le récit migratoire est transmis à d'autres membres de la famille. En effet, dans le cadre d'ateliers où des familles immigrantes créaient un roman familial, Montgomery et Lamothe-Lachaine (2012) soulignent qu'à la fin de ces ateliers, une fois le roman en main, certaines familles en ont profité pour l'envoyer à des proches restés au pays d'origine afin qu'ils comprennent mieux leur migration.

Comme le soulignent Vatz Laaroussi et Rachédi (2002), les rapports à l'histoire au sein des familles immigrantes sont divers. Les histoires sont parfois difficiles à transmettre, entre autres lorsqu'elles sont supplantées par d'autres histoires (ex : dans les médias) (ibid.). Pour Gustavo qui exprime avoir été incapable de raconter son histoire à sa fille, la démarche s'appuyant sur le récit ouvre alors la possibilité de faire entendre sa voix et de faire connaître, entre autres, ce que la migration a été pour lui. Et ce, au-delà de toutes les histoires qui ont été transmises par d'autres à sa fille ou qui, au contraire, ne se sont jamais rendues à elle. Faisant écho à ces divers rapports à l'histoire, Fibbi et al. (2001) apportent un éclairage du côté de l'Europe et qui concerne plus spécifiquement les aînés immigrants. Fibbi et al. (2001) remarquent qu'il y a chez les aînés immigrants un besoin, quasi une urgence de témoigner de leurs histoires :

Aux yeux de la société d'accueil, ils étaient là pour travailler et non pour dire. Leur faible capacité à s'exprimer dans la langue locale les a privés de la possibilité de s'exprimer aussi bien que d'une écoute « légitime »; pour parler, il faut avoir un interlocuteur, quelqu'un qui écoute. Qui était prêt à les entendre? Ils se sont donc enfermés dans le silence, qui a fait partie de leur vécu en migration. Aujourd'hui ce silence pèse trop lourdement et demande à être rompu (Fibbi et al., 2001, p.128)

Ainsi, les obstacles empêchant la transmission de l'histoire, voire même la reconnaissance de son existence et de son importance pour les personnes concernées, sont nombreux. Elles peuvent être imputables aux divers rapports qu'entretiennent les familles immigrantes avec l'histoire tel que l'ont relevé Vatz Laaroussi et Rachédi (2002) (histoire supplantée et dérobée par les médias, histoire taboue, etc.); à une injonction de « travailler », plutôt que de « dire » (Fibbi et al, 2001). D'ailleurs, cela pourrait-il expliquer pourquoi les aînés de cette étude ont rarement eu l'occasion de raconter leur parcours migratoire ? Cela pourrait-il expliquer pourquoi leur histoire intéresse peu les gens comme certains d'entre eux l'ont souligné (section 6.1.1) ? Enfin, à ces obstacles s'ajoutent les séparations durant les parcours migratoires (Montgomery et Lamothe-Lachaine, 2012), qui prennent différentes formes (temporaires, permanentes, multiples, indéfinies) et qui, somme toute, peuvent rendre la transmission de l'histoire plus difficile, y compris le récit migratoire, tel que l'ont exprimé des participants de cette étude.

Dans cette première partie de chapitre, nous avons vu que la démarche du récit migratoire a permis aux aînés rencontrés de faire des bilans sur leur parcours migratoire et de vie. Ces bilans ont suscité des prises de conscience diverses favorisant une sérénité. La démarche a également permis aux aînés de faire part de questions qui les préoccupent et de signifier leur besoin d'être orientés et accompagnés face à l'avenir incertain. Enfin, il ressort que l'appréciation de la démarche par les aînés rencontrés et les bénéfices qu'elle leur a permis sont traversés par un fort besoin de transmission et de reconnaissance.

Le récit migratoire ouvre ainsi sur plusieurs usages possibles et pertinents dans un contexte d'intervention. Dans la prochaine section, nous présentons quelques réflexions et balises pour accompagner la mise en récit du parcours migratoire.

6.2 Accompagner la mise en récit du parcours : comment ?

Que faut-il retenir pour bien accompagner la mise en récit ? C'est ce dont il sera question dans cette partie. Rappelons que les participants étaient invités à raconter leur parcours migratoire depuis le départ de leur pays de naissance jusqu'au jour de notre rencontre. Suite à cette indication, les aînés disposaient de toute la liberté du récit, celle de dire ou de ne pas dire (De Villers, 2006).

Au terme de la démarche faite avec les aînés et des échanges avec eux à propos de celle-ci, cette étude montre que cette liberté de dire ou de ne pas dire peut elle-même prendre plusieurs déclinaisons. En effet, il appert que la liberté de dire ou de ne pas dire peut renvoyer à une liberté de choisir *quoi, comment, pourquoi, quand* et à *qui* le dire ou ne pas le dire. Pour que les aînés puissent disposer de cette liberté, il faut bien entendu d'abord leur donner l'occasion de raconter leur parcours migratoire et s'y intéresser. Considérant que les voix des aînés immigrants sont très peu entendues, cette recherche s'est justement voulue une occasion en ce sens.

6.2.1 « J'ai parlé plus que je ne l'aurais pensé » : l'écoute et le climat de confiance

À la fin de leur participation à l'étude, les aînés ont exprimé avoir apprécié les échanges, le climat, les prises de conscience et l'ensemble de la démarche proposée. Et cette appréciation était partagée même par les quatre (4) personnes qui, comme vu en début de chapitre, exprimaient ne pas ressentir particulièrement le besoin de partager sur leur parcours migratoire (section 6.1.1 Raconter sa migration : une occasion rare et accueillie différemment selon les parcours):

En tous les cas ça m'a fait très plaisir de vous rencontrer. Je ne sais pas comment vous le dire. Mais j'avais l'impression qu'il y avait des choses que, indépendamment du travail que vous faisiez, des choses que l'on partageait. (Jacqueline, France, 85 ans)

Disons que je n'aime pas trop parler de moi. C'est très rare que je parle de mon passé. Souvent [des gens] me demandent et je suis un peu... réticente à raconter ça. Donc c'était une expérience un peu nouvelle pour moi. De parler de moi, ça ne m'intéresse pas tant que ça de parler de moi-même. Je le fais à contrecœur. Mais en le faisant, c'était bien. Je ne me suis pas sentie mal à l'aise. Mais j'ai parlé plus que je ne l'aurais pensé. (Allyson, Angleterre, 77 ans)

Les échanges ont été ponctués de rires et d'imprévus très cocasses. Il y a entre autres eu cette situation durant la première entrevue avec Françoise (85 ans) qui avait choisi de nous rencontrer dans sa demeure. Nous nous installons dans la salle familiale au sous-sol puis, pendant que Françoise nous raconte les circonstances de son arrivée au Canada depuis la France, son conjoint y descend. Il a besoin de poser une question à Françoise alors celle-ci lui répond rapidement puis poursuit l'entretien avec nous. À ce moment-là, son conjoint entend le récit puis, visiblement intéressé à entendre la suite, il décide de s'asseoir auprès d'elle. Françoise poursuit alors son récit et, assez rapidement, voilà que son conjoint s'insère dans la conversation. De sorte que pendant près de la moitié de la première rencontre, chacun des membres du couple complète l'autre, apportant des perspectives fort différentes et intéressantes. Les deux aînés ont un plaisir tel à raconter certaines anecdotes qu'ils s'entrecourent la parole. À un moment, Françoise en a assez de se faire interrompre et demande à son mari de nous laisser. Il part puis, une dizaine de minutes plus tard, il revient s'installer. La même scène reprend, le mari est de nouveau chassé puis revient encore. À la fin de la première entrevue, lorsque nous rappelons le déroulement prévu pour la prochaine rencontre, le mari de Françoise nous répond : « Ok. Vous pouvez revenir autant de fois que vous voulez [rire] ». Nous demandons alors : « Ça vous plait cet exercice ? ». « Oui, vraiment oui » nous répondent-ils en cœur. Pour la deuxième rencontre, Françoise nous accueille encore chez elle et nous dit à notre arrivée : « Je l'ai envoyé faire des courses. On va pouvoir discuter tranquillement cette fois ».

Les aînés rencontrés ont fait le récit de leur parcours en racontant des pans de leur vie (professionnelle, familiale, conjugale, etc.), des relations, des souvenirs de voyage, des blagues, des anecdotes, des hobbies, des rêves. À travers cela, un ou des participants ont aussi parlé de traumatismes, des violences, d'un emprisonnement et de la torture vécue, d'hospitalisations, de décès, de regrets, de doutes, d'angoisse et de solitude. Tout cela était raconté de manière tellement détaillée parfois que nous n'aurions pas su comment ni vraiment pourquoi il aurait fallu freiner l'élan des aînés. Et c'est tant mieux finalement puisque c'est justement un des aspects qui a été apprécié par les participants et encore plus particulièrement par les hommes:

Le cadre est magnifique. L'entretien s'est passé de manière très ouverte. (Mulundu, RDC, 67 ans)

Vous entendez ce que je suis en train de dire et ça c'est important. (Carlos, Cuba, 71 ans)

Oh c'était fantastique ! Et ça a passé tellement vite ! (Ugo, Uruguay, 76 ans)

D'habitude je parle pas de ma vie privée. Chez nous on a appris à laver notre linge sale en famille. Je ne sais pas pourquoi j'ai parlé, peut-être parce que vous êtes gentille. (Gustavo, Guatemala, 71 ans)

6.2.2 L'enjeu du pouvoir : qui dirige le récit ?

L'enthousiasme général des aînés durant les entrevues ont posé certains défis en regard de la démarche qui était initialement prévue. Rappelons que dans le cadre de la première entrevue, les aînés ont été invités à raconter leur parcours migratoire. Ensuite, lors de la deuxième entrevue, un court résumé écrit du parcours (environ 2 à 3 pages) était présenté aux aînés puis un échange prenant la forme d'une validation de notre compréhension avait lieu. Après quoi, les aînés nous faisaient part de leurs aspirations quant à où ils souhaitaient vieillir. Cette démarche par étape n'a pas été facile à suivre.

Nous pourrions dire que les aînés ont eux aussi imposé leur démarche. Le déroulement des deux (2) rencontres avec Ugo l'illustre bien. Rappelons que Ugo est âgée de 76 ans et né en Uruguay. Cet aîné avait prévu prendre sa retraite en Espagne, pays de naissance de sa femme. Le projet ne s'est jamais concrétisé puisqu'elle est décédée subitement. Depuis, il vit beaucoup de solitude. Lors de notre première rencontre, il arrive avec une mallette à la main. À la trentième minute environ, il dépose sa mallette sur la table entre lui et nous, l'ouvre et se met à nous montrer le contenu de celle-ci. À partir de ce moment-là, la rencontre est une suite d'échanges à partir des items de la mallette. Entre autres, il nous montre plusieurs photos de lui et de sa femme, depuis leur arrivée au Canada en passant par leurs voyages en Espagne jusqu'à peu de temps avant qu'elle ne meure. En regardant l'une des photos de sa femme et lui, il dit : « on avait une vie de petits rois ». Le bonheur qu'il y avait entre elle et lui est palpable tout autant que le vide qu'il ressent aujourd'hui. Il nous parle de l'histoire de l'Uruguay et de l'Amérique latine en même temps qu'il montre des photos de personnalités politiques qu'il admire. Ugo nous montre également des coupures de journaux dont une à propos du mur entre la frontière des États-Unis et du Mexique; il pointe la photo d'un mur avec du fil de fer barbelé, etc. Au bout d'un moment, nous sommes préoccupée par le temps qui passe. Nous nous disons que le contenu de la mallette est très intéressant et que nous passerions des heures ainsi, mais nous nous demandons si nous ne nous écartons pas un peu du sujet. À ce moment précis, notre non-verbal révèle probablement nos questionnements puisque Ugo remet tout dans sa mallette et la ferme.

Le même scénario se reproduit lorsque nous rencontrons Ugo pour la deuxième fois. Nous n'avons même pas eu le temps de faire part du déroulement prévu pour cette deuxième rencontre qu'il commence déjà à nous montrer d'autres items de sa mallette. Comme la première fois, nous rions beaucoup. Ugo impose un rythme, une énergie, une couleur bien à lui. Il chante des chansons en espagnol et nous traduit les paroles en français. Il partage sur des sentiments de colère qu'il éprouve contre un monde qui lui

paraît trop injuste et sa désolation de ne voir les gens se mobiliser davantage. Parfois, il a les larmes aux yeux et nous aussi.

Maints exemples avec d'autres participants pourraient être présentés. Entre autres, ceux où la familiarité semblait avoir pris le pas sur le protocole de la recherche. En effet, tous les aînés rencontrés ont à un moment donné ou l'autre imposé leurs questions sur notre parcours migratoire. Tous, sans exception, ont voulu eux aussi savoir où nous étions née, avec qui, quand, comment et pourquoi nous étions venue au Canada. Il nous a semblé tout à fait naturel de répondre aux questions des aînés et, à vrai dire, ce fut un plaisir et un enrichissement mutuel. À travers nos « enquêtes » réciproques sur nos parcours migratoires, il nous a semblé que chacun de nous cheminait dans une sorte de quête personnelle.

Ce que nous souhaitons faire ressortir à travers toutes ces situations, c'est que nous avons parfois navigué dans des zones d'inconfort parce qu'il y avait beaucoup d'incertitudes : les entrevues étaient-elles trop longues ? Fallait-il ramener les aînés quand ils « sortaient » du sujet ? Notre perception dudit sujet à l'étude était-elle trop rigide ? Pourquoi ce sentiment ? Peut-être que la question ou les objectifs n'étaient pas assez clairs ? Avons-nous parfois perdu le contrôle des entrevues ? La familiarité avait-elle sa place ? Voilà plusieurs questions qui mettent en exergue ce qui peut constituer à la fois un risque et une force du récit qu'il faut oser.

6.2.3 La reconnaissance du savoir des aînés et l'ouverture à l'inédit : oser la créativité

Comme le suggèrent Naud et al. (2019), en intervention tout comme en recherche, il faut oser la créativité et ce, tant en ce qui concerne les formes, les modalités et les lieux de celles-ci. En intervention par exemple, cette créativité peut être suscitée par des pratiques artistiques notamment, lesquelles peuvent elles-mêmes mettre en scène des récits migratoires. Quelle que soit la démarche empruntée pour produire ces récits et

les décloisonnements qui sont faits (Naud et al, 2019), il s'agit avant tout de permettre à la personne de s'approprier son histoire de migration, voire de se la réapproprier (Montgomery, 2009) et d'en être ainsi auteur (Gingras et Lacharité, 2014) et sujet-acteur (Montgomery, 2009).

Cette étude montre que le récit migratoire ne s'appuyait pas seulement sur la parole des aînés; pour la plupart d'entre eux, le récit était aussi visuel et émotionnel. L'anecdote entourant la mallette (Ugo) en témoigne. D'eux-mêmes, les aînés nous ont montré : des cicatrices physiques pour témoigner de violences vécues; des photos de personnes significatives; une urne; des photos de leurs créations artistiques; des poèmes qu'ils ont écrits; une page personnelle sur le web; un objet rapporté de voyage; une lettre de remerciement reçue d'un collègue de travail; des médailles; des hommages; des pièces de monnaie d'autres pays du monde, etc. Le fait que les aînés aient recouru et introduit d'eux-mêmes tous ces supports pour faire leur récit migratoire montre la puissance d'un tel outil. En effet, si le récit migratoire a pu être décliné d'autant de façons, ce n'est pas parce que la démarche de recherche le prévoyait. Comme on le voit dans l'extrait des rencontres avec Ugo, c'est plutôt parce les aînés se sont s'appropriés le pouvoir de s'exprimer et, surtout, de s'exprimer de la manière qu'ils préféraient.

Le récit permet une grande liberté, tant en ce qui concerne la manière dont il peut être utilisé comme support en intervention (Quintin, 2014b; Montgomery et Lamothe-Lachaine, 2012; Yelle et al, 2011; Graitson, 2008; Vatz Laaroussi, 2007) que dans la manière dont les aînés peuvent se l'approprier. On peut ainsi parler d'accessibilité. Notamment en regard de la question linguistique qui peut s'avérer une barrière pour les personnes dont la langue maternelle est autre que l'une des deux langues officielles du Canada. Il convient par ailleurs de souligner que cette barrière peut être présente même lorsque l'une des deux langues officielles est maîtrisée par une personne (CIUSS de l'Estrie - CHUS, 2016). Particulièrement lorsque les personnes vieillissent et, de surcroît, lorsqu'elles sont en situation de crise (ibid.). Il est d'ailleurs possible que cela

explique pourquoi Ugo, qui faisait son récit en alternant le français et l'espagnol, ait eu autant recours au contenu de sa mallette.

En somme, la démarche privilégiée dans cette étude a permis aux aînés rencontrés de s'approprier leur histoire (Gingras et Lacharité, 2014; Montgomery, 2009) et par le fait même, de nous amener dans l'imprévisible, en dehors des questions et des thèmes inscrits sur notre grille d'entrevue. Au-delà de ce que nous, - que l'on soit chercheur, intervenant, gestionnaire, décideur politique, etc. - pourrions considérer comme étant les informations nécessaires, valables, pertinentes et probantes pour comprendre et intervenir face à une situation donnée. De la sorte, les aînés rencontrés ont pu s'exprimer, attirer notre attention sur les informations qu'eux jugeaient pertinents que l'on connaisse pour mieux comprendre la spécificité de leurs réalités et des besoins qui en découlent. Ainsi, la démarche privilégiée dans cette étude a permis aux aînés de dire leurs savoirs et les appréhendait comme des détenteurs de savoirs.

Aux dires des participants, cette démarche a été fort appréciée et, comme vu dans la première partie de ce chapitre, elle a favorisé d'importantes prises de conscience, notamment. Il s'agit d'une démarche qui pourrait être reprise et constituer un accompagnement dans le cadre d'un processus d'intervention.

CONCLUSION

Les aînés immigrants constituent une part importante de la population et seront de plus en plus nombreux à se présenter aux portes des services sociaux et de santé dans les prochaines années. Malgré cela, leurs expériences du vieillissement restent à comprendre et sont peu documentées. C'est donc avec le dessein de mieux connaître leurs besoins et réalités spécifiques que nous avons réalisé cette recherche.

Plus précisément, cette étude s'est intéressée aux aspirations d'aînés immigrants quant au(x) lieu(x) souhaité(s) pour vieillir et ce, en prenant en compte leur parcours migratoire. Cette recherche poursuivait quatre objectifs : 1) Reconstituer le parcours migratoire d'aînés immigrants, à partir du récit qu'ils en font, en inscrivant leur pratiques (ou souhaits) de mobilités transnationales; 2) Connaître les aspirations d'aînés immigrants quant au(x) lieu(x) où ils souhaitent – ou auraient souhaité – vieillir; 3) Identifier les considérations des aînés immigrants en regard du/des lieu(x) où ils souhaitent vieillir et les comprendre à la lumière de leurs parcours; 4) Explorer l'usage du récit migratoire d'aînés immigrants comme outil d'intervention en travail social.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons emprunté un cadre d'analyse s'appuyant principalement sur la perspective du parcours de vie, que nous avons croisé à une analyse intersectionnelle, interculturelle et transnationale. Nous avons choisi une méthodologie de type qualitative donnant la parole aux principaux concernés : neuf (9) aînés nés à l'extérieur du Canada ont été rencontrés individuellement à deux (2) reprises. Selon nous, il s'agissait ainsi d'adopter une posture de travail social, laquelle leur permettrait de raconter la singularité de leur vécu tout en suscitant leur réflexivité et valorisant leur pouvoir d'agir. Trois (3) outils ont été utilisés pour faire la collecte

de données : 1) un questionnaire sociodémographique intégrant notamment des questions sur les réseaux transnationaux et les activités transnationales, dont les pratiques de mobilité, tout au long des parcours migratoires; 2) le récit de vie – plus précisément *le récit migratoire* – comme outil principal et, enfin, 3) un journal de bord où étaient colligées les observations et les notes évolutives de la chercheuse sur l'ensemble du processus de recherche.

En ce qui concerne les parcours migratoires, incluant les pratiques de mobilité internationales durant ceux-ci, les résultats de cette recherche apporte une contribution significative à la perspective du parcours de vie. Cela, notamment en rendant compte que les histoires individuelles ne peuvent être détachées de l'histoire sociale et familiale que les aînés mettent en toile de fond lorsqu'ils racontent leurs migrations. De fait, le familial est au cœur des parcours migratoires des aînés et, pour certains, il a été rudement mise à l'épreuve, par les migrations justement. Ainsi, un autre apport important de cette thèse à la perspective du parcours de vie est de montrer que les migrations obéissent à la logique des « vies liées » mais qu'elles peuvent aussi avoir comme effet de produire des vies déliées. Cela dit, la plupart des aînés rencontrés ont tout de même réussi à préserver (ou reconfigurer) un réseau familial transnational qui est très significatif dans leur vie et les pratiques de mobilités ont joué un rôle important dans ce sens. De fait, les pratiques de mobilité caractérisent les parcours migratoires à un point tel qu'il y a lieu de désigner ces derniers comme des parcours de mobilité et, plus généralement, de transnationalité. Cela, d'autant plus que la plupart des aînés voyagent encore (ou ont voyagé récemment) et parfois même davantage. Cela dit, les résultats montrent aussi que tous les aînés ne disposent pas des mêmes ressources pour voyager de sorte que, pour certains, la mobilité – voire l'immobilité – a entraîné des coûts économiques et sociaux importants.

Pour ce qui est des aspirations, poser la question « où souhaitez-vous vieillir ? » à des aînés immigrants en y incluant la question du pays – c'est-à-dire en adoptant une

perspective transnationale – consistait en quelque sorte à ouvrir sur la suite qu'ils souhaitent (ou auraient souhaité) donner à leur parcours migratoire. En cela cette recherche s'est avérée pour les aînés rencontrés un espace où ils ont pu exprimer leurs multiples appartenances et attachements, notamment leurs vies et identités transnationales. L'espace « local » où se déroulait la recherche a ainsi été décloisonné pour aller au-delà des frontières et accéder aux diverses places – au pluriel – où ces aînés ont vécu dans le passé et vivent encore pour la plupart, que ce soit à distance ou en présence; de manière virtuelle, émotionnelle, physique; régulière ou occasionnelle, etc. Ainsi, une des contributions de cette recherche est d'avoir mis en relief que l'arrivée à l'âge de la vieillesse pour les personnes immigrantes ne signifie pas nécessairement l'arrivée à la fin d'un parcours de migration, voire la fin des pratiques de mobilité internationale.

Que dire alors à propos d'où ils souhaitent vivre dans le futur ? Les résultats de cette recherche rendent compte que, tout comme ce fut le cas durant leur parcours migratoire à propos du « où vivre », le « où vieillir » des aînés rencontrés a comme caractéristique de ne pas être figé dans le temps, ni dans l'espace. De la même manière qu'ils l'ont fait plus tôt durant leur parcours migratoire, les aînés font des scénarios quant à où vieillir en considérant les défis propres à leurs réalités actuelle et éventuelle. Il en ressort que les aînés n'ayant pas vécu strictement « sur place » durant leur parcours migratoire n'aspirent pas plus, du simple fait qu'ils vieillissent, à vivre « sur place », à s'immobiliser tout à coup. Les considérations des aînés quant à où vieillir sont beaucoup plus complexes que cela et il convient d'en parler en termes de souhaits.

Dit très simplement, les répondants de cette étude expriment le souhait très fort de vieillir « chez soi », tant qu'ils le pourront, rejoignant ainsi ce qui – comme le soutiennent les politiques de la vieillesse au Canada, dont celle, au Québec, intitulée *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec* – constitue le premier choix des aînés. Toutefois, d'importantes nuances sont à ajouter, lesquelles

reflètent des réalités et besoins spécifiques des aînés ayant un parcours migratoire, voire des aînés transnationaux.

Comme vu dans le chapitre sur les aspirations des aînés rencontrés, l'essentiel n'est pas de retenir où ces derniers souhaitent vieillir, mais plutôt de comprendre *pourquoi*. Pour les aînés immigrants rencontrés, les aspirations quant à vieillir où se déclinent en quatre (4) souhaits qui sont: 1) vieillir là où ils pourront librement choisir de partir ou de rester. Ce souhait revêt une importance d'autant plus grande qu'il permet de concrétiser le souhait suivant, quasi principal, soit celui de 2) vieillir là où ils pourront être entourés de leurs proches. De fait, pour les aînés rencontrés, la question « où vieillir ? » renvoie presque unanimement à une autre : « avec qui ? ». Cela dit, les aînés souhaitent aussi 3) vieillir là où ils pourront poursuivre leurs engagements et être utiles. Enfin, le dernier souhait, celui de 4) vieillir là où ils pourront être en sécurité (physique et financière) vient conditionner leurs possibilités de concrétiser les autres souhaits. Ainsi, une autre contribution de cette recherche est d'avoir mis en relief des réalités spécifiques aux aînés immigrants et les besoins qui en découlent.

Cette recherche a aussi permis de rendre visible la résilience des aînés immigrants tout au long de leur parcours et les savoirs qu'ils ont développés pour répondre à leurs besoins. Ces savoirs se reflètent notamment à travers les ressources qu'ils mobilisent et les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour concrétiser leurs souhaits quant à où vieillir. Cela dit, tous les aînés ne disposent pas des mêmes conditions et capacités pour concrétiser leurs souhaits, particulièrement celui d'être entourés et d'être en sécurité (physique et financière). De fait, pour certains, la concrétisation d'un de ces deux souhaits – voire la réponse à l'un de ces deux besoins – exige de sacrifier l'autre. On le voit, les aspirations des aînés quant à où vieillir, sont beaucoup plus qu'une question de lieu(x); c'est le souhait de vieillir « chez soi », sans faire de tels choix.

Les résultats de cette recherche sont ainsi un appel pour que l'ensemble des aînés puissent concrétiser ce souhait de vieillir chez soi, où qu'il(s) soi(en)t. Cela, sans distinction relative à leur âge, leur pays de naissance, leur statut migratoire, leur durée d'établissement au Canada, leur parcours, leur revenu, leur genre ou encore leur état de santé. À cet égard, les quatre (4) souhaits apportent un éclairage certain quant aux pistes d'intervention à envisager.

Dans un monde où la mobilité des individus est croissante, il devient impératif de synchroniser nos réponses sociales pour ne plus occulter les réalités des aînés qui s'inscrivent aussi dans ce courant de mobilité. En l'occurrence, il faut penser la mobilité des aînés au-delà du local. Les enjeux qui se posent en termes de mobilité pour les aînés rencontrés, ne se limitent pas aux besoins de se rendre au parc du quartier, au centre d'achat ou encore à l'hôpital. Les aînés de cette étude souhaitent pouvoir continuer les vies qu'ils mènent et auxquelles ils sont liés au-delà des frontières.

De telles réponses signifient notamment que l'intervention en travail social, tout en ayant une cible locale, peut et doit être planifiée dans une perspective de changement global, lire ici transnationale. De fait, l'une des réalités spécifiques aux aînés rencontrés dans cette étude réside justement dans le fait que leur environnement est on ne peut plus transnational. Il peut donc arriver que la réponse aux besoins de ces personnes exige d'intervenir pour que les ressources dont elles ont besoin soient elles aussi accessibles au-delà des frontières nationales à l'intérieur desquelles nous nous situons. On peut penser ici au cas de cette répondante qui n'a pas le droit de recevoir des prestations d'aide sociale chaque fois qu'elle choisit de visiter ses enfants et petits-enfants dans son pays d'origine.

Le chapitre VI discutant des usages du récit a ouvert sur plusieurs autres pistes d'intervention. Ajoutons à cela que les usages en question peuvent être adaptés et servir pour de l'accompagnement individuel, de groupe et collectif. Par exemple, les

pratiques s'appuyant sur le récit migratoire peuvent être utilisées pour faciliter le rapprochement entre différents acteurs (ex : personne aînée – intervenant – famille), favoriser les rapprochements interculturels (ex : en milieu d'hébergement) ou encore le dialogue intergénérationnel.

Cette recherche permet d'identifier d'autres chantiers pour des recherches futures. Notamment, il serait intéressant de documenter l'expérience de personnes aînées immigrantes qui, après un parcours de mobilité internationale, ne peuvent plus (ou presque plus) maintenir leurs pratiques de mobilité. De même, il nous semble nécessaire de faire des recherches sur les projets de fin de vie des aînés immigrants qui abordent spécifiquement la question du lieu/pays où ils souhaitent mourir. Dans l'ensemble de ces recherches, il serait intéressant d'avoir autant le point de vue d'aînés qui choisissent de rester au Canada que celui d'aînés immigrants qui, au contraire, décident de quitter définitivement le Canada pour vivre ou mourir ailleurs.

ANNEXE A
AFFICHE DE RECRUTEMENT

Projet « vivre et vieillir où »
Recherche de participant-e-s âgé-e-s né-e-s à l'extérieur du Canada

Les immigrants constituent un groupe important de la population âgée au Canada (Statistique Canada, 2007). À Montréal par exemple, le recensement de 2011 indiquait que 42% des personnes âgées de 65 et plus étaient nées à l'extérieur du Canada (Direction de la santé publique, 2017). Nous comprenons mieux aujourd'hui ce qui peut motiver une personne à quitter son pays d'origine, mais nous en savons cependant beaucoup moins sur ses souhaits pour le temps de la retraite/vieillesse.

Quel est le parcours des aînés immigrants depuis le départ de leur pays d'origine jusqu'à aujourd'hui ? Quels sont les événements qui ont été importants pour eux ? Quels sont leurs souhaits pour le temps de la retraite/vieillesse ? Où souhaitent-ils vivre et vieillir ? Envisagent-ils la possibilité de vivre à temps plein ou partiel dans leur pays d'origine ou encore dans un autre pays ? Qu'est-ce qui leur permet de concrétiser leurs souhaits ou, au contraire, les en empêche ? Que pourrait-il être fait (programmes sociaux, interventions sociales, etc.) pour mieux répondre aux préoccupations, besoins et réalités des aînés immigrants en regard de ces questions ?

Nous menons présentement un projet de recherche qui vise à apporter un éclairage à ces questions dans l'objectif d'améliorer les programmes et les pratiques d'intervention auprès des personnes âgées immigrantes du Québec.

Nous recherchons des aînés (femmes et hommes âgé-e-s de 65 ans et plus), **né-e-s à l'extérieur du Canada, ayant le statut de résident permanent ou citoyen canadien et parlant le français** qui souhaiteraient nous accorder **deux entretiens** d'une durée d'environ 60 à 90 minutes, en échange d'une compensation financière de 15\$ pour chaque entretien. Nous pouvons nous déplacer, à la convenance du/de la participant-e, et nous suivons des protocoles de recherche très stricts qui veillent à garantir l'anonymat et la confidentialité.

Si vous connaissez des personnes intéressées à participer ou si vous êtes vous-mêmes intéressé-e à participer, prière de contacter Bouchra Taïbi, doctorante en travail social.

En vous remerciant d'avance pour votre aide précieuse !

Bouchra Taïbi
Doctorante en travail social, UQAM

ANNEXE B
QUESTIONNAIRE SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS, LA
FAMILLE TRANSNATIONALE ET LES PRATIQUES DE MOBILITÉ
INTERNATIONALE

Pseudonyme de la personne participante : _____

Femme Homme

Pays de naissance et/ou pays d'origine s'il y a lieu :

Année de naissance :

Année d'arrivée au Canada :

Avez-vous la résidence permanente ou la citoyenneté canadienne

Année d'obtention _____

Avez-vous vécu ailleurs qu'au pays d'origine et Canada : oui non

Si oui, où et nombre d'années _____

FAMILLE LOCALE ET TRANSNATIONALE

Statut civil : êtes-vous marié-e, séparé-e/divorcé-e, veuf-ve, célibataire

Nombre d'enfants/petits-enfants et âge:

Lieu de résidence des enfants et petits-enfants : _____

Lieu de résidence des parents et beaux-parents s'il y a lieu : _____

Nombre de frères et sœurs :

Lieu de résidence des frères et sœurs : _____

Avez-vous des proches au pays d'origine (autres que les personnes déjà indiquées):

oui non

Si oui, qui ? _____

Avez-vous d'autres proches ailleurs qu'au pays d'origine : oui non

Si oui, qui et où ? _____

PRATIQUES DE MOBILITÉ DEPUIS L'ARRIVÉE AU CANADA ET INTENTIONS

Avez-vous voyagé au pays d'origine depuis votre arrivée au Canada :

oui non

Si oui, quand/combien de fois et motifs des voyages ?

Avez-vous voyagé ailleurs qu'au pays d'origine ou au Canada depuis votre arrivée au Canada :

oui non

Si oui, quand/combien de fois et motifs ? _____

Ya-t-il un autre voyage prévu ?

Si oui, où/quand ? _____

Aimerait voyager mais ne peut pas (préciser si c'est le cas)

PARCOURS SOCIOPROFESSIONNEL ET SITUATION FINANCIÈRE

Scolarité et domaine d'étude:

Avez-vous étudié ici au pays de naissance ou ailleurs _____

Reconnaissance de l'expérience et des études au Québec : oui non n/a
(précisez)

Emplois antérieurs ou actuels :

Si retraité(e), depuis quelle année :

Vivez-vous seul-e, avec conjoint-e, bi-générationnel, autre (préciser)

Propriétaire ou locataire

Catégorie de revenu : 14 999\$ et moins; 15 000 \$ à 24 999\$; 25 000\$ à 34 999\$;
 35 000\$ à 49 999\$; 50 000\$ et plus

ÉTAT DE SANTÉ

Avez-vous des problèmes de santé (précisez)

ANNEXE C

GUIDE POUR LA PREMIÈRE RENCONTRE : RÉCIT MIGRATOIRE

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier de m'accorder du temps pour cette entrevue. Cette recherche s'intéresse aux parcours migratoires des personnes âgées immigrantes et à leurs aspirations quant au(x) lieu(x) où elles souhaitent vivre et vieillir. La rencontre d'aujourd'hui portera sur votre parcours migratoire jusqu'à aujourd'hui – donc votre passé – tandis que la deuxième rencontre va porter sur où vous aimeriez vieillir, incluant si vous aviez la possibilité de choisir un autre pays que le Canada. Ça vous va ? Pour commencer aujourd'hui, je vais vous poser des questions sur ... (poser les questions de l'annexe B puis poursuivre avec la question pour faire débiter le récit migratoire).

DÉBUT DU RÉCIT MIGRATOIRE

QUESTION POUR FAIRE DÉBUTER LE RÉCIT :

Pouvez-vous me raconter votre parcours migratoire depuis le départ de votre pays d'origine jusqu'à votre arrivée au Canada ?

QUESTIONS À POSER AU BESOIN :

Pouvez-vous me parler des circonstances ou des événements qui vous ont amené à partir ? (ajuster les questions selon que la personne a vécu ou non ailleurs que dans son pays d'origine et le Canada afin de connaître les circonstances entourant chacune des migrations, les intentions, etc.)

- Comment c'était (au pays d'origine) à ce moment-là ? (conjoncture politique/sociale/économique)
- C'était à quel moment de votre vie ? (explorer si en lien avec une étape de vie, ex : fin d'étude, nouvellement en couple, naissance d'un enfant, etc.)
- Comment s'est prise la décision de venir au Canada ? (ex : qui a pris la décision, y a-t-il eu un évènement déclencheur, qui a participé à la décision, est-elle la première personne à migrer ou y a-t-il d'autres personnes proches qui ont migré avant elle)
- Pourquoi le Canada plutôt qu'ailleurs ?
- Avez-vous séjourné dans un autre pays avant de venir au Canada ?

Êtes-vous venue seul-e ou accompagné-e ? Qui laissez-vous au pays d'origine (et/ou ailleurs si a vécu dans autre pays) à ce moment-là ?

Intentions/projets au moment de quitter le pays d'origine (et autres pays s'il y a lieu) :

- entreteniez-vous des rêves/des projets en regard de votre avenir ici ? (ex : en regard des études ou du travail, amélioration des conditions de vie, projet de réunification familiale, etc.)
- envisagiez-vous de vous installer au Canada de façon permanente ou temporaire ?
 - Y avait-il une intention de retour au pays d'origine ?
 - Si, au moment de votre départ de votre pays d'origine, on vous avait demandé « où – dans quel pays – souhaitez-vous vieillir ? » qu'auriez-vous répondu à ce moment-là ? Pourquoi ?

Pouvez-vous me parler de votre arrivée au Canada et, plus généralement des années qui ont suivi ?

- Comment ça s'est passé ?
- Y a-t-il eu un ou des évènement(s) qui ont été significatifs, qui ont influencé la suite de votre parcours d'immigration ? Pouvez-vous m'en parler ?
- Pouvez-vous me parler de ce qui a été facilitant ou, au contraire, difficile et qui font que vous avez voulu/décidé de rester ou de partir ? Explorer au besoin :
 - Situation familiale, réseau social, situation financière, conditions de vie, maîtrise ou non de la langue, etc.
 - Parcours professionnel : insertion en emploi, reconnaissance ou non des expériences acquises avant l'arrivée au Canada, retour aux études, obtention/perte d'un emploi, opportunités, etc.
 - Évènements dans la vie personnelle et celle des proches (ex : santé, naissance, décès, etc.)
 - Évènements « historiques » ici, au pays d'origine ou ailleurs (ex : conjoncture politique/économique)
 - Autres

Y a-t-il un moment ou des moments dans votre parcours où vous avez pensé retourner au pays d'origine ou migrer ailleurs ? Pourquoi ?

Questions sur les pratiques de mobilité, le réseau transnational et les liens avec le pays d'origine (Adapter la formulation des questions selon les réponses recueillies lors du questionnaire pré-récit)

- Depuis votre installation au Canada, êtes-vous retourné dans votre pays d'origine (ou avez-vous voyagé ailleurs) ?

- Si oui :
 - Quand ?
 - Pouvez-vous me parler de ce/ces voyage(s) ? Quand, quel est le but (ex : visiter la famille, événements familiaux, faire connaître le pays aux enfants, se ressourcer, tourisme, engagements, travail, etc.)
 - Où résidiez-vous lors de ces voyages ? (ex : explorer s'il y a propriété au pays d'origine)
- Si non :
 - Y a-t-il une raison pour laquelle vous n'avez pas voyagé dans votre pays d'origine ? (ex : retour impossible, situation politique, raison financière, plus personne là-bas, etc.)
 - Est-ce que c'est un voyage que vous avez déjà eu envie de faire ?

Parlez-moi de vos proches. Qui sont-ils ?

- Où habitent-ils ? (Ici, pays d'origine ou ailleurs)
- S'il y a des proches ailleurs qu'au Canada :
 - quels contacts avez-vous avec ces proches ? (Explorer les moyens de communication, la fréquence, transfert d'argent, cadeaux, soins, attentes des proches et de la personne, etc.)
 - comment avez-vous composé avec le fait d'être ici tout en ayant des proches vivant ailleurs?
 - est-ce qu'il y a eu des moments où vos proches vous ont manqué ?
Et aujourd'hui ?

FIN DU RÉCIT MIGRATOIRE ET ÉVALUATION DE LA RENCONTRE PAR LA PERSONNE PARTICIPANTE

L'entrevue est presque terminée. Pourriez-vous me dire en quelques mots, comment résumeriez-vous votre parcours migratoire ?

Comment ressortez-vous de cette rencontre où vous m'avez raconté votre histoire migratoire ?

Est-ce que vous avez déjà eu l'occasion de raconter cette histoire à quelqu'un ?

En terminant, y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter ?

Je vous remercie beaucoup !

DÉROULEMENT DE LA PROCHAINE RENCONTRE ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

Si vous le voulez bien, nous pourrions maintenant prendre rendez-vous pour notre prochaine rencontre. Lors de cette deuxième rencontre, nous regarderons ensemble un résumé de votre parcours migratoire que j'aurai reconstitué à partir de ce que vous m'avez raconté aujourd'hui. Puis, une fois que nous aurons terminé de regarder votre passé migratoire, je vous inviterai à me parler de vos souhaits pour le futur. Je vous demanderai où vous aimeriez vieillir, si vous aviez l'entière possibilité de choisir le lieu, y compris un autre pays.

Est-ce que cela vous convient ?

Merci infiniment !!!

ANNEXE D

GUIDE POUR LA DEUXIÈME RENCONTRE : RETOUR SUR LE RÉCIT MIGRATOIRE, ASPIRATIONS QUANT À OÙ VIEILLIR ET COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS SUR LA DÉMARCHE

Je vous remercie de m'accorder de nouveau du temps pour cette deuxième rencontre. Lors de notre première rencontre vous m'avez raconté votre parcours migratoire – donc votre passé – dont j'ai reconstitué un résumé par écrit et que nous allons regarder ensemble aujourd'hui. Puis, je vais vous demander de me parler de vos souhaits pour le futur, d'où vous aimeriez vivre et vieillir si vous aviez la possibilité de choisir n'importe quel endroit, y compris un autre pays que le Canada. Mais avant cela, j'aimerais savoir...

Retour sur la première rencontre : effets de l'exercice du récit migratoire

- Comment vous avez trouvé ça faire cette démarche là (i.e. le fait de raconter votre parcours migratoire) ?
- Est-ce que ça a suscité quelque chose ?
 - Est-ce qu'il y a eu des réflexions, des prises de conscience, des questionnements, d'autres souvenirs qui sont remontés, émotions, etc. ?
- Qu'est-ce que vous avez aimé ?
- Qu'est-ce que vous avez moins aimé ?

Je vous remercie beaucoup pour ces précieux commentaires.

Retour sur le résumé écrit du parcours migratoire

Si vous le voulez, nous pourrions regarder maintenant ce j'ai écrit à partir de ce que vous m'avez raconté. Il se peut qu'il y ait des erreurs et je m'en excuse d'avance. Je prendrai bonne note des corrections à faire.

Lecture du résumé du parcours migratoire : on offre à la personne de lui lire ou on la laisse le lire elle-même

Après la lecture, demander s'il y a des corrections à faire, porter attention aux réactions de la personne (verbale et non verbale), lui demander ses commentaires tant sur le résumé et la démarche :

- *Est-ce que j'ai bien compris votre parcours ?*
- *Y a-t-il des nuances à faire ? Est-ce qu'il y a quelque chose que vous ajouteriez ?*
- *Est-ce qu'il y a quelque chose que vous enlèveriez ?*
- *Qu'est-ce que ça vous fait d'entendre/de lire votre parcours résumé ainsi ?*
- *Etc.*

Questions sur les aspirations quant au(x) lieu(x) souhaité(s) pour vivre et vieillir

Maintenant, pouvez-vous me parler de vos souhaits pour le futur : où aimeriez-vous vieillir ? »

- Si vous aviez la possibilité de choisir n'importe quel endroit dans le monde, où voudriez-vous être ?
- Pourquoi ?
- Explorer les considérations
- Depuis quand cela est-il le souhait ? (Explorer s'il y a eu des événements/circonstances en particulier)
- Etc.

Avez-vous déjà eu comme projet de retourner (définitivement) dans votre pays d'origine un jour ?

- Pourquoi ?
- Si oui :
 - Est-ce qu'il s'agit de quelque chose que vous aimeriez concrétiser ou que vous avez déjà tenté de concrétiser ?
- Si non :
 - Est-ce qu'au moment où vous avez immigré ici vous vous êtes dit « c'est ici que je vais rester jusqu'à la fin de mes jours » ? Est-ce que c'est quelque chose à quoi vous avez pensé à ce moment-là ou pas, etc. (Faire des liens avec ce qui a été dit lors de la première rencontre en regard des raisons du départ du pays d'origine, du projet initial, etc.)

Avez-vous des souhaits pour la fin de vie ?

Est-ce que vous avez fait part de vos souhaits à quelqu'un ?

Terminaison et commentaires du participant sur la démarche

Nous avons presque terminé.

J'aimerais savoir comment vous sentez-vous en ce moment ? Comment ressortez-vous de cette rencontre?

Que pensez-vous de la démarche que nous avons faite ensemble depuis notre première rencontre ?

- Qu'est-ce que vous avez aimé ?
- Qu'est-ce que vous avez moins aimé ?
- Comme je vais refaire le même exercice avec d'autres personnes âgées au cours des prochaines semaines, est-ce que vous auriez des suggestions à me faire pour adapter les prochaines rencontres ?

En terminant, y a-t-il des choses que vous aimeriez ajouter ?

L'entrevue est terminée, je vous remercie beaucoup !

ANNEXE E
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT (sujet majeur)

Vivre et vieillir où ?

Le parcours migratoire pour comprendre les aspirations des aînés immigrants

Étudiante-chercheuse :

Bouchra Taïbi, doctorante en travail social,

Direction de recherche:

Michèle Charpentier, professeure, École de travail social

(514) 987-3000 poste 2080, charpentier.michele@uqam.ca

BUT GÉNÉRAL DU PROJET

Vous êtes invité-e à prendre part à ce projet visant à connaître et comprendre les aspirations des personnes âgées immigrantes de 65 ans et plus quant au(x) lieu(x) souhaité(s) pour vivre et vieillir.

PROCÉDURE(S)

Votre participation consiste à prendre part à deux entrevues.

Lors de la première entrevue, il vous sera demandé essentiellement de raconter votre parcours migratoire et les événements importants pour vous depuis le départ de votre pays d'origine jusqu'à aujourd'hui.

Lors de la deuxième entrevue, un résumé du parcours migratoire que vous nous avez raconté vous sera remis. Il vous sera demandé si le fait de raconter votre histoire a suscité des réflexions, des prises de conscience, des questions, etc. Enfin, il vous sera demandé de raconter vos souhaits concernant le(s) lieu(x) où vous aimeriez vivre et vieillir.

Ces deux entrevues seront enregistrées sur support audionumérique avec votre permission et prendront chacune environ 60 à 90 minutes de votre temps. Le lieu et l'heure des entrevues sont à convenir avec l'intervieweur (étudiante-chercheur).

AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances scientifiques par une meilleure compréhension des aspirations des aînés immigrants quant au(x) lieu(x) où ils souhaitent vivre et vieillir. Ces connaissances seront utiles pour développer des services et des programmes adaptés aux besoins, aux réalités et aux aspirations des aînés immigrants. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Cependant certaines interrogations pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience que vous avez peut-être mal

vécue dans le passé. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité de l'intervieweuse de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si elle estime que votre bien-être est compromis.

CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seules l'étudiante-chercheure et sa directrice auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription qui sera anonymisé. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé au laboratoire du chercheur responsable pour la durée totale du projet. L'enregistrement numérique ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après la publication du rapport final.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'étudiante-chercheure puisse utiliser aux fins de la présente recherche (thèse de doctorat, articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis, à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

RECHERCHES ULTÉRIEURES :

Vos données de recherche seront rendues anonymes et conservées pendant 5 ans. Elles pourront être utilisées dans des projets de recherche similaires. Ces projets de recherche seront également avalisés par un comité de la recherche compétent. Vous êtes libre de refuser cette utilisation secondaire.

J'accepte que mes données puissent être utilisées par l'étudiante-chercheure pour des projets de recherche similaires

Je refuse que mes données puissent être utilisées par l'étudiante-chercheure pour des projets de recherche similaires

INDEMNITÉ COMPENSATOIRE :

Vous recevrez une compensation financière de 15\$ pour chaque entretien.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET ?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Bouchra Taïbi, doctorante en travail social, ###-###-### taibi.bouchra@uqam.ca ou Michèle Charpentier, professeure École de travail social au numéro (514) 987-3000 poste 2080 charpentier.michele@uqam.ca

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter Julie Sergent la coordonnatrice du CERPE4 : cerpe4@uqam.ca ou 514-987-3000, poste 3642.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et nous tenons à vous en remercier.

CONSENTEMENT

Je, _____, reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que l'intervieweuse a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la responsable du projet.

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;

(b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

- Aggoun, A. (2002). Vieillesse et immigration. *Retraite et société*, 37(3), 209-233.
- Association internationale des écoles de travail social / Fédération internationale des travailleurs sociaux. (2014). *Définition globale du travail social*. Récupéré de <https://www.iassw-aiets.org/fr/global-definition-of-social-work-review-of-the-global-definition/>
- Attias-Donfut, C., Tessier, P. et Wolff, F.-C. (2005). Les immigrés au temps de la retraite. *Retraite et société*, 44(1), 11–47.
- Attias-Donfut, C. et Wolff, F.-C. (2005a). Transmigration et choix de vie à la retraite. *Retraite et société*, 44(1), 79–105.
- Attias-Donfut, C. et Wolff, F.-C. (2005b). Le lieu d’enterrement des personnes nées hors de France. *Population*, 60(5), 813-836.
- Barou, J. et Gallou, R. (2011). Vieillir et mourir en Afrique ou en France ? Regards croisés de deux générations d’immigrés subsahariens. *Gérontologie et société*, 139(4), 117-145.
- Barreau-Tran, L. (2013). La fin d’un train et des fins de vie. *Hommes & Migrations*, 1302(2), 162–168.
- Basch, L., Glick Schiller, N. et Blanc-Szanton, C. (1994). *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-states*,. Langhorne : Gordon & Breach Publishers.
- Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie - 4e éd.* Paris : Armand Colin.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l’intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), 70. doi: [10.3917/dio.225.0070](https://doi.org/10.3917/dio.225.0070)
- Blaakilde, A. L. (2015). Where Is “Place” in Aging in Place? Transnational Issues for the Danish State and Its Retirement Migrants Abroad. *Journal of Housing For the Elderly*, 29(1-2), 146-163. doi: [10.1080/02763893.2015.989773](https://doi.org/10.1080/02763893.2015.989773)

- Blaakilde, A. L. et Nilsson, G. (dir.). (2013). *Nordic seniors on the move: mobility and migration in later life*. Lund : Department of Arts and Cultural Sciences, Lund Univ.
- Bolzman, C. (2012). Travail social auprès des populations migrantes et interculturalité: Une analyse critique. *Les Cahiers Dynamiques*, 57(4), 29-39. doi: [10.3917/lcd.057.0029](https://doi.org/10.3917/lcd.057.0029)
- Bolzman, C. A. et Bridji, S. (2019). Older immigrants living in Switzerland and ambivalence related to return around the retirement period. *International Journal of Comparative Sociology*, 60(1-2), 14-36. doi: [10.1177/0020715218824634](https://doi.org/10.1177/0020715218824634)
- Bolzman, C., Fibbi, R. et Vial, M. (2006). What To Do After Retirement? Elderly Migrants and the Question of Return. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 32(8), 1359-1375.
- Bolzman, C., Kaeser, L. et Christe, E. (2017). Transnational Mobilities as a Way of Life Among Older Migrants from Southern Europe: Transnational Mobilities as a Way of Life. *Population, Space and Place*, 23(5), e2016. doi: [10.1002/psp.2016](https://doi.org/10.1002/psp.2016)
- Brotman, S., Koehn, S., Ferrer, I. et Delgado, P. (2019). L'isolement social chez les immigrant-e-s âgés au Canada: une question de droits de la personne. *Revue de la ligue des droits et libertés*, 1(38), 37-40.
- Camilleri, C., Kasterstein, J., Lipiansky, E. M., Malewska-Peyre, H., Tabaoda-Leonneti, I. et Vasquez, A. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris : Presses universitaires de France.
- Carling, J. et Collins, F. (2018). Aspiration, desire and drivers of migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(6), 909-926. doi: [10.1080/1369183X.2017.1384134](https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1384134)
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (Québec) et Direction de santé publique. (2016). *Mieux répondre aux besoins des communautés linguistiques et culturelles de l'Estrie*. Sherbrooke : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie. Récupéré de <http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/Estrie/9782924330890.pdf>
- Charpentier, M. (2002). *Priver ou privatiser la vieillesse ? : entre le domicile à tout prix et le placement à aucun prix*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Charpentier, M., Guberman, N., Billette, V., Lavoie, J.-P., Grenier, A. et Olazabal, I. (dir.). (2010). *Vieillir au pluriel: perspectives sociales*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Charpentier, M. et Quéniart, A. (2007). *Pas de retraite pour l'engagement citoyen*. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Charpentier, M. et Quéniart, A. (2015). Les aînées immigrantes: Des femmes résilientes se sentant plus libres. Dans *Les rapports intergénérationnels dans la migration. De la transmission au changement social* (p. 41-54). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Charpentier, M. et Quéniart, A. (2017). Experiences of Aging of Older Immigrant Women in Quebec(Canada): From Deskilling to liberation. *Journal of Women and Aging*, 29(5), 437-447.
- Charpentier, M. et Soulières, M. (2006). *Paroles de résidents. Droits et pouvoir d'agir (empowerment) des personnes âgées en résidence et en centre d'hébergement* [Rapport de recherche]. Montréal : École de travail social. Université du Québec à Montréal.
- Charpentier, M., Soulières, M. et Kirouac, L. (2019). *Vieillir et vivre seul-e. Comprendre la diversité des expériences pour mieux intervenir* [Rapport de recherche]. Montréal : Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne.
- Charpentier, M., Taïbi, B. et Quéniart, A. (2015). *Vieillir au Québec pour les femmes aînées immigrantes*. Communication présentée au Congrès international sur l'immigration, l'intégration et l'inclusion, Québec, Québec.
- Cohen-Emerique, M. (2000). L'approche interculturelle auprès des migrants. Dans G. Legault (dir.), *L'intervention interculturelle* (1re éd.). Montréal : Gaëtan Morin.
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié. (2004). *Évaluation de la crédibilité lors de l'examen des demandes d'asile*. Récupéré de https://irb-cisr.gc.ca/fr/legales-politique/ressources-juridiques/Documents/Credib_f.pdf
- Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise. (2012). *Les maisons de chambres à Montréal. Rapport et recommandations*. Montréal : Ville de Montréal.

- Conseil canadien pour les réfugiés (CCR). (2005). *Des vies en suspens: les ressortissants de pays visés par un moratoire vivent dans un vide juridique*. Montréal.
- Conseil des Montréalaises. (2007). *Vaincre les obstacles à la mobilité des femmes*. Montréal : Conseil des Montréalaises.
- Côté, D., Gravel, S., Dubé, J., Gratton, D. et White, B. (2017). *Comprendre le processus de réadaptation et de retour au travail*. Montréal, Québec : Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail. Récupéré de Google Scholar : <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-967.pdf?v=2017-05-03>
- Das, K. et Emongo, L. (2003). *Prise en charge des aînés des communautés ethnoculturelles. Guide de référence et d'inspiration*. Montréal : Institut Interculturel de Montréal.
- De La Noë, Q. (2001). Vieillir en exil : ruptures et transmissions. *Champ psy*, 4(24), 81-98.
- De Villers, G. (2006). *Le récit de vie, une démarche autobiographique d'émancipation*. Le Grain asbl. Récupéré de http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=139:le-recit-de-vie-i-une-demarche-autobiographique-demancipation&catid=54:analyses
- Demoli, Y. et Subtil, J. (2019). Boarding Classes. Mesurer la démocratisation du transport aérien en France (1974-2008). *Sociologie*, 10(2), 131-151. doi: [10.3917/socio.102.0131](https://doi.org/10.3917/socio.102.0131)
- Direction de la santé publique de Montréal et Table de concertation des aînés de l'île de Montréal. (2019). *Les conditions de vie des aînés immigrants*.
- Dumont, A. (2015). *La théorie du parcours de vie et la recherche en violence conjugale*. Fiche synthèse Méthodologie, Trajetvi, 5p. Récupéré de <http://www.criviff.qc.ca/sites/criviff.qc.ca/files/fiche-synth-se-parcours-de-vie-finale.pdf>
- Elder Jr, G. H. (1994). Time, Human Agency, and Social Change: Perspectives on the Life Course. *Social Psychology Quarterly*, 57(1), 4-15. doi: [10.2307/2786971](https://doi.org/10.2307/2786971)
- Elder Jr, G. H., Johnson, M. K. et Crosnoe, R. (2003). The emergence and development of life course theory. Dans *Handbook of the life course* (p. 3–

- 19). Springer. Récupéré de http://link.springer.com/chapter/10.1007/978-0-306-48247-2_1
- Elouafa, J. (2016). *L'identité religieuse et l'attachement à la terre d'origine: les cas des migrants marocains résidant dans les centres d'hébergements en France*. Récupéré de https://www.academia.edu/35920943/Lidentit%C3%A9_religieuse_et_lattachement_%C3%A0_la_terre_dorigine_les_cas_des_migrants_marocains_r%C3%A9sidant_dans_les_centres_dh%C3%A9bergements_en_France
- Faist, T. (2012). Toward a Transnational Methodology: Methods to Address Methodological Nationalism, Essentialism, and Positionality. *Revue européenne des migrations internationales*, 28(1), 51-70. doi: [10.4000/remi.5761](https://doi.org/10.4000/remi.5761)
- Faist, T. (2013). The mobility turn: a new paradigm for the social sciences? *Ethnic and Racial Studies*, 36(11), 1637-1646. doi: [10.1080/01419870.2013.812229](https://doi.org/10.1080/01419870.2013.812229)
- Federal/Provincial/Territorial Ministers responsible for seniors. (2012). *Thinking about aging in place: If you are like many Canadians, you want to Age in Place in your own home and community*.
- Ferrer, I., Grenier, A., Brotman, S. et Koehn, S. (2017). Understanding the experiences of racialized older people through an intersectional life course perspective. *Journal of Aging Studies*, 41, 10-17. doi: [10.1016/j.jaging.2017.02.001](https://doi.org/10.1016/j.jaging.2017.02.001)
- Fibbi, R., Bolzman, C., Vial, M. et Guillon, M. (2001). À l'écoute des femmes immigrées : témoignages et mémoire. *Revue européenne de migrations internationales*, 17(1), 127-150.
- Fibbi, R., Bolzman, C., Vial, M., Guillon, M. et Noin, D. (1999). Italiennes et Espagnoles en Suisse à l'approche de l'âge de la retraite. *Revue européenne de migrations internationales*, 15(2), 69-93. doi: [10.3406/remi.1999.1679](https://doi.org/10.3406/remi.1999.1679)
- Firbank, O., Bolzman, C., Fibbi, R. et Guillon, M. (2001). Retraite anticipée ou retraite différée ? Les immigrés âgés au Québec et leur sortie de la vie active. *Revue européenne de migrations internationales*, 17(1), 101-125.
- Geoffrion, K. (2017). *Femmes canadiennes et intimités transnationales. Mobilités, ancrages et réunification conjugale*. Université de Montréal. Département d'anthropologie.

- Gingras, M.-A. et Lacharité, C. (2014). L'échafaudage dialogique du pouvoir d'être et d'agir. Dans J. Quintin (dir.), *Vérité de soi et quête de sens: Le récit de vie dans la relation de soin* (p. 87-101). Montréal : Liber.
- Gohard-Radenkovic, A. et Rachédi, L. (dir.). (2009). *Récits de vie, récits de langues et mobilités: Nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité*. Paris : L'Harmattan.
- Gouvernement du Canada. (2018). *Isolement social des aînés: Regard spécifique sur les nouveaux immigrants et réfugiés aînés au Canada*. Emploi et Développement social Canada.
- Gouvernement du Québec. (2014). *Municipalité amie des aînés: guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*. Québec : Direction des communications du Ministère de la santé et des Services sociaux. Récupéré de <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2326792>
- Graitson, I. (2008). *L'intervention narrative en travail social: essai méthodologique à partir des récits de vie*. Paris : L'Harmattan.
- Guberman, N. et Maheu, P. (1997). *Les soins aux personnes âgées dans les communautés italienne et haïtienne*. Montréal : Remue-ménage.
- Guillemot, S. et Urien, B. (2010). Les services biographiques répondent-ils aux motivations de récit de vie ? *Gérontologie et société*, 135(4), 133-151.
- Gusew, A. (2017). L'utilisation de l'approche narrative dans l'intervention individuelle en travail social. Dans D. Turcotte et J.-P. Deslauriers (dir.), *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle* (2e édition, p. 229-250). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Hayward, L. M. (2004). Mid-life patterns and the residential mobility of older men. *Canadian Journal on Aging/La Revue canadienne du vieillissement*, 23(1), 73-89.
- Holman, D. et Walker, A. (2020). Understanding unequal ageing: towards a synthesis of intersectionality and life course analyses. *European Journal of Ageing*. doi: [10.1007/s10433-020-00582-7](https://doi.org/10.1007/s10433-020-00582-7)
- Hungerbühler, H. et Bisegger, C. (2012). « Alors nous sommes restés... »: *Les migrantes et les migrants âgés en Suisse*. Suisse : Commission fédérale pour les questions de migration CFM et Forum national « Âge et migration ».

- Johansson, K., Laliberte Rudman, D., Mondaca, M., Park, M., Luborsky, M., Josephsson, S. et Asaba, E. (2013). Moving Beyond 'Aging In Place' to Understand Migration and Aging: Place Making and the Centrality Of Occupation. *Journal of Occupational Science*, 20(2), 108-119. doi: [10.1080/14427591.2012.735613](https://doi.org/10.1080/14427591.2012.735613)
- Jovelin, E. et Mezzouj, F. (2010). Partir, revenir, rester: migrants âgés entre souffrance et non-reconnaissance. *Lettre de l'IRFAM - Institut de Recherches, Formations et Actions sur les Migrations. Dossier: Migrant(e)s âgé(e)s: une ressource intergénérationnelle*, (22), 30-40.
- Koehn, S., Neysmith, S., Kobayashi, K. et Khamisa, H. (2013). Revealing the shape of knowledge using an intersectionality lens: results of a scoping review on the health and health care of ethnocultural minority older adults. *Ageing and Society*, 33(3), 437-464.
- Laborde, C., Lelièvre, É. et Vivier, G. (2007). Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie ? : Une analyse des faits et des perceptions biographiques. *Population*, 62(3), 567-585. doi: [10.3917/popu.703.0567](https://doi.org/10.3917/popu.703.0567)
- Legault, G. et Rachédi, L. (2008). *L'intervention interculturelle* (2e éd.). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Les ministres fédéral/provinciaux/territoriaux responsables des aînés. (2012). *Penser à vieillir chez soi: Si vous êtes comme de nombreux Canadiens, vous désirez vieillir dans votre propre domicile au sein de votre collectivité.pdf*.
- Martiniello, M. (2007). Transnationalisme et immigration. *Écarts d'identité*, (111), 76-79.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C. et Turcotte, D. (dir.). (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- Mezzouj, F. (2010). *Le blues des migrants âgés: entre idéalisation et mémorisation du pays d'origine*. Récupéré de <https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/demo/documents/Mezzouj.pdf>
- Mezzouj, F. (2016). Entre les allers et les retours : le choix rationnel des immigrés âgés. *Vie sociale*, 16(4), 103-114. doi: [10.3917/vsoc.164.0103](https://doi.org/10.3917/vsoc.164.0103)
- Mezzouj, F. (2018). *Parcours migratoire et trajectoires de vie des personnes âgées immigrées. Sociologie de l'accompagnement social*. Paris : L'Harmattan.

- Ministère de la famille. (2012). *Vieillir et vivre ensemble chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse: Côté Jeans & Côté Tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Montgomery, C. (2009). « Une valise toujours prête devant la porte »: le roman familial de demandeurs d'asile comme récit de l'autre et de son histoire. Dans A. Gohard-Radenkovic et L. Rachédi (dir.), *Récits de vie, récits de langues et mobilités: Nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité* (p. 95-110). Paris : L'Harmattan.
- Montgomery, C. et Bourassa-Dansereau, C. (2017). *Mobilités internationales et intervention interculturelle: Théories, expériences et pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Montgomery, C. et Lamothe-Lachaine, A. (2012). *Histoires de migration et récits biographiques. Guide de pratique pour travailler avec des familles immigrantes*. Centre de recherche et de formation CSSS de la Montagne.
- Montgomery, C., Le Gall, J. et Stoetzel, N. (2010). Cycle de vie et mobilisation des liens locaux et transnationaux : le cas des familles maghrébines au Québec. *Lien social et Politiques*, (64), 79-93. doi: [10.7202/1001401ar](https://doi.org/10.7202/1001401ar)
- Mouterde, P. (2018). Syndicalisme en Amérique latine : la difficile recherche de voies alternatives. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 19, 62-73.
- Naud, C., Rochon, K. et Rachédi, L. (2019). Décloisonner l'approche interculturelle: créativité et promesses de croisements. Dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3e édition, p. 302-324). Montréal : Chenelière éducation.
- Nedelcu, M. (2010). (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales ? *Revue européenne des migrations internationales*, 26(2), 33-55. doi: [10.4000/remi.5122](https://doi.org/10.4000/remi.5122)
- Northcott, H. C. et Petruik, C. R. (2011). The Geographic Mobility of Elderly Canadians. *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement*, 30(03), 311-322. doi: [10.1017/S0714980811000262](https://doi.org/10.1017/S0714980811000262)
- Olazabal, I., Le Gall, J., Montgomery, C., Laquerre, M.-E. et Wallah, I. (2010). Diversité ethnoculturelle et personnes âgées immigrantes. Dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier et I. Olazabal,

Vieillir au pluriel: perspectives sociales (p. 73-92). Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Organisation des Nations Unies. (2019a). *Les personnes âgées*. Récupéré de <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/ageing/index.html>
- Organisation des Nations Unies. (2019b). *Migrations*. Récupéré de <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/migration/index.html>
- Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2010). La migration et le transnationalisme: chances et défis. Communication présentée au Dialogue International sur la Migration.
- Ouellet, F. et Saint-Jacques, M.-C. (2000). Les techniques d'échantillonnage. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques et D. Turcotte, *Méthodes de recherche en intervention sociale* (p. 71-90). Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 147-181. doi: [10.7202/1002253ar](https://doi.org/10.7202/1002253ar)
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e éd.). Paris : Armand Colin.
- Pellerin, H. (2011). De la migration à la mobilité: changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada. *Revue européenne des migrations internationales*, 27(2), 57-75.
- Poupart, J., Groulx, L.-H., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A. P. (2005). *La recherche qualitative: diversité des champs et des pratiques au Québec*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Quintin, J. (2014a). À la recherche d'une connaissance perdue. Existe-t-il des récits meilleurs que d'autres ? Dans J. Quintin (dir.), *Vérité de soi et quête de sens: Le récit de vie dans la relation de soin* (p. 47-61). Montréal : Liber.
- Quintin, J. (dir.). (2014b). *Vérité de soi et quête de sens: Le récit de vie dans la relation de soin*. Montréal : Liber.
- Rachédi, L. (2009). Les Récits de dignité. *Vie pédagogique*, 152(4). Récupéré de <http://www.imagineeducationquebec.org/les-recits-de-dignite/>
- Rachédi, L. (2010). *L'écriture comme espace d'insertion et de citoyenneté pour les immigrants: parcours migratoires et stratégies identitaires d'écrivains maghrébins au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Rachédi, L. (2019). Migrations et frontières politiques à l'échelle internationale et locale. Dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3e édition, p. 6-35). Montréal : Chenelière éducation.
- Rachédi, L. et Halsouet, B. (dir.). (2017). *Quand la mort frappe l'immigrant. Défis et adaptations*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Rachédi, L., Montgomery, C. et Halsouet, B. (2016). Mort et deuil en contexte migratoire: spécificités, réseaux et entraide. *Enfances Familles Générations*, (24). Récupéré de <http://efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/412>
- Rachédi, L. et Taïbi, B. (dir.). (2019). *L'intervention interculturelle* (3e édition). Montréal : Chenelière éducation.
- Reguer, D. et Charpentier, M. (2008). Regard critique sur les politiques de maintien à domicile des personnes âgées en France et au Québec. *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, (60/61), 39-51.
- René, J.-F. et Dubé, M. (2015). La recherche en travail social. Dans J.-P. Deslauriers et D. Turcotte (dir.), *Introduction au travail social* (p. 235-260). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. (2019). *Rapport sur la sauvegarde des maisons de chambres*. Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.
- Roy, G., Rachédi, L. et Taïbi, B. (2019). Des outils de pratique en contexte interculturel. Dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3e édition, p. 192-220). Montréal : Chenelière éducation.
- Samaoli, O. (1998). Lorsque la mort s'invite dans l'immigration aussi. Dans J.-H. Déchaux, M. Hanus et F. Jésus (dir.), *Les familles face à la mort. Entre privatisation et resocialisation de la mort* (p. 69-77). Paris : L'Esprit du temps.
- Samaoli, O. (2016). L'inhumation des immigrés âgés : l'ultime mobilité. *Vie sociale*, 16(4), 137-143. doi: [10.3917/vsoc.164.0137](https://doi.org/10.3917/vsoc.164.0137)
- Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Éditions du Seuil.
- Schaeffer, F. (2001). Mythe du retour et réalité de l'entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ? *Revue européenne de migrations internationales*, 17(1), 165-176.

- Schiller, N. G., Bash, L. et Szanton-Blanc, C. (1995). From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration. *Anthropological Quarterly*, 68(1), 48-63.
- Sebag-Lanoë, R. (1991). De la douleur de mourir loin de sa terre natale... *Hommes et Migrations*, (1140), 14-18.
- Séhili, D. et Zúñiga, V. (2014). Une lecture des migrations au prisme des savoirs et des ressources. *Migrations Société*, N° 153-154(3), 83-94. doi: [10.3917/migra.153.0083](https://doi.org/10.3917/migra.153.0083)
- Sheller, M. et Urry, J. (2006). The New Mobilities Paradigm. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 38(2), 207-226. doi: [10.1068/a37268](https://doi.org/10.1068/a37268)
- Statistique Canada. (s.d.). *Immigration et diversité ethnoculturelle. Statut d'immigrant et période d'immigration, chiffres de 2016, les deux sexes, âge (65 ans et plus), Canada et divisions de recensement, Recensement de 2016 - Données-échantillon (25%) Tableau*. Récupéré de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hltfst/imm/Tableau.cfm?Lang=F&T=11&Geo=00&SP=1&view=2&age=10&sex=1>
- Statistique Canada. (2017). *Immigration et diversité: projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036*. Canada : Statistique Canada. Récupéré de Open WorldCat : http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/91-551-x2017001-fra.pdf
- Statistique Canada. (2018). Croissance démographique: l'accroissement migratoire l'emporte sur l'accroissement naturel. Dans *Mégatendances canadiennes*. Récupéré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2014001-fra.htm>
- Statistique Canada. (2019). *À quoi ressemblera la population du Canada en 2068?* Canada : Statistique Canada. Récupéré de http://publications.gc.ca/collections/collection_2019/statcan/11-627-m/11-627-m2019050-fra.pdf
- Stitou, R. (2008). Vieillir en terre étrangère: une nouvelle épreuve de l'exile. *Psychologie & NeuroPsychiatrie du vieillissement*, 6(1), 23-31.
- Tannouche Bennani, S. (2017). *L'influence des trajectoires professionnelles des Québécois d'origine maghrébine sur leur capacité à planifier leur retraite*. Université de Sherbrooke.

- Torres, S. (2008). L'ère des migrations : Définition et importance pour la gérontologie sociale en Europe. *Retraite et société*, 3(55), 15-37.
- Touraine, A. (1988). L'évolution du syndicalisme en Amérique latine. *Revue Française de Sociologie*, 29(1), 117-142. doi: [10.2307/3321889](https://doi.org/10.2307/3321889)
- Vatz Laaroussi, M. (2007a). La recherche qualitative interculturelle: Une recherche engagée ? (p. 2-13). Communication présentée au Approches qualitatives et recherche interculturelle: Bien comprendre pour mieux intervenir, Association pour la recherche qualitative.
- Vatz Laaroussi, M. (2007b). Les usages sociaux et politiques de la mémoire familiale: de la réparation de soi à la réparation des chaos de l'histoire. *Enfances, Familles, Générations*, (7), 112-126.
- Vatz Laaroussi, M. (2009). *Mobilité, réseaux et résilience : Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Vatz Laaroussi, M. (2019). Les dynamiques d'intégration et d'inclusion des personnes et des familles immigrantes et réfugiées : une responsabilité partagée. Dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3e édition, p. 54-79). Montréal : Chenelière éducation.
- Vatz Laaroussi, M. et Bolzman, C. (2010). Présentation: familles immigrantes et réseaux transnationaux: des articulations théoriques aux stratégies politiques. *Lien social et Politiques*, (64), 7-25.
- Vatz Laaroussi, M. et Rachédi, L. (2002). *Familles immigrées des guerres de l'Estrie: De la connaissance au soutien*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke et Rencontre interculturelle des familles de l'Estrie.
- Verbunt, G. (2009). *La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives*. Paris : La Découverte.
- Vézina, J., Cappeliez, P. et Landreville, P. (2013). *Psychologie gérontologique* (3e édition). Montréal : Chenelière éducation.
- Vinsonneau, G. (2002). *L'identité culturelle*. Paris : Arman Collin.
- Wiles, J. L., Leibing, A., Guberman, N., Reeve, J. et Allen, R. E. (2011). The meaning of "aging in place" to older people. *The gerontologist*, gnr098.

Yelle, C., Mercier, L., Gingras, J.-M. et Beghdadi, S. (dir.). (2011). *Les histoires de vie: un carrefour de pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.